

FAMILLE MISSIONNAIRE DE NOTRE-DAME

LES ENJEUX ACTUELS DE L'ENCYCLIQUE
HUMANÆ VITÆ

Actes de la session

SENS

12-14 JUILLET 2024

Présentation de l'encyclique <i>Humanæ Vitæ</i>	3
I. Le titre de l'encyclique.....	4
II. Aspects nouveaux du problème (<i>HV</i> 2-4).....	4
III. Compétence du Magistère (<i>HV</i> 4-6).....	4
IV. Principes doctrinaux (<i>HV</i> 7-18).....	5
V. Directives pastorales (<i>HV</i> 19-31).....	7
VI. L'Église dit non aux cultures de la mort et oui à la vie.....	8
<u>Le bel amour dans la spiritualité des Foyers-amis de Notre-Dame</u>	13
I. Un mariage libre, sans dépendance.....	14
II. Union des cœurs dans la charité et unité des esprits dans la vérité.....	15
III. Fidélité à son conjoint et à Dieu.....	16
IV. Comment transmettons-nous cette façon de vivre à nos enfants ?.....	18
<u>La fidélité à <i>Humanæ Vitæ</i> dans l'éducation des couples</u>	21
I. L'enseignement d' <i>Humanæ Vitæ</i> dans notre vie.....	21
II. Deux points d'attention pour l'avenir.....	26
<u>Le contexte de l'Église et de la France en 1968 et les réactions à l'encyclique</u>	29
Introduction.....	29
I. Le contexte de l'Église après le Concile.....	30
II. Le contexte en France en 1968.....	34
III. La réception d' <i>Humanæ Vitæ</i>	40
Conclusion.....	46
<u>Le don de la vie et la responsabilité procréative</u>	49
I. Le fondement théologique.....	50
II. Le principe éthique.....	52
III. Vertus de chasteté et normes éthiques.....	59
<u>L'accueil d'un enfant trisomique, don de Dieu !</u>	65
I. La découverte et la perception du handicap.....	66
II. Le comportement de notre fils.....	69
III. Les réactions que Paul suscite.....	71
<u>Construire la culture de la vie dans la pensée des derniers papes</u>	75
I. Saint Jean-Paul II, notre grand modèle.....	75
II. Le 4 ^e voyage apostolique de saint Jean-Paul II en Alsace en 1988.....	76
III. Le programme de saint Jean-Paul II pour la nouvelle évangélisation.....	76
<u>Familles nombreuses : joie et espérance de l'Église et du monde</u>	87
I. La famille nombreuse comme réponse aux desseins du Créateur.....	87
II. La famille est le pilier de construction de l'homme et de la société.....	89
<u>Appendice : N'ayez pas peur !</u>	93

PRÉSENTATION DE L'ENCYCLIQUE *HUMANÆ VITÆ*

Père Bernard DOMINI

Bien chers amis, c'est avec une très grande joie que nous vous accueillons en notre Foyer de Sens pour cette nouvelle session *Humanæ Vitæ*.

La première Session avait eu lieu ici même, à Sens en 2008 pour le 40^e anniversaire de l'encyclique de Paul VI donnée le 25 juillet 1968¹. L'encyclique *Humanæ Vitæ*, disait le Cardinal Luis Ladaria Ferrer, qui était alors Préfet de la Congrégation pour la doctrine de la Foi, le 19 mai 2023 à Rome, dans le discours d'ouverture du Congrès de la Fondation Jérôme Lejeune :

À l'occasion du vingtième anniversaire de la publication de l'encyclique *Humanæ Vitæ*, Jean-Paul II relevait déjà le caractère prophétique d'*Humanæ Vitæ* : « Les années qui ont suivi l'encyclique, malgré la persistance de critiques injustifiées et de silences inacceptables, ont pu démontrer avec une clarté croissante que le document de Paul VI a toujours été non seulement d'une grande actualité, mais aussi d'une riche signification prophétique ». Le sens prophétique de l'encyclique trouve son fondement dans la conception anthropologique intégrale de ce que signifie la vérité de l'amour, de la sexualité et de la vie. Une anthropologie intégrale qui rejette, d'une part, le réductionnisme biologique du transhumanisme et, d'autre part, la négation du corps par l'idéologie du genre. L'encyclique reste valable parce qu'elle est la réponse correcte du Magistère aux anthropologies dualistes qui veulent instrumentaliser le corps et qui ne sont pas de nouveaux humanismes, postmodernes et séculiers, mais de véritables anti-humanismes. L'encyclique propose une anthropologie de la personne entière, une anthropologie capable d'unir la liberté à la nature. Aujourd'hui encore, ce que l'encyclique avait déjà annoncé sur elle-même se réalise : « On peut prévoir que ces enseignements ne seront peut-être pas facilement acceptés par tous : trop de voix – amplifiées par les moyens modernes de propagande – s'opposent à celle de l'Église. À vrai dire, l'Église ne craint pas d'être, comme son Divin Fondateur, "un signe de contradiction" (cf. Lc 2, 34) ; mais elle ne cesse pas pour autant de proclamer avec une humble fermeté toute la loi morale, tant naturelle qu'évangélique. » Nous aussi, au milieu de notre monde, nous sommes appelés à être un « signe de contradiction », en proclamant avec humilité et fermeté la vérité de l'être humain, de l'amour, de la sexualité et de la vie.

¹ Pour les Actes de cette session, cf. FMND, *40 ans d'Humanæ Vitæ, une encyclique prophétique : la Famille Missionnaire de Notre-Dame et ses Foyers-amis témoignent*, 2008, [en ligne : <https://fmnd.org/enseignements/humanae-Vitæ>].

I. LE TITRE DE L'ENCYCLIQUE

Dans les années qui ont précédé 1968, des personnes, hors de l'Église et dans l'Église, demandaient au Magistère de se prononcer sur la légitimité de la contraception artificielle. La majorité des membres de la Commission chargée par Paul VI d'étudier cette question était favorable à cette légitimité. Un cardinal polonais, qui avait particulièrement étudié cette question et avait publié le livre *Amour et responsabilité* en 1965, n'était absolument pas favorable à cette légitimité de la contraception. Il demandait d'être ferme et fidèle à la tradition morale de l'église. Ce cardinal s'appelait : M^{gr} Karol Wojtyła ! Au cœur de l'année 1968, le 25 juillet, alors que plusieurs parlaient de « révolution sexuelle », de « sexualité libérée », le Pape saint Paul VI donnait courageusement sa réponse. En s'adressant tout de suite aux époux, il voulait affirmer que l'exercice de la sexualité n'était légitime que dans le cadre du mariage. Le titre de son encyclique : *Humanae Vitae* = de la vie humaine » signifiait clairement que l'exercice de la sexualité humaine ne peut pas être dissociée de l'ouverture à la vie. Il a osé réaffirmer courageusement quel était le très grave devoir des époux : transmettre la vie humaine.

II. ASPECTS NOUVEAUX DU PROBLÈME (HV 2-4)

Saint Paul VI ne s'est pas précipité pour écrire cette encyclique. Il a considéré et pesé tous les aspects du problème lié à la question de la contraception : le rapide développement démographique, les conditions de travail et de logement, les difficultés économiques et éducatives, le changement de mentalité concernant la vocation de la femme et l'amour conjugal dans le mariage, les progrès techniques de l'humanité capable de toujours mieux maîtriser et organiser les forces de la nature, y compris la nature humaine et la transmission de la vie, la soi-disant nécessaire révision des règles morales en vigueur jusqu'ici pour que l'homme moderne confie à sa raison et à sa volonté le soin de régler librement la natalité en maîtrisant les rythmes biologiques de son organisme.

III. COMPÉTENCE DU MAGISTÈRE (HV 4-6)

Paul VI a tenu à préciser que le Magistère de l'Église était compétent pour donner avec autorité une réponse à ces questions qui relèvent de la loi naturelle – et donc concernent tous les hommes. Jésus, en donnant autorité à Pierre et aux Apôtres, les a constitués gardiens et interprètes authentiques de toute la loi morale, dont la loi naturelle.

Paul VI, après avoir fait appel à une Commission de spécialistes, et après mûres réflexions et prières assidues, a donné une réponse que saint Jean-Paul II considérait comme définitive.

IV. PRINCIPES DOCTRINAUX (HV 7-18)

Les numéros 7 à 18 de l'encyclique sont comme le cœur doctrinal d'*Humanæ Vitæ*.

a) Paul VI demandait de considérer le problème de la natalité dans la lumière d'une vision intégrale de l'homme et de sa vocation : naturelle et terrestre, surnaturelle et éternelle (HV 7).

L'homme, comme l'a enseigné saint Jean-Paul II dans ses audiences du mercredi du 5 septembre 1979 au 28 novembre 1984, est la seule créature de ce monde visible à l'image et à la ressemblance de Dieu. Tout le monde visible a été créé pour lui et il a été placé au sommet de la création. Les premiers chapitres du livre de la Genèse que ce Saint Pape a médité avec tant de rigueur et d'attention révèlent d'abord la « solitude » de l'homme dans le monde visible. Cette solitude « originelle » ne dure pas : Dieu donne à Adam la femme, os de ses os, chair de sa chair.

Si l'auteur d'*Amour et responsabilité* a tenu à développer pendant cinq années le thème de la théologie du corps c'est que ce thème était vraiment important pour les hommes de notre temps ! L'homme et la femme ont une égale dignité : ils sont des sujets, c'est-à-dire des personnes à l'image et à la ressemblance de Dieu. Mais ces sujets sont différents et complémentaires dans leur masculinité et leur féminité. Saint Jean-Paul II a particulièrement souligné la « signification sponsale » du corps humain. L'homme et la femme dans le mystère de la création sont appelés par le Créateur à être une seule chair. Mais cette union en une seule chair doit être le signe d'une union plus fondamentale : l'union de leurs personnes. La personne ne se réalise que dans le don de soi désintéressé aux autres personnes. Sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus a eu l'intuition du mystère de la personne, créée à l'image et à la ressemblance des Personnes divines : aimer c'est tout donner et se donner soi-même. Ainsi les premiers chapitres de la Genèse révèlent que l'homme et la femme ont été créés par Dieu Amour en vue de l'amour qui est don et qui se prolonge dans le don par la procréation de nouveaux êtres humains.

Notre Fondateur ajoutait encore à cette vision intégrale de l'homme et de sa vocation : la procréation est voulue par Dieu pour remplir le Ciel ! Dieu veut, en effet, se donner éternellement à une multitude d'enfants dans la Vérité de l'Amour divin.

b) Pour comprendre la vraie nature de l'amour conjugal, saint Paul VI invitait tous les hommes à contempler sa source : Dieu Amour. L'amour conjugal dans le plan de Dieu Créateur est don réciproque des personnes de l'époux et de

l'épouse en vue de la communion de leurs êtres pour collaborer avec Dieu à la génération et à l'éducation de nouvelles vies (*HV* 8-9). L'exercice de la sexualité n'est donc – dans la loi naturelle – ni un jeu érotique, ni une drogue – selon les termes de Benoît XVI – mais un acte d'amour qui lie intimement deux personnes pour devenir selon les mots de la Genèse : « une seule chair ».

c) L'amour conjugal exige des époux, dit encore saint Paul VI, la conscience de la mission de paternité responsable (*HV* 10). Saint Jean-Paul II a résumé cette exigence de la conscience morale des époux en disant que chaque époux, même dans une union en période inféconde, doit pouvoir se dire : « je peux être mère, je peux être père ».

d) Saint Paul VI a tiré cette conséquence : l'union sexuelle des époux demeure honnête, digne et légitime, même en période inféconde, si elle demeure toujours ouverte à la transmission de la vie (*HV* 11). Saint Jean-Paul II, dans l'audience générale du 5 septembre 1984, parlait de la vérité de l'Ordre établi par Dieu. Celle-ci a été clairement et courageusement énoncée par Paul VI au numéro 12 : le lien indissoluble entre union et la procréation. Ce lien indissoluble est voulu par Dieu Créateur, l'homme ne peut pas le rompre de sa propre initiative. Saint Paul VI pensait que l'homme moderne était en mesure de comprendre le caractère profondément raisonnable et humain de ce principe fondamental (*HV* 12). Saint Jean-Paul II, avec son autorité de Pape, a rappelé avec énergie que l'on ne pouvait pas remettre en question cet enseignement.

e) Au numéro 13, saint Paul VI a eu le courage de dire encore que dissocier volontairement cette double fin de la sexualité c'est contredire au plan de Dieu et à sa volonté et contredire à la nature de l'homme et de la femme et de leur rapport le plus intime (*HV* 13). L'homme et la femme ne sont pas les maîtres des sources de la vie humaine, mais les ministres du dessein établi par le Créateur. Dans les audiences des 14 et 21 novembre 1984, saint Jean-Paul II a invité les époux à se laisser conduire par l'Esprit Saint pour respecter l'œuvre de Dieu et vivre leur amour conjugal dans la liberté et la joie de l'Esprit.

f) Le numéro 14 de l'encyclique est la réponse claire et sans ambiguïté donnée avec autorité par le Successeur de saint Pierre : tout acte conjugal qui dissocie par quelque moyen que ce soit l'acte sexuel de son ouverture à la vie est contraire au plan de Dieu. Saint Paul VI a pris soin, en ce même numéro 14, de répondre par anticipation aux objections de théologiens moralistes. S'il peut être licite de tolérer un moindre mal, disait-il, il n'est pas permis, même pour de graves raisons, de faire le mal pour qu'il en résulte un bien. Saint Paul VI est donc très clair : la contraception ne peut pas être considérée comme un moindre mal que les époux peuvent choisir librement pour espacer les nais-

sances. Un acte conjugal rendu volontairement infécond et, par conséquent intrinsèquement déshonnête, ne peut pas être rendu honnête par l'ensemble d'une vie conjugale féconde, dit encore saint Paul VI.

g) Il est licite pour soigner des maladies, d'utiliser des moyens thérapeutiques vraiment nécessaires, même si l'on prévoit qu'il en résultera un empêchement à la procréation (*HV 15*) ;

h) Il est licite, pour espacer les naissances, pour de sérieux motifs, de recourir aux méthodes naturelles de régulation des naissances. Il existe, cependant, une différence essentielle entre les méthodes naturelles et les méthodes contraceptives artificielles.

i) En déclarant légitimes les méthodes de régulation artificielle de la natalité, disait saint Paul VI, on ouvrira la voie à un abaissement général de la moralité et à bien d'autres maux. Il était prophète !

j) L'Église sait qu'en professant avec courage la vérité sur l'amour conjugal, elle est, comme Jésus signe de contradiction, mais elle ne peut pas se taire, car elle n'a pas créé la loi morale. Elle est la dépositaire et l'interprète de cette loi et elle ne pourra jamais déclarer licite ce qui est opposé au vrai bien de l'homme. En défendant intégralement la morale conjugale, l'Église sait qu'elle contribue à l'instauration d'une civilisation vraiment humaine et qu'elle est l'amie sincère et désintéressée des hommes qu'elle veut aider à se préparer à la vie éternelle (*HV 18*).

V. DIRECTIVES PASTORALES (*HV 19-31*)

a) L'Église est Mère et Maîtresse : comme Jésus, elle connaît les faiblesses humaines, elle est compatissante, elle accueille les pécheurs, mais elle ne peut renoncer à enseigner la loi de l'amour conjugal en vue du vrai bien des époux (*HV 19*).

b) La loi d'*Humanæ vitæ* peut paraître difficile, voire impossible à certains, mais, avec l'aide de Dieu et les efforts des époux, il est possible de l'observer, elle ennoblit alors les époux et est bienfaitrice pour la communauté humaine (*HV 20*).

c) La discipline d'*Humanæ vitæ* ne nuit pas à l'amour conjugal, elle lui confère une plus haute valeur humaine par la maîtrise de soi, l'attention délicate à son conjoint, le dialogue, le bannissement de l'égoïsme, le sens de la responsabilité qui permettent aux parents d'être d'authentiques éducateurs de leurs enfants (*HV 21*).

d) L'acceptation d'*Humanæ vitæ* passe par la lutte contre la pornographie afin de créer un climat favorable à l'éducation de la chasteté (*HV 22*).

e) Les gouvernants des peuples doivent être énergiques pour ne pas laisser se dégrader la moralité de leurs sujets, ils ne doivent pas accepter des lois contraires à la loi naturelle et divine (*HV 23*).

f) Les hommes de science doivent continuer leurs recherches pour donner une base suffisamment sûre à une régulation des naissances fondée sur l'observation des rythmes naturels, et démontrer ainsi qu'il n'y a pas de contradiction entre les lois divines qui règlent la transmission de la vie et celles qui favorisent un authentique amour conjugal (*HV 24*) : les docteurs John et Evelyn Billings et le professeur Odeblad ont répondu aux demandes de saint Paul VI.

g) Les époux chrétiens doivent désirer tendre à la sainteté de leur état de vie en accueillant avec confiance la loi de Dieu, et en recourant humblement à la miséricorde de Dieu, accordée dans le sacrement de pénitence, si le péché avait encore prise sur eux (*HV 25*).

h) Les foyers sont appelés à se faire apôtres et guides d'autres foyers (*HV 26*).

i) Les médecins et le personnel sanitaire ont une grande responsabilité dans ce domaine de la transmission de la vie. Ils doivent promouvoir en toute occasion les solutions inspirées par la foi et la droite raison et ils doivent considérer comme un devoir professionnel l'acquisition de toute la science nécessaire dans ce domaine délicat pour pouvoir donner les sages conseils et les saines directives (*HV 27*).

j) Les prêtres doivent donner l'exemple d'un assentiment loyal, interne et externe, au Magistère de l'Église. Que tous s'en tiennent au Magistère de l'Église et parlent un même langage, sans oublier, bien sûr, d'avoir un cœur compatissant et miséricordieux comme celui de Jésus (*HV 29*).

k) Les évêques doivent considérer comme l'une de leurs plus urgentes responsabilités la mission de travailler avec ardeur et sans relâche à la sauvegarde et à la sainteté du mariage (*HV 30*).

l) Tous les hommes doivent comprendre que grande est l'œuvre d'éducation, de progrès et d'amour à laquelle l'Église les appelle ! L'homme ne peut trouver le vrai bonheur, auquel il aspire de tout son être, que dans le respect des lois inscrites par Dieu dans sa nature et qu'il doit observer avec intelligence et amour (*HV 31*).

VI. L'ÉGLISE DIT NON AUX CULTURES DE LA MORT ET OUI A LA VIE

Pour mieux comprendre encore les raisons de l'apparente austérité de l'encyclique, approfondissons le caractère prophétique du numéro 17, Quelques-

uns de ceux qui n'avaient pas accepté *Humanæ Vitæ* en 1968 ont reconnu que Paul VI avait été un prophète parce que ce qu'il avait prédit s'est bien réalisé !

Ce Saint Pape disait, comme nous venons de le dire succinctement, qu'une voie large et facile serait ouverte à l'infidélité conjugale et à l'abaissement général de la moralité par la contraception. La contraception, en effet, ne favorise pas la maîtrise de soi mais l'exercice "sans frein" de l'instinct sexuel. Cet exercice irraisonnable entraîne l'esclavage de la passion et le désir désordonné de la satisfaction du plaisir ! L'infidélité conjugale est devenue plus large et l'immoralité est répandue d'une façon qui fait peur jusque dans les lieux d'éducation des enfants et adolescents ! Saint Paul VI disait encore que l'on perdrait le respect de la femme et qu'elle risquerait d'être considérée comme un simple instrument de jouissance égoïste et non plus comme sa compagne respectée et aimée et que cela serait une arme dangereuse dans les mains d'autorités publiques peu soucieuses des exigences morales. Combien cette vue prophétique de saint Paul VI s'avère véridique ! Saint Jean-Paul II a, plusieurs fois, parlé, du scandale de l'imposition de méthodes de contraception aux pays du Tiers-Monde en retour d'aide financière ! Saint Paul VI disait avec juste raison : « on ne peut pas laisser à la merci de l'intervention des autorités publiques le secteur le plus personnel et le plus réservé de l'intimité conjugale ». Le Pape François a parlé de « colonisation idéologique ».

La mentalité contraceptive engendre la mort à plusieurs titres :

- Elle engendre une mentalité anti-conception qui finit par voir l'enfant comme un "poids", un fardeau gênant que l'on n'hésite pas à supprimer par l'avortement.

- Elle engendre une culture de la mort en favorisant le « vagabondage sexuel ».

- Elle engendre aussi une certaine mort de la famille ! Une société qui ne protège pas la famille signe, à plus ou moins long terme, son propre arrêt de mort, car la famille est la cellule de base de la société ; sans elle l'homme devient réellement un loup pour l'homme avec tout ce que cela pourrait entraîner !

- Elle engendre la mort la plus dramatique : la mort spirituelle ! Tous les choix concrets de l'homme doivent être en vue de la Vie éternelle. Dans son encyclique *Veritatis Splendor*, saint Jean-Paul II avait tiré la sonnette d'alarme ! En choisissant le péché volontairement, l'homme peut se condamner à la mort éternelle de la damnation ! Ainsi en choisissant de désobéir en pleine connaissance et volonté libre au dessein de Dieu sur la sexualité, l'homme et la femme

peuvent choisir la mort spirituelle ! L'Église sait que l'être humain est fragile, elle est là pour lui donner la miséricorde dans le sacrement de pénitence mais elle ne peut rien si l'homme choisit la vie selon la chair et refuse de se convertir. Le choix délibéré de la contraception est le choix de la vie selon la chair. C'est pour cette raison que le prêtre doit refuser l'absolution à ceux qui feraient un tel choix, en pleine conscience et liberté et qui refusent de se convertir !

L'Église, cependant, ne se contente pas de dire NON aux cultures de mort, elle est l'Épouse de Celui qui n'a jamais été que OUI, le OUI de Dieu : Jésus Christ ! Aussi l'Église est l'Église du OUI à l'Amour, du Oui à la Vie ! Admirez la merveilleuse cohérence de son enseignement !

Dieu, Amour et Vie, a créé l'homme et la femme pour l'Amour et la Vie. Cet Amour et cette Vie sont d'abord et par-dessus tout, ne l'oublions pas, l'Amour et la Vie de Dieu. Jésus nous a dit qu'au Ciel il n'y aurait plus de vie sexuelle entre les époux. Il nous a montré par sa propre vie et par celle de sa Mère Immaculée combien l'exercice de la sexualité était relatif. Il n'a jamais méprisé la sexualité mais il a enseigné qu'il y avait un état de vie supérieur pour ceux qu'il appelait à Lui : l'état de chasteté consacrée. Cet état, les religieux et les prêtres l'ont librement choisi est il est un signe pour tout homme et toute femme. On peut vivre une vie humaine épanouie et équilibrée sans l'exercice de la sexualité ! Au Ciel, ce sera la vie de tous les sauvés. La Sainte Vierge aide et aidera beaucoup de jeunes et de foyers à découvrir la beauté de la pureté. Laissons-nous entraîner par elle, prions-la et nous découvrirons alors que l'enseignement de l'Église est en vue du vrai bien de l'homme et de la femme : « Bienheureux les cœurs purs, ils verront Dieu ! »

Mère Marie-Augusta a eu cette intuition, en 1948 dans son union à Jésus, qu'il faudrait mener le combat olympique de la pureté. Cette expression fait peur au courant progressiste de notre Église. Nous ne devons pas avoir peur de l'employer ! Les jeunes, les adolescents et même les enfants sans parler des époux, membres des Foyers-amis de Notre-Dame et de nombreux amis de Notre-Dame des Neiges, sont conquis par le combat olympique de la pureté. Soyons les témoins fidèles et enthousiastes d'*Humanae Vitae*. Et avec le Magistère universel de l'Église, n'ayons pas honte de Jésus et de son Église qui n'est pas l'Église du NON mais l'Église du OUI au véritable amour et à la Vie !

Humanae Vitae est donc un don de Dieu à l'Église et à l'humanité : elle a permis, elle permet et elle permettra, à de nombreux couples de s'aimer amoureusement dans la vérité ! Elle n'est pas une encyclique du passé, elle est une encyclique du présent et aussi – nous en sommes profondément convaincus avec saint Jean-Paul II et le Cardinal Ladaria – une encyclique du futur qui permettra

l'édification de la civilisation de l'amour. Le saint Padre Pio, Marthe Robin, les derniers Papes, notre Père Fondateur ont annoncé cette civilisation de l'amour mais avec cette ferme conviction : elle ne pourra pas se construire dans la désobéissance à la Loi naturelle, inscrite par Dieu dans le cœur, ou la conscience morale de tout être humain. Nous espérons que cette session vous obtiendra cette même conviction et que vous comprendrez que l'encyclique de saint Paul VI n'est pas un non à l'amour et à la joie des époux mais un oui au bel amour dans la vérité et la fidélité et un oui à la vraie joie de l'épouse et de l'époux, amoureusement donnés l'un à l'autre dans le jamais rien l'un sans l'autre !

LE BEL AMOUR DANS LA SPIRITUALITÉ DES FOYERS-AMIS DE NOTRE-DAME

Nicolas et Florence

Pour commencer, pour nous, le bel amour est beau, vrai et pur. Il ne peut se vivre que dans l'écrin du sacrement de Mariage qui doit être libre, fidèle, indissoluble et fécond. Nous allons essayer d'en témoigner en répondant aux questions suivantes : quand, comment vivons-nous le bel amour dans notre couple sous le regard de Dieu, de la Sainte Vierge Marie et de saint Joseph et transmettons-nous cette façon de vivre à nos enfants ?

Tout d'abord, notre bel amour a eu sa genèse avant notre sacrement de mariage, depuis notre première rencontre jusqu'à la fin du temps de nos fiançailles. Dieu voit loin, Dieu prévoit tout, Dieu avec sa sagesse et sa puissance ouvre la marche de nos vies, afin que rien ne nous manque car Il est la source inépuisable de toutes les richesses.

Comme nous l'enseigne régulièrement le curé de notre paroisse, il est bon de faire une relecture de sa vie sous le regard de Dieu et d'y voir son intervention à travers les différentes rencontres qui nous ont marquées. Pour notre part, nous nous sommes rencontrés lors d'un pèlerinage « Jeunes et célibataires » organisé par la Famille Missionnaire de Notre Dame à Lisieux en 2001. Florence terminait une neuvaine à Saint Joseph pour discerner sa vocation qui se clôturait ce week-end particulier. Petit clin d'œil de Dieu, nous participions au même covoiturage aller-retour Rennes-Lisieux qui était assuré par deux personnes se prénommant toutes les deux Joseph. Autre petit clin d'œil de Dieu, alors que Florence accompagnait une sœur Domini qui ne rencontrait que des problèmes, celle-ci se retourne vers elle et lui dit : « Florence, il y a de grandes grâces qui se préparent ». Quant à Nicolas, il priait tous les jours un *Ave* pour sa future épouse dans l'attente de la rencontrer.

Suite à ce week-end, nous nous sommes revus régulièrement ayant des échanges profonds et vrais, notamment sur notre foi, pendant un an. Ces discussions nous ont permis de nous connaître en vérité et de nous engager dans les fiançailles. Vivre le bel amour a commencé dès notre rencontre même si cela n'était ni visible, ni évident.

I. UN MARIAGE LIBRE, SANS DÉPENDANCE

Vivre ce temps de fiançailles dans la pureté et la vérité était une évidence pour nous.

Notre société matérialiste est radicalement incapable [...] d'entendre le mystère de la virginité. Il est fatiguant d'entendre autour de nous que sur le plan humain la virginité est une absurdité, source de névrose et de refoulement. [...] En vérité, ce n'est qu'en Dieu seul que se trouvent le mystère et l'explication de la virginité : la virginité est la liberté. C'est ne pas avoir d'amarres et ne pas se permettre d'être dépendant ; c'est, même sous pression, savoir dire non quand la majorité dit oui.

La virginité fut la grande garante de notre consentement libre et choisi dans le sacrement du mariage.

En parallèle, le bel amour étant dans nos discussions quelque chose qui se construit, qui se nourrit et s'entretient, nous avons commencé à nous former par la lecture de différents livres. Par exemple et de façon non exhaustive : *Comment recevoir du cœur du Père son époux(se)* de Denis et Suzel Bourgerly ; *Les fiançailles*, du père Alain Quilici ; *Aimer en actes et en vérité* du Père Alphonse d'Heilly ; *Amour et responsabilité* de Karol Wojtyła et par la participation à des week-ends spirituels.

Si Dieu a été le protagoniste dans notre rencontre, puis durant le temps de nos fiançailles, Il s'engage de façon encore plus forte dans le sacrement de mariage. « Dieu lui-même est l'auteur du mariage » (*Gaudium et Spes*) et le CEC déclare aux n°1604 et 1605 : « Dieu, qui a créé l'homme par amour, l'a aussi appelé à l'amour, vocation fondamentale et innée de tout être humain ». « Il donne lui-même la force et la grâce pour vivre le mariage dans la dimension nouvelle du Règne de Dieu ». Le Directoire au §3 le résume assez bien : « Dieu accorde sa grâce aux époux et l'Église, par l'intermédiaire des sacrements, apporte lumière et vie divine¹. »

L'aide divine a pu par exemple s'exprimer par la participation à un week-end sur la conjugalité, organisé par des conseillers conjugaux chrétiens. C'était au tout début de notre mariage. Nicolas n'était pas très enthousiaste mais s'est laissé convaincre par l'argument « mieux vaut prévenir que guérir » de Florence. Nous devons reconnaître que ces 48 heures d'approfondissement des relations entre époux nous accompagnent encore aujourd'hui de ses lumières, de ses avertissements, de ses prudences. Bien sûr, nous avons également suivi au début de notre mariage, des recollections proposées par les bénédictines

¹ PÈRE LUCIEN-MARIE, *Directoire des Foyers-amis de Notre-Dame*. Ce texte présente la spiritualité des Foyers-amis.

du Sacré-Cœur de Montmartre sur Tours et aujourd'hui, nous tenons à vivre autant que possible les week-ends foyers proposés par la famille missionnaire de Notre-Dame car ils offrent un temps privilégié pour le couple tout en proposant une formation chrétienne.

II. UNION DES CŒURS DANS LA CHARITÉ ET UNITÉ DES ESPRITS DANS LA VÉRITÉ

Le CEC décrit aux n°1641 et 1643 :

[La] grâce propre du sacrement du mariage est destinée à perfectionner l'amour des conjoints, à fortifier leur unité indissoluble.

L'amour conjugal comporte une totalité où entrent toutes les composantes de la personne – appel du corps et de l'instinct, force du sentiment et de l'affectivité, aspiration de l'esprit et de la volonté ; il vise une unité profondément personnelle, celle qui au-delà d'une union en une seule chair, conduit à ne faire qu'un cœur et qu'une âme.

Cette recherche d'unité conjugale s'ancre dans le concret de nos vies, dans des petits détails. La recherche du langage d'amour dominant, en s'efforçant de le pratiquer, nous a été d'une grande aide. Les autres langages d'amour sont également importants : les paroles valorisantes, les cadeaux, le temps passé ensemble, le toucher, les services rendus. Nous vous renvoyons au best-seller *Les langages de l'amour*, de Gary Chapman. L'expression de ces langages instaure une paix intérieure et une communion plus profonde au sein du couple. La réalité visible en est la sérénité et l'harmonie dans notre couple. Ces fruits peuvent paraître secondaires mais ils ont un impact vital sur notre couple et sur nos enfants. L'acquisition de ses langages n'est jamais définitive et leur recherche nous accompagne tout au long de nos années de mariage.

Les temps d'intimité sont vitaux pour la recherche d'union des cœurs dans la charité. Nous avons donc mis en place progressivement, suite à la naissance des enfants, un dîner en tête à tête le vendredi soir marquant la fin de la semaine et le début du week-end (les enfants dînent préalablement et nous laissent seuls). Cela nous permet de nous retrouver tous les deux et d'échanger, de nous réajuster. C'est l'occasion d'aborder des sujets chers à l'un ou à l'autre. Cela rejoint les §8 et §26 du directoire : « [...] il faut rechercher sans cesse et largement l'unité la plus complète, la plus parfaite possible entre les époux, pour marcher ensemble sur le chemin de la sainteté. Ce qui unit en profondeur l'époux et l'épouse, c'est le "cœur", c'est l'amour conjugal. »

Cette recherche d'union des cœurs dans la charité ne se fait pas sans la recherche de l'unité des esprits dans la vérité. Cette recherche de vérité n'est ni innée, ni facile. Nous essayons de ne pas vivre un amour superficiel en nous efforçant d'avoir des échanges sincères et profonds. Nous reconnaissons la né-

cessité, pour notre couple, de nous former et de nous enrichir de témoignages qui nous aident à passer outre certaines pudeurs qui peuvent empêcher des sujets de dialogues. A ce titre, nous témoignons que le documentaire *Une seule chair* de Saje nous a permis de mettre des mots sur des sujets que nous avons des difficultés à aborder. Nous pensons que ce documentaire est d'une très grande richesse humaine et spirituelle.

Ces formations, si elles ne sont pas linéaires, doivent être, pour nous, en continu car les thèmes à aborder sont variés, changent ou apparaissent en fonction du vécu de notre enfance et des étapes de notre vie familiale.

Cette recherche de vérité se fait sous le regard de Dieu, en demandant ses lumières, son discernement dans la prière, soit personnelle, soit conjugale. Cela rejoint le Directoire au §61 : « Les temps de prières sont toujours indispensables pour nourrir l'âme de Dieu, de sa grâce, de son intimité ». Et au §21 : « la prière rend le véritable amour conjugal intuitif et efficace ». Il ne nous est pas toujours facile de nous regarder nous-mêmes en vérité, de reconnaître nos faiblesses, nos torts et d'en demander pardon. Et il ne nous est pas toujours facile de regarder l'autre avec miséricorde et de lui accorder en plénitude notre pardon. Pour mieux se connaître soi-même et grandir en vérité, il nous est très important d'entendre, d'écouter et accepter ce que notre conjoint a à nous dire sur nous-mêmes.

Lors de nos premières années de mariage, nous avons l'habitude de nous poser la question au coucher l'un l'autre : « As-tu quelque chose à me reprocher ? ». Nous avons malheureusement perdu cette habitude par négligence ou par surcroûts d'activités. Nous sommes néanmoins convaincus de son bienfait et la pratiquons quand nous y pensons.

Lors d'une séance d'un parcours Alpha-Couples qui portait sur le pardon, nous avons été marqués par le témoignage d'un père de famille qui avait demandé pardon à son épouse et ses enfants réunis de s'être mis en colère et de l'effet libérateur que cela avait provoqué sur lui-même et sa famille. Nous accordons une grande importance au pardon donné et reçu car le pardon est partie intégrante dans la croissance de notre amour conjugal.

III. FIDÉLITÉ À SON CONJOINT ET À DIEU

Comme le déclare le CEC au n°1646 : « L'amour conjugal exige des époux une fidélité inviolable, conséquence du don réciproque des époux. Il ne peut être jusqu'à « nouvel ordre ».

Pour vivre au mieux la pureté et la fidélité du bel amour, nous essayons de pratiquer la vertu de prudence comme le décrit le directoire au § 35 [...] : « il ne faut pas sans discernement fréquenter toute personne. La prudence doit être exercée pour éviter des loisirs, des personnes, des lieux qui seraient douteux. Il faut donc garder une certaine virilité morale et un esprit vraiment surnaturel pour vivre cette chasteté conjugale et cette obéissance à l'Église. »

Nous avons lu, au début de notre mariage *Amour conjugal et vocation à la sainteté*, écrit par M^{gr} Livio Melina et M^{gr} Jean Lafitte qui posaient la question suivante : Peut-on être totalement fidèle à l'enseignement de l'Église et heureux dans sa vie conjugale, affective et sexuelle ? La lecture de ce livre a été très précieuse car il expliquait (et explique toujours) avec pédagogie le plan d'une véritable vocation à la sainteté dans l'amour des époux chrétiens. Dieu a donné, dans le cadre du sacrement du mariage, une double signification à l'acte conjugal : l'union et la procréation. « L'union sexuelle, réalisée dignement, unit profondément les époux et, en même temps, les rend aptes à la génération de nouvelles vies. C'est en préservant ces deux aspects essentiels, union et procréation, que l'acte conjugal conserve intégralement un amour mutuel et vrai. L'amour conjugal exige des époux une conscience de leur mission de paternité responsable. Dissocier volontairement cette double fin de la sexualité, c'est s'opposer au plan de Dieu et à sa volonté et s'opposer à la nature de l'homme et de la femme. » (*Humanæ Vitæ*, n°8-9-10-12-13).

Pour rendre effective notre fidélité à l'Église, nous pratiquons donc une régulation naturelle des naissances. Tout comme la recherche de vérité dans notre couple, la recherche de paternité et maternité responsables a nécessité que nous nous formions, pas une fois, mais plusieurs fois. Cette recherche nous a émerveillés sur la beauté de la sexualité. La discipline d'*Humanæ Vitæ* ne nuit pas à notre amour conjugal : « elle lui confère une plus haute valeur humaine par la maîtrise de soi, l'attention délicate à son conjoint, le dialogue, le bannissement de l'égoïsme, le sens de la responsabilité qui permettent aux parents d'être d'authentiques éducateurs de leurs enfants » (*Humanæ Vitæ*, 21). L'enseignement d'*Humanæ Vitæ* peut paraître difficile mais, en paraphrasant le n°1615 du CEC, c'est en suivant le Christ, en renonçant à nous-mêmes, en prenant notre croix, que nous, époux, pouvons comprendre le sens originel du mariage et le vivre avec l'aide du Christ.

IV. COMMENT TRANSMETTONS-NOUS CETTE FAÇON DE VIVRE À NOS ENFANTS ?

La mission première des parents est l'éducation des enfants que Dieu leur donne (§11). C'est une mission divine. Pour nous, le plus important est la cohérence de nos actes avec nos paroles.

A. Vie de prières

Le dimanche est le jour par excellence où notre vie de prières et de communion à Dieu est la plus visible. La participation à la messe est donc notre priorité et nos enfants le savent. Lorsque nous devons voyager, nous recherchons également de façon fiable les lieux et horaires de messe. Petite anecdote : il n'est pas facile en vacances de retrouver une belle liturgie comme nous avons l'habitude de vivre dans notre paroisse et il est arrivé que nos aînés nous reprochent ce manque de beauté et de ferveur dans ces messes de « voyage ». Le dimanche soir, régulièrement, nous retournons sur notre paroisse pour l'adoration et/ou la confession. Nos enfants nous accompagnent en général. Il peut nous arriver d'insister sur la présence de l'un ou l'autre de nos enfants surtout lorsque leur dernière confession est lointaine. Comme le disait le pape saint Pie X, « une famille qui prie est une famille unie » et nous prions la prière du chapelet en famille quotidiennement. Lorsque des amis de nos enfants dorment à la maison, ils participent à cette prière familiale, qu'ils soient croyants ou non.

B. Le dialogue

Bien sûr l'éducation intégrale de nos enfants passe par le dialogue. Les repas sont bien sûr propices aux échanges comme il est écrit dans le §15 du directoire : « Les repas doivent être un temps d'échange familial, d'éducation générale et de formation du jugement, en facilitant le dialogue entre les parents et les enfants ». Cependant, nous essayons autant que possible de prendre des temps d'échanges avec l'un ou l'autre de nos enfants sur des sujets précis et qui les préoccupent (ou qui nous préoccupent !).

C. La chasteté

Au §36, le directoire conseille :

[...] Il faudra s'appliquer à éduquer les enfants à la pureté et à la pudeur au fur et à mesure de leur développement. [...] Les parents qui prient pour leurs enfants, qui sont vigilants, pleins d'affection délicate et intuitive, obtiendront normalement des grâces de pureté pour leurs enfants. Mais si le monde et le démon, malgré cela,

blesent les âmes de leurs enfants, ils ne désespéreront jamais et les soutiendront [...] dans le combat olympique de la pureté.

Ayant vécu dans notre jeunesse et le temps de nos fiançailles la chasteté, nous comprenons à quel point la chasteté est un véritable chemin de bonheur. Nous essayons du mieux que nous pouvons d'éduquer le cœur de nos enfants au combat olympique de la pureté, d'instruire nos enfants sur la dignité de l'amour conjugal, sa fonction, son exercice afin qu'ils s'engagent dans le mariage, si c'est leur vocation, après des fiançailles vécues dans la dignité. Il n'y a pas si longtemps, un de nos aînés nous remerciait d'avoir des parents unis qui insistaient sur les vertus de vérité et de pureté. Ce fut un très bel échange pour lequel nous rendons grâce. Évidemment, nous ne sommes pas exempts de difficultés et de combats. Lorsque nous discernons des moments de tensions et de luttes chez l'un de nos enfants, nous avons pris l'habitude de reprendre la prière de consécration à Marie récitée lors du baptême. Cela nous replonge au moment de sa naissance, nous rappelle qu'il est un don de Dieu, qu'il ne nous appartient pas et que tout est dans la main du Créateur. Tous les ans, aux dates anniversaires de la naissance de nos enfants, nous faisons célébrer une messe pour rendre grâce et confier chaque enfant de nouveau à la divine Providence.

Face aux inquiétudes générées par nos enfants en difficulté, nous prenons le temps de nous asseoir pour en parler longuement en couple et, bien souvent, nous avons confié nos enfants dans une neuvaine de prières. Nous avons pu constater que ces échanges et la prière en couple provoqués par ces moments d'angoisse renforçaient notre amour. Dans l'Ancien Testament, Dieu a envoyé l'ange Raphaël pour sauver Sarra et Tobit. Dieu ne change pas, Il est toujours le même hier, aujourd'hui et demain et Il continue d'agir avec le même pouvoir dans les vies de ceux qui se confient à Lui et Lui offrent leur vie.

Nous arrivons au terme de notre témoignage. Vivre le bel amour, c'est vivre la complémentarité de l'homme et de la femme en Dieu et avec Dieu en suivant avec fidélité et confiance les enseignements de son Église.

Nous concluons par la prière qu'adressa Tobie à Dieu le soir de ses noces avec Sarra (Tb 8, 5-7), puis la recommandation de l'ange Raphaël à Tobie et à son père au moment de les quitter (Tb 12,6) :

Béni sois-tu, Dieu de nos pères, béni soit ton nom dans toutes les générations, à jamais. Que les cieux te bénissent et toute ta création, dans tous les siècles ! C'est toi qui as créé Adam C'est toi qui as créé Eve, sa femme pour être son aide et son appui. Et de tous deux est né le genre humain. C'est toi qui as dit : "Il n'est pas bon que l'homme soit seul. Faisons lui une aide semblable à lui" Et maintenant, ce n'est pas le plaisir que je cherche en prenant ma sœur, mais je le fais dans la vérité de la Loi. Daigne avoir pitié d'elle et de moi et nous mener ensemble à la vieillesse. (Tb 8, 5-7)

Bénissez Dieu, célébrez-le devant tous les vivants pour le bien qu'il vous a fait. Bénissez et chantez son nom. Faites connaître à tous les hommes les actions de Dieu comme elles le méritent et ne vous laissez pas de le remercier. (Tb 12,6)

LA FIDÉLITÉ À *HUMANÆ VITÆ* DANS L'ÉDUCATION DES COUPLES

Jean-Marc et Clémence

Nous sommes Jean-Marc et Clémence, nous sommes mariés depuis 15 ans, nous avons 6 enfants de 14 ans à 4 ans et nous sommes Foyers-amis depuis 2018.

Lorsque Loïc et Béatrice nous ont sollicités pour réaliser ce témoignage sur la fidélité à *Humanæ Vitæ* dans l'éducation des couples, nous ne savions pas trop comment aborder ce thème car ni l'un ni l'autre n'avions lu l'encyclique *Humanæ Vitæ*. Nous avons donc commencé par la lire. Pour ne rien vous cacher, nous n'avons pas eu de grosses surprises ni fait de grande découverte. La plupart des éléments développés nous étaient familier, grâce aux enseignements des Dominis que nous avons reçu durant les week-ends foyers auxquels nous essayons de participer depuis une douzaine d'années à Sens puis à Saint-Pierre-de-Colombier mais aussi en cordée. Sans en avoir vraiment conscience, ce texte fondamental, courageusement donné par le saint Pape Paul VI, était présent tout au long de notre vie de couple et nous avait forgé dans ce que nous sommes en tant que parents.

Dans ce témoignage nous vous partagerons donc comment nous avons construit notre vie conjugale dans la fidélité à *Humanæ Vitæ* au cours de chacune des étapes de nos vies personnelles, de notre vie de couple et de parents. Nous développerons aussi quelques éléments de vigilance pour l'avenir.

I. L'ENSEIGNEMENT D' *HUMANÆ VITÆ* DANS NOTRE VIE

Nous sommes tous les deux nés bien après la publication de ce document en juillet 1968 (respectivement 13 et 16 ans) et le monde dans lequel nous arrivions était déjà bien imprégné de toutes les craintes soulevées par le pape Paul VI. La contraception et l'avortement étaient notamment devenues les nouvelles règles morales même si elles n'étaient pas encore constitutionnalisées. Autant que peuvent remonter nos souvenirs, ces sujets sociétaux n'étaient pas vraiment abordés en famille et c'est assez tardivement, au moment de la loi sur le PACS en 1999, que nous avons pris peu à peu conscience des dérèglements contre-nature qui s'immisçaient de plus en plus dans notre société.

Malgré le peu de formation morale que nous avons reçu hors de nos contextes familiaux nous avons tous les deux consciences de l'importance du mariage comme « sage institution du Créateur » (au numéro 8), « fondée sur la loi naturelle, éclairée et enrichie par la Révélation divine » (au numéro 4).

Clémence : Lorsque j'étais au lycée, je voyais mes camarades de classe souffrir et pleurer de leurs amourettes. J'ai été très marquée par une jeune fille de ma classe, qui était effondrée un soir à l'internat, car elle venait de prendre la pilule du lendemain suite à soirée un peu trop arrosée. Elle avait 16 ou 17 ans. Lors de ces années lycée, je me disais qu'il valait mieux attendre une relation sérieuse et j'étais déjà persuadé qu'il était possible de se lancer dans une relation unique et pour la vie ! Il n'était pas toujours facile de vivre à contre-courant mais je ne le regrette pas, loin de là !

Jean-Marc : D'un naturel assez timide, je n'étais pas particulièrement pressé de me lancer dans des histoires amoureuses. Je voyais certains de mes camarades tout faire pour être en "couple" et passer d'une fille à l'autre sans bien savoir ce qu'ils cherchaient vraiment. Tout cela me paraissait inutile et futile, plus propice à créer de la division et de l'incompréhension qu'à construire un avenir solide. Cependant la complémentarité et la relation à l'autre me semblaient importantes et j'ai toujours cherché à développer des amitiés aussi bien avec des garçons qu'avec des filles. Ce que je ne voulais cependant pas, c'est dévoyé cette relation vers des attitudes impures. Il me semblait important de garder la juste distance pour avoir une amitié saine, propice aux échanges. Je ne percevais pas bien le sens du « combat olympique de la pureté » porté par les Dominis mais c'est ce que je souhaitais vivre. J'ai notamment été marqué par un avertissement reçu par un frère Domini (je ne sais plus lequel mais peut-être qu'il se reconnaîtra) lors d'un week-end à saint Pierre sur le risque que représentaient les soirées rallyes pour la pureté des jeunes de notre âge. Même si cela nous paraissait exagéré, cette remarque m'avait conduit à m'interroger sur la juste attitude à adopter vis-à-vis des filles afin de garder le discernement nécessaire, propre à se projeter sur le long terme comme le demande l'engagement du mariage.

Ainsi, sans être en mesure de définir l'amour conjugal tel que le décrit l'encyclique au numéro 9, nous aspirions chacun à vivre cet amour pleinement humain, total, fidèle, fécond et exclusif jusqu'à la mort. Le « Jamais rien l'un sans l'autre » était présent au fond de chacun de nos cœurs alors que nous ne nous connaissions pas encore.

Puis le temps est passé et nous nous sommes rencontré lors des JMJ de Cologne. Nous avons construit une amitié saine pendant deux longues années.

Cet amour que nous étions en train de construire/découvrir était en fait le premier pour chacun... et nous espérions aussi le seul. Lors de notre année de fiançailles et de nos premières années de mariage, nous avons bien sûr échangé régulièrement sur notre désir d'enfant, le nombre d'enfants que nous souhaitions, notre ouverture à la vie et nos craintes face au handicap... Nous nous sommes formés aux méthodes naturelles après la naissance de notre deuxième enfant. Nous étions d'accord sur le fait que nous accueillerons tous les enfants que le Seigneur nous confierait – même si nous priions pour avoir des enfants en bonne santé – que ce soit un enfant avec un problème de santé, ou encore un enfant non désiré. Cela dit, nous n'avons jamais su nous faire de surprise mutuellement, donc il n'y a pas encore eu d'enfant « surprise » !

Lors de ma première grossesse, à la première échographie le gynécologue a mesuré une clarté nucale très épaisse, indice d'une éventuelle trisomie 21. Il nous a alors proposé soit une IMG (Interruption Médicale de Grossesse), soit des examens complémentaires comme l'amniosynthèse ou une prise de sang pour mesurer les marqueurs sériques, soit de continuer la grossesse ainsi et d'attendre la naissance pour en savoir plus. D'un simple regard, nous avons immédiatement rejeté l'IMG. Le gynécologue était catholique, je me souviens encore l'entendre dire : « C'est remarquable ! ». On sentait bien, au fond de lui, qu'il nous avait proposé l'IMG par obligation mais à contre-cœur. Nous nous sentions en confiance et à l'écoute avec lui, et ne voulant prendre aucun risque pour le bébé et pour moi, il nous paraissait évident que nous ne ferions pas d'amniosynthèse, mais nous avons tout de même accepté de faire un dosage des marqueurs sériques car le médecin insistait. Après coup, nous avons regretté, car le résultat, qui n'était pas très rassurant, ne changeait rien sur notre volonté d'accueillir notre bébé tel qu'il était. D'ailleurs, pour les grossesses suivantes, nous avons toujours refusé cette prise de sang, qui est en fait proposée systématiquement mais non obligatoire. Nous avons donc poursuivi la grossesse et accueilli notre Juliette, qui va avoir 14 ans dans un mois, et qui n'est finalement pas porteuse de trisomie 21. Si nous n'avions pas eu cette volonté (que nous avons toujours) d'accueillir les enfants que le Bon Dieu nous confie tels qu'ils sont, et si nous n'étions pas accompagnés par ce médecin, notre Juliette ne serait peut-être pas là aujourd'hui !

Cette même année, nous avons aussi commencé assez rapidement à témoigner de notre vie de couple auprès de collégiens et lycéens comme animateurs d'un groupe d'aumônerie « Avance au Large » au sein de notre paroisse à Caen. Le vicaire nous avait en effet appelé à cette mission en tant que jeunes mariés afin de témoigner de notre engagement dans le mariage. C'est aussi pour cette même raison que notre curé nous avait demandé d'être présents et actifs dans

les réunions de préparations pour le baptême de notre premier enfant, afin d'être un témoignage auprès des autres couples présents et qui eux demandaient le baptême pour leur enfant plus par tradition que par foi.

Comme évoqué précédemment, notre volonté de suivre les méthodes naturelles pour espacer les naissances de nos enfants était une évidence pour nous deux. En effet, j'ai toujours été entourée de jeunes filles ou jeunes femmes, lorsque j'étais au lycée ou étudiante, qui me parlaient de leur pilule contraceptive comme si c'était une obligation voir une normalité, sans nier pour autant les effets indésirables liés à la prise de cette pilule sur le long terme. Assez rapidement, je me suis rendu compte que ces jeunes filles pensaient être libre de leur corps, mais à quel prix. Finalement, je me sentais bien plus libre qu'elles, en étant persuadée que l'abstinence avant le mariage était plus saine. Lors de mes suivis de grossesse, j'ai quasiment toujours ressenti une pression du corps médical pour user des moyens de contraception classique tel que la pilule contraceptive ou encore la pose d'un stérilet. Lorsque je disais aux sage-femmes qui m'accompagnaient, que nous suivions les méthodes naturelles, les réactions étaient variées et pas toujours encourageantes. Il fallait en permanence que je me justifie sur notre formation reçue et surtout, je témoignais toujours de notre ouverture à la vie. Je me souviens plus précisément de la sage-femme qui m'a suivi pour mes deux dernières grossesses qui était parfois un peu virulente sur le sujet. Lorsqu'elle m'a demandé quel moyen de contraception nous utilisions, comme si c'était une évidence que nous en utilisions un, je lui ai répondu simplement que nous suivions les méthodes naturelles. J'ai tout de suite eu le droit à un interrogatoire pour vérifier le sérieux de notre formation : qui nous avait formé, et en gros le contenu de la formation et comment fonctionnait le cycle féminin. J'avais l'impression de passé un examen de fin d'étude ! Elle a arrêté de me questionner quand elle a compris que j'en savais peut-être autant qu'elle sur le sujet, voir plus, et quand je lui ai dit qu'un enfant de plus ne serait pas un drame mais une grande joie pour notre famille ! Nous réalisons chaque jour que chacun de nos enfants est un cadeau et nous sommes heureux d'avoir une famille nombreuse.

Une autre expérience de notre vie de couple relative à la manière dont nous vivons notre mariage selon les dispositions de l'encyclique concerne notre mission au Pérou. Nous sommes partis deux ans, de 2015 à 2017, via l'organisme Fidesco dans un bidonville de Lima. Nous venions d'avoir notre quatrième enfant lorsque nous avons quitté la France, et nous attendions notre cinquième en rentrant.

Durant ces deux années nous avons pris conscience que le contexte culturel, même favorable, avait un impact important sur la manière de vivre le ma-

riage comme institution voulue par Dieu. Au Pérou, pays catholique dans sa foi et ses institutions, l'avortement pour raisons thérapeutiques est légal depuis 1924 mais il est interdit pour tous les autres cas (viol, insémination non consentie ou hors mariage...). La défense de la vie est bien implantée dans la société. La marche pour la vie, qui a lieu chaque année en mars, remporte toujours un grand succès. Notre paroisse avait organisé des cars et nous étions près de 700 000 à battre le pavé dans les rues de Lima en 2016.

Cependant les couples ne se marient que tardivement, bien après le premier enfant, quand il y a suffisamment d'argent disponible pour organiser une belle cérémonie avec orchestre et décorations. Il en est de même pour la disponibilité du couple à accueillir la vie. Les enfants sont souvent espacés de 7 ans, car les sept premières années, les parents dépensent beaucoup d'argent pour organiser des anniversaires avec spectacle de clowns et animations, ce qui ne laisse pas de place pour un autre enfant et implique l'utilisation de méthodes légale ou non pour réguler les naissances. C'est donc essentiellement des raisons économiques qui guident la vie du couple et non le respect du mariage en tant que sacrement et l'ouverture à la vie. Et c'était là, la véritable dimension de notre mission. Non pas ce que nous allions faire mais ce que nous étions : un couple marié avec quatre enfants rapprochés nés après notre union devant Dieu (« et de la même femme ? » comme me le demandaient systématiquement les péruviens) Notre partenaire de mission, Monseigneur Tomasi, évêque auxiliaire de Lima, avait surtout besoin de notre témoignage de vie plutôt que de nos compétences professionnelles. Notre mission a alors pris une tout autre dimension, celle du « serviteur inutile ». « Ce sont les foyers eux-mêmes qui se font apôtres et guides d'autres foyers » nous dit le numéro 26 de l'encyclique. Encore une fois nous vivons *Humanæ Vitæ* dans notre vie de couple et de famille sans même en être conscient.

Ainsi, nous avons toujours nourri notre vie de couple marié de différentes manières. En premier lieu, par la prière quotidienne et des retraites en abbayes. Puis en nous formant, notamment en participant régulièrement aux week-ends foyers, en écoutant des conférences via internet ou à travers la lecture de vie de couples saints, tels que Louis et Zélie Martin ou encore Charles et Zita de Habsbourg qui sont toujours des modèles pour nous et qui nous rappellent que nous devons nous emmener au ciel ensemble et non chacun pour soi. Une fois de plus, nous vivons le « Jamais rien l'un sans l'autre » ! Et enfin, en étant en cordée depuis quelques années. C'est donc, naturellement que nous avons pris notre engagement en tant que foyer-ami. C'était pour nous un acte fort comme pour nous re-dire le OUI prononcé lors de notre mariage.

II. DEUX POINTS D'ATTENTION POUR L'AVENIR

Nous souhaiterions maintenant aborder deux points pour notre éducation de couple à l'avenir.

Dieu a inscrit au plus profond de l'acte d'union la dimension de procréation et il ne nous appartient pas de dissocier ces deux aspects essentiels de l'acte matrimonial. Union et procréation sont indissociables car ordonnés à la loi naturelle voulue par Dieu et transmise par l'Église. De nos jours, l'artificialisation toujours croissante de la vie humaine à travers la contraception, l'IVG et toutes les nouvelles méthodes qui émergent encore et que l'encyclique, pourtant prophétique, n'avait pu identifier, nous apparaissent en contradiction flagrante avec les aspirations à un retour au naturel de nos contemporains. C'est ce même schéma de pensée qui avait conduit nos dirigeants à soumettre à la technique la gestion de notre agriculture en remettant en question toutes les pratiques séculaires de nos ancêtres. Sans nier les progrès de la science en ce domaine, notamment par une meilleure connaissance des mécanismes qui régissent le monde du vivant, force est de reconnaître que ces progrès ont eu un impact notable sur l'état de nos sols et notre santé. C'est par manque d'une vision globale que ces évolutions ont été néfastes pour l'homme et la nature. Aujourd'hui, une aspiration à une agriculture plus respectueuse de l'homme et de la nature émerge selon différentes voies mais trop souvent les catholiques en sont absents. Ils ont abandonné ce terrain à des gens qui ont des visions tronquées de l'homme et de son rapport à la nature. Il ne faut pas qu'il en soit de même concernant le « très grave devoir de transmettre la vie humaine ». Même si tout semble aller dans le sens d'une technification toujours plus poussée de la transmission de la vie, il arrivera un jour où les gens se réveilleront et rejetteront ces dégradations de la vie humaine et de sa transmission. Il nous faudra alors être présent pour répondre à leurs attentes. L'Église, à travers *Humanae Vitae*, a un message de vérité universel et intemporel à transmettre à l'humanité. Nous devons donc nous former sans cesse afin d'être toujours plus fidèle au message de cette encyclique. À ce titre, vous pourrez lire par exemple *Humanae Vitae, un rempart contre le transhumanisme*, de Jean-Marie Le Méné. Notre engagement doit être d'autant plus important que des perspectives écologiques dévoyées induisent dans la tête de nos enfants que transmettre la vie est égoïste et mauvais pour la planète. La seule réponse possible est la pleine acceptation de l'ordre naturel voulu par Dieu dans l'institution du mariage et dans la transmission de la vie.

Un autre point d'attention pour l'avenir concerne la complémentarité des sexes et leur pleine acceptation. Notre société de plus en plus individualiste pousse les citoyens à répondre à leur intérêt propre en priorité. La recherche

du bien de l'autre, la connaissance de ses légitimes aspirations est complètement rejeté car des techniques artificielles permettent de s'en passer. On peut répondre à un non désir d'enfant par un avortement ou encore à une recherche du plaisir par la contraception ou la stérilisation. La pornographie inonde notre société via internet et les jeunes, voir les enfants, sont touchés de plus en plus tôt, leur donnant une image illusoire de la sexualité sans respect de la femme et de ses équilibres. La théorie du genre et les revendications LGBT veulent nous faire renoncer à la grandeur de chacun des sexes et à leur importance dans l'équilibre des relations. Au contraire l'encyclique nous invite à apprendre de l'autre, à prendre conscience de ses désirs, à se connaître l'un et l'autre toujours plus. Ce n'est pas forcément évident et demande beaucoup de travail sur soi et sur notre relation mais c'est une vraie richesse qui nous a permis de grandir ensemble malgré les difficultés et en toute conscience de nos différences. Nous devons donc être toujours plus attentifs dans la transmission de cette richesse afin de permettre à nos enfants de se construire dans le plan de Dieu sur eux tel qu'Il l'a voulue pour eux dès leur naissance. Ce travail doit être sans cesse renouvelé.

Merci saint Paul VI pour cette encyclique qui est un trésor et un guide incontournable pour notre vie, l'éducation de notre couple et celle de nos enfants. Merci la Famille Missionnaire de Notre Dame pour tous les enseignements reçus depuis une douzaine d'années. Et merci Loïc et Béatrice d'avoir eu l'audace de nous demander notre témoignage, cela nous a permis de réfléchir sur notre vie.

LE CONTEXTE DE L'ÉGLISE ET DE LA FRANCE EN 1968 ET LES RÉACTIONS À L'ENCYCLIQUE

Frère Clément-Marie DOMINI

INTRODUCTION

Le 11 octobre 1962 s'ouvrait le concile Vatican II. Guidée par le bon pape Jean, l'Église était enthousiaste. Benoît XVI se rappelait ce moment inoubliable : « Nous étions heureux, dirais-je, et pleins d'enthousiasme. Le grand Concile œcuménique avait été inauguré ; nous étions sûrs qu'un nouveau printemps de l'Église allait arriver, avec une nouvelle présence forte de la grâce libératrice de l'Évangile¹ ». Puis ce furent les quatre années durant lesquelles l'Église approfondit son mystère dans une perspective missionnaire et d'ouverture au monde. Lorsque le Concile fut clos, le 8 décembre 1965, il avait vraiment donné à l'Église un trésor, une « boussole fiable », selon l'expression de Jean-Paul II reprise par Benoît XVI².

Mais la grande bataille pour son interprétation allait commencer. Le cardinal Siri, archevêque de Gênes, dira le jour même de la clôture du Concile, le 8 décembre 1965, à des religieuses :

Mes chères Sœurs, [...] voyez-vous, le Concile s'est terminé aujourd'hui. Oui, il s'est terminé. Mais aujourd'hui va commencer la bataille de l'Église. Car tout ce qu'on a tâché d'imposer au Concile et que le Saint-Esprit n'a pas permis, on va tâcher de l'imposer maintenant, en interprétant mal le Concile. Tout ce qu'on espérait du Concile comme déviation des mœurs, et qu'on n'a pas obtenu, on travaillera à nouveau pour obtenir maintenant, en interprétant mal le Concile. Ce n'est pas la paix, loin de là... Implorons la Vierge qui a la victoire sur tout. Nous n'aurons jamais rien à craindre, il ne faut jamais avoir peur³.

Les années de l'après-concile furent donc difficiles pour l'Église – et ce temps de crise, nous le savons bien, n'est pas fini. Mais une date allait marquer

¹ BENOÎT XVI, « Allocution aux participants à la procession aux flambeaux », 11-10-2012.

² Cf. JEAN-PAUL II, *Novo millennio ineunte*, n°57 ; BENOÎT XVI, « Homélie de la messe à la chapelle Sixtine », 20-04-2005.

³ Cardinal G. SIRI, « Allocution aux Sœurs de la Très Sainte Vierge Marie », 08-12-1965, cité dans FRATERNITÉ DE LA TRÈS SAINTE VIERGE MARIE, *Père Théodossios-Marie de la Croix. Une vie offerte pour la vérité*, Paris, Lethielleux, 2019, p. 91.

cette période plus fortement : l'année 1968. Celle-ci se profilait déjà depuis longtemps, mais elle est une étape significative dans la crise que traversent encore notre monde et notre Église. Or c'est en cette année, le 25 juillet, que le saint pape Paul VI signait l'encyclique *Humanae Vitae*. Nous avons déjà évoqué ce texte qui demeure prophétique. Dans cette présentation, nous allons d'abord essayer de dégager quelques grandes lignes du contexte de l'Église à ce moment. Puis dans une deuxième partie, nous porterons notre regard sur le contexte français – tant social qu'ecclésial. Enfin, nous tenterons de résumer les réactions à l'encyclique.

I. LE CONTEXTE DE L'ÉGLISE APRÈS LE CONCILE

Ce contexte est, nous le savons, assez mouvementé... Faisons un rapide tour d'horizon de ces années qui suivirent le concile Vatican II.

A. Un monde et une Église en crise...

Les années 50-60 sont d'abord celles d'un monde en profonde mutation. Ce n'est pas l'objet ici de décrire ces changements importants. Mais la situation géopolitique mondiale avec la guerre froide ou encore la croissance exponentielle des progrès techniques – croissance non suivie d'une réflexion morale proportionnelle – ont eu des répercussions profondes. Comme l'expliquait Joseph Ratzinger, la crise que connaît l'Église dans les années 1960 et après le Concile « coïncide avec une crise spirituelle globale de l'humanité, tout au moins dans le monde occidental : on n'a pas le droit de présenter comme produit du Concile tout ce qui a bouleversé l'Église en ces années⁴. » Ainsi, dès les années d'après-guerre, on observe une chute des vocations qui n'ira qu'en s'accroissant. C'est ainsi que l'on ordonnait en France un peu plus de mille prêtres par an en 1950, moins de 600 en 1960, 285 en 1970 et 161 en 1975...⁵ On voit que cet effondrement avait commencé déjà plus de dix ans avant le Concile.

Par ailleurs, les progrès de la science et de la médecine sont importants, pour le meilleur et pour le pire. C'est ainsi que Pierre Simon, qui fut un pionnier des méthodes contraceptives, cofondateur du Planning familial et grand maître de la Grande loge de France, écrira en 1979 : « Le progrès de la science implique l'abandon des concepts anciens et la construction de systèmes nou-

⁴ J. RATZINGER, *Les principes de la théologie catholique ; esquisse et matériaux*, Paris, Téqui, 1982, p. 414. Joseph Ratzinger livre une brève analyse de l'évolution post-conciliaire aux pages 414 à 417.

⁵ Cf. <http://www.slate.fr/story/23805/eglise-crise-vocation> ; <http://www.servianet.com/laveritedeschiffres/eglise/courbe.pdf> ; ou encore https://www.eleves.ens.fr/aumonerie/en_ligne/toussaint04/seneve004.html.

veaux⁶. » Ou encore : « la vérité n'est pas révélée, dogmatique, immuable. Elle est évolution, fonction de la connaissance, c'est-à-dire fonction des apports de la science. Oui au respect de la vie revendiqué par les sociétés modernes. Non, à celle de Thomas d'Aquin⁷. »

B. L'Église dans la tempête

L'Église n'est pas du monde, mais elle est dans le monde... Et c'est peu dire que beaucoup de chrétiens ont été perméables à cet esprit du monde au cours de ces années, confondant ouverture au monde pour le comprendre en lui annonçant l'Évangile, et adoption de l'esprit mondain. La barque de l'Église est secouée. Donnons quelques exemples sans nous arrêter longuement.

En 1966, en Hollande, paraît le *Nouveau catéchisme* – c'est son nom. Ce catéchisme pour adultes enseignait plusieurs points en contradiction avec la foi, ou à tout le moins très ambigus, notamment concernant le péché originel, la virginité de la Vierge Marie, l'Eucharistie... Des plaintes étaient parvenues à Rome. Après deux ans de discussions, l'affaire n'était toujours pas réglée. Le Cardinal Alfrink, archevêque d'Utrecht, évoqua auprès de Paul VI toutes les difficultés qu'il y aurait à imposer des corrections... Finalement, ces corrections verront le jour, mais publiées à part, sans être insérées dans le *Nouveau catéchisme*. Autant dire qu'elles ne serviront à rien...

L'année suivante, en juin 1967, Paul VI publie l'encyclique *Sacerdotalis Caelibatus*, réaffirmant la beauté et l'obligation du célibat des prêtres. Le 18 mars suivant (1968), le cardinal Suenens, archevêque de Malines-Bruxelles, écrit au pape pour lui demander « de soumettre au prochain synode les questions du célibat des prêtres et de la régulation des naissances⁸. » C'est une manière très claire de contester l'enseignement qui vient d'être donné...

L'année suivante, en plein cœur de l'année 1968, quelques jours avant de publier l'encyclique *Humanae Vitæ*, Paul VI publie un autre texte très important de son pontificat. En la fête de saint Pierre et saint Paul, le 29 juin, il donne le *Credo* du Peuple de Dieu, communément appelé le *Credo* de Paul VI. Par ce texte, le Pape veut précisément réaffirmer solennellement des vérités traditionnelles qui sont mises à mal au sein même de l'Église : notamment le péché originel, l'existence des anges, la doctrine de l'Eucharistie (en particulier sa dimension sacrificielle et la transsubstantiation), l'existence du purgatoire et de l'enfer...

⁶ P. SIMON, *De la vie avant toute chose*, Éditions Mazarine, 1979, p. 14.

⁷ *Ibid.*, p. 58.

⁸ Y. CHIRON, *Paul VI, le pape écartelé*, Via Romana, 2008, p. 238.

Notons que ce texte est cité quatorze fois dans le *Catéchisme de l'Église Catholique* – c'est le texte le plus cité de Paul VI.

Enfin, dans le domaine de la morale, se fait jour une remise en cause de l'existence d'actes intrinsèquement mauvais, notion pourtant essentielle de l'enseignement de la morale catholique traditionnelle.

Paul VI sera conscient de cette crise que traverse l'Église. Il mettra en garde sur la recherche du nouveau, en des termes qui demeurent éminemment actuels :

Le "nouveau" dans la vie catholique est une question extrêmement complexe. Limitons-nous à une sévère remarque, celle-ci : le nouveau, dans l'Église, ne peut être obtenu par une rupture avec la tradition. L'esprit révolutionnaire a envahi beaucoup de chrétiens et des bons. La rupture que nous pouvons accepter est celle de la conversion. La rupture avec le péché, mais non avec le patrimoine de foi et de vie, dont nous sommes les heureux héritiers, mais aussi responsables⁹.

Décrivant cette période, Joseph Ratzinger dira qu'en ces années 1970, « ... il suffisait d'acquiescer à la nouveauté et de récuser l'ancien pour se trouver du bon côté¹⁰. »

Des théologiens et des philosophes mettent en garde. Ainsi, Jacques Maritain évoquera une « fièvre néo-moderniste fort contagieuse [...] auprès de laquelle le modernisme du temps de Pie X n'était qu'un modeste rhume des foies¹¹. » Et le Père Le Guillou, théologien dominicain, disait en 1971 :

Nous sommes dans un combat de la foi, aux prises avec une crise comme jamais l'Église n'en a connu, même pendant l'arianisme du IV^e siècle qui avait servi de référence à Newman. Dans les hérésies antérieures, c'était un aspect de la vérité révélée qui était nié. Maintenant c'est la vérité révélée comme telle qui est subvertie. C'est tout le mystère chrétien qui se trouve donc faussé de l'intérieur¹².

⁹ PAUL VI, « Audience générale », 02-07-1969 (*in* Textes de Paul VI, Face à la contestation, Fayard, 1970, pages 110-111). Il ajoute : « Les innovations nécessaires et opportunes, auxquelles nous devons aspirer, ne peuvent venir d'une coupure arbitraire qui nous séparerait de la racine vivante, que nous a transmis le Christ depuis le moment où il est apparu dans le monde et a fait de l'Église le "signe et l'instrument" de la validité de notre union avec Dieu (*Lumen gentium*, 1). Bien au contraire, pour nous, la nouveauté, d'ordinaire, consiste essentiellement dans un retour à la tradition authentique et à sa source, qui est l'Évangile. "Le renouveau de la vie religieuse comporte un retour continuels aux sources" (*Perfectae caritatis*, 2), nous dit le Concile et ce qu'il dit des religieux vaut en général pour tout le Peuple de Dieu. »

¹⁰ J. RATZINGER, *Les principes de la théologie catholique*, op. cit., p. 435.

¹¹ J. MARITAIN, *Le paysan de la Garonne* [1966], dans *Œuvres complètes*, vol. XII, Fribourg-Paris, Éditions universitaires-Éditions Saint-Paul, p. 673.

¹² J.-M. GARRIGUES, *Par des sentiers resserrés ; itinéraire d'un religieux en des temps incertains*, Paris, Presses de la Renaissance, 2007, p. 191.

C. L'interprétation du concile Vatican II

Comme l'avait annoncé le cardinal Siri, l'Église va connaître une déchirure très profonde – et toujours actuelle – au sujet de l'interprétation du concile Vatican II. Soulignons au passage que la plupart des conciles ont été suivis de périodes complexes, comme le soulignait le saint cardinal Newman, illustre connaisseur des premiers conciles de l'Église, il écrivait : « Il est rare qu'un concile n'ait pas été suivi de beaucoup de confusion¹³. »

S'agissant de Vatican II, rappelons simplement la manière dont Benoît XVI a décrit ces tensions dans son célèbre discours à la curie romaine le 22 décembre 2005 :

Les problèmes de la réception [du concile Vatican II] sont nés du fait que deux herméneutiques contraires se sont trouvées confrontées et sont entrées en conflit. L'une a causé de la confusion, l'autre, silencieusement mais de manière toujours plus visible, a porté et porte des fruits.

Et il a nommé ces deux herméneutiques : d'une part

« l'herméneutique de la discontinuité et de la rupture » ; celle-ci a souvent pu compter sur la sympathie des mass media, et également d'une partie de la théologie moderne. [D'autre part, il y a] « l'herméneutique de la réforme », du renouveau dans la continuité de l'unique sujet-Église, que le Seigneur nous a donné¹⁴.

Ainsi, c'est une « herméneutique de la rupture » qui a hélas largement prévalu ; le « concile des médias » l'a emporté sur le « concile réel », y compris dans de très larges franges de l'Église elle-même. Or, comme le disait le cardinal Ratzinger quelques jours après le schisme de M^{gr} Lefebvre, en 1988, « la seule manière de rendre crédible Vatican II c'est de le présenter clairement comme ce qu'il est : une partie de l'entière et unique Tradition de l'Église et de sa foi¹⁵. »

¹³ Cité par H. DE LUBAC, *Autres paradoxes*, Éditions Culture et vérité, 1994, p. 63. Quant à saint Grégoire de Nazianze, déclinant une invitation à se rendre à une session d'évêques en 382, il avait pu dire : « Pour dire la vérité, je considère qu'on devrait fuir toute assemblée d'évêques, car je n'ai jamais vu aucun Concile avoir une issue heureuse ni mettre fin aux maux » (Cité par J. RATZINGER, *Les principes de la théologie catholique*, op. cit., p. 411).

¹⁴ BENOÎT XVI, « Discours à la curie romaine », 22-12-2005 ; cf. aussi BENOÎT XVI, Lettre apostolique *Porta Fidei*, n°5.

¹⁵ J. RATZINGER, « Conférence devant les évêques du Chili et de Colombie », 13-07-1988 [en ligne : <https://laportelatine.org/formation/crise-eglise/rapports-rome-fsspx/conference-du-cardinal-ratzinger-devant-les-vevques-du-chili-et-de-colombie-le-13-juillet-1988>].

II. LE CONTEXTE EN FRANCE EN 1968

Regardons maintenant le contexte français de cette période. Pour cela, commençons par nous arrêter sur l'esprit de 1968, avant de nous interroger sur l'attitude de l'Église en France devant ces événements. Mais auparavant, nous devons mentionner l'adoption de la loi Neuwirth, libéralisant la contraception. Cette loi fut adoptée le 19 décembre 1967, et promulguée le 28, en la fête des saints Innocents... Pierre Simon, qui en fut l'un des artisans, et qui reconnaît que la loi a été préparée dans les loges maçonniques, écrit : « Je suis alors conscient que le projet qui se prépare à être voté par les élus du peuple français implique, pour l'homme des temps modernes, une nouvelle définition du bien et du mal. Il élabore une nouvelle morale¹⁶. »

A. L'esprit de 1968

L'année 1968 a été particulièrement agitée en France. Au-delà des contestations étudiantes, il s'agit en réalité un mouvement de fond, teinté d'une forte idéologie. On peut dégager, parmi d'autres, deux caractéristiques particulièrement marquantes de ce mouvement : le refus de la norme, et le refus de la transmission.

1. Le refus de la norme

« Il est interdit d'interdire ! » Ce cri, dont l'énoncé même est une contradiction, est l'un de ceux qui résonnèrent en France en 1968¹⁷. Ce slogan révèle d'abord un rapport incohérent à la raison, et plus encore un refus de la norme, et un rapport faussé à la loi et à l'autorité. Il est une revendication d'autonomie absolue, un refus de tout ce qui se situe au-dessus de l'homme. Un autre slogan utilisé en 1968 explicite le premier : « Ni Dieu ni maître. Dieu, c'est moi. » Cette expression est révélatrice en ce sens qu'elle est, elle aussi, contradictoire. Mais surtout, elle permet de remonter à sa plus ancienne utilisation : « Vous serez comme des dieux » (Gn 3, 5). Nous reconnaissons le serpent de la Genèse, qui pousse l'homme à se débarrasser des interdits, des commandements de Dieu, autrement dit des limites de la créature, pour devenir autonome.

¹⁶ P. SIMON, *De la vie avant toute chose*, op. cit., p. 146.

¹⁷ Si l'encyclopédie "indépendante" Wikipédia s'efforce de prouver que ce "slogan" ne fait pas partie de ceux de 1968, il a en réalité bien été prononcé en conférence de presse par Alain Geismar, responsable du Syndicat des enseignants de l'Université, le 22 mai 1968 [en ligne : <https://www.ina.fr/ina-eclaire-actu/audio/p16173408/alain-geismar-il-est-interdit-d-interdire>]. Le quotidien Le Monde reconnaît que l'expression traduit l'esprit de Mai 68 [en ligne : https://www.lemonde.fr/societe/article/2008/05/22/il-est-interdit-d-interdire-l-esprit-de-mai_1048202_3224.html].

C'est donc toute une conception de l'homme et de la vie qui est sous-jacente à ce mouvement de 68. Où prend-elle sa source ? Dans le père du mensonge, présent dans le jardin de la Genèse. Ainsi la « révolution » de 1968 a été en fin de compte le fait d'un athéisme militant, prônant un homme sans Dieu, dégagé de toute obligation, de tout devoir, de toute norme, et réclamant une autonomie absolue pour sa conscience et ses actes.

2. Le refus de la transmission

Une seconde caractéristique de ce mouvement de 1968 et de son esprit est le refus de toute transmission. Nous n'avons rien à transmettre, et nous n'avons rien à recevoir. Nous nous créons nous-mêmes – puisque nous sommes Dieu. C'est la philosophie de Jean-Paul Sartre : l'homme crée sa propre existence ; il n'est rien d'autre que ce qu'il se fait.

Ce qui paraît ici abstrait a en réalité des répercussions extraordinairement nombreuses et concrètes, en particulier dans le domaine de l'éducation – particulièrement touché par la crise de 1968. Ainsi, François-Xavier Bellamy raconte qu'un inspecteur général avait répété à plusieurs reprises à des professeurs en formation : « Vous n'avez rien à transmettre¹⁸. » Ce qui importe n'est pas la transmission mais l'expérience, personnelle et subjective. Cette rupture de la transmission, qui est le signe d'un immense orgueil (ne rien recevoir pour ne rien devoir), entraîne inévitablement une perte effrayante de repères, que l'actualité nous dispense, hélas, d'illustrer...

Or cette rupture dans la transmission entraîne nécessairement une autre rupture, synchronique. En effet, en rompant avec le passé, et avec tout ce que nous devrions recevoir, nous nous privons d'un socle commun. Nous n'avons dès lors plus rien à partager avec les autres. D'où une rupture aujourd'hui avec les autres hommes : c'est par voie de logique que ce refus de la transmission entraîne un individualisme dont tout le monde aujourd'hui s'offusque, mais qui est un pur produit de cet esprit de 1968 !

En résumé, l'esprit de 1968 qui exprime un refus de toute norme et de toute transmission, est en réalité un refus de Dieu et de sa Loi. On comprend aisément que ce contexte sera particulièrement défavorable à la réception de l'en-

¹⁸ F.-X. BELLAMY, *Les déshérités ou l'urgence de transmettre*, Plon, 2014, p ? 14-15. L'auteur cite Jean-Jacques Rousseau dans son livre *Émile ou de l'éducation*, publié en 1762 : « L'enfant ne doit rien faire malgré lui. [...] Ne lui commandez jamais rien, quoi que ce soit au monde, absolument rien. Ne lui laissez même pas imaginer que vous prétendiez avoir aucune autorité sur lui. » Et il ajoute : « Et quand, dans l'une de ces situations de la vie qui font naître des questions, l'élève dit : "Je ne sais pas", le précepteur lui répond : "Je ne sais pas non plus, cherchons ensemble." » (Cit. in *ibid.*, p. 68-69).

cyclique de Paul VI sur l'amour humain – et ce d'autant plus en raison de l'influence qu'aura cet esprit à l'intérieur même de l'Église en France...

B. Le contexte ecclésial français

Regardons la situation de l'Église en France dans ces années de l'après-concile. Arrêtons-nous d'abord sur un événement peu connu, mais qui reflète assez bien, hélas, l'atmosphère régnant entre Rome et l'épiscopat français dans son ensemble.

1. La lettre du cardinal Ottaviani

Le 24 juillet 1966, le Cardinal Ottaviani, Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, envoie aux présidents des Conférences épiscopales une lettre intitulée : « Erreurs doctrinales et dangers pour la foi ». Il y écrit qu'on « doit regretter que, de divers côtés, soient parvenues des nouvelles alarmantes au sujet d'abus grandissants dans l'interprétation de la doctrine du Concile, ainsi que d'opinions étranges et audacieuses apparaissant ici et là et qui troublent grandement l'esprit d'un grand nombre de fidèles¹⁹. » Il énumère ensuite dix erreurs concernant, entre autres, la Révélation, la personne de Jésus, l'Eucharistie, le péché originel, la théologie morale. Et il demande aux Conférences épiscopales un rapport sur ces erreurs.

Quelques semaines plus tard, les évêques de France, réunis à Lourdes pour l'assemblée plénière de la conférence épiscopale, étudient la réponse à donner à ce document. M^{gr} Veuillot (alors évêque coadjuteur de Paris) dit à la presse :

Il n'y a pas actuellement de motif d'alarme, de pessimisme, et l'attitude des évêques veut être très constructive. Une certaine effervescence de la pensée dans le secteur profane a naturellement un retentissement dans le domaine théologique. S'il y a des manifestations ici ou là de quelque pétulance, elles sont plutôt au fond une invitation continuelle au travail théologique²⁰.

Au mois de décembre, la Conférence épiscopale française envoie sa réponse officielle à Rome, dont voici quelques extraits :

Sans doute des évêques ont-ils regretté la forme donnée à cette interrogation... [...] il ne suffirait pas de dénoncer le désordre pour le faire cesser ; parfois même ce serait l'aggraver ! Le devoir doctrinal des évêques est positif... [...] Il s'agit plus habituellement de tendances, de courants, de malaise diffus, d'un certain flottement de la pensée. On n'est pas en présence d'un système cohérent. Bref, à considérer l'ensemble de la situation, il n'y a pas lieu de parler d'une résurgence du modernisme

¹⁹ *La Documentation Catholique*, tome LXIII (1966), col. 1843 à 1847.

²⁰ *Ibid.*, col. 1843 (note).

au sens historique du terme. [...] Quand aux formules dogmatiques, si quelques évêques redoutent un danger de subjectivisme doctrinal, la plupart estiment que le danger n'est pas dans le relativisme dogmatique. [...] Il faut souligner à nouveau l'importance d'une attitude positive en face de ces diverses tendances. Il s'agit moins de dénoncer le mal que de chercher le remède. [...] Les symptômes de vitalité sont multiples et réconfortants²¹.

On le voit, il ne s'agit pas d'une contestation frontale vis-à-vis de Rome, mais apparaît un refus clair, quoique formulé en langage ecclésiastique, de parler de crise. On ne veut pas s'opposer aux tendances mauvaises du moment (on refuse même de les voir, ou en tout cas de les nommer), et on choisit de mettre l'accent exclusivement sur le positif, le dynamisme, la vitalité de l'Église en France. L'avenir donnera tort à cette vision outrancièrement optimiste, et Benoît XVI vera, lui, l'un des plus grands dangers dans la « dictature du relativisme²² ».

2. L'Église en France et les troubles de mai 68

L'Église en France est évidemment touchée par les événements de 1968. Malheureusement, des membres de la hiérarchie s'impliquent dans les mouvements sociaux et politiques. C'est ainsi que Joseph Ratzinger ne craint pas d'écrire que, au mois de mai 1968 en France, « sur les barricades, il y avait des dominicains et des jésuites²³. » Un dominicain du Saulchoir, raconte que le drapeau rouge fut hissé pendant quinze jours sur le clocher du couvent (au scandale des ouvriers travaillant à l'ascenseur)²⁴. Mgr François Marty, qui avait été nommé cette année-là archevêque de Paris, avait lancé lors des événements du mois de mai cette exclamation on ne peut plus démagogique : « Dieu n'est pas conservateur²⁵ ! » Plus tard, le Père Louis Bouyer, accompagné du cardinal Daniélou et du Père de Lubac, allèrent rencontrer le cardinal Marty.

Ils lui représentèrent que l'Église de France allait à vau-l'eau à cause d'une interprétation totalement abusive du concile, qui faisait de celui-ci une table rase par rapport à la Tradition antérieure. Avec son accent rocailleux de paysan rouergat, le cardinal leur répondit : « Après le concile, nous avons pensé que l'avenir était au progressisme. Vous nous dites maintenant que le progressisme ne marche pas. Eh bien, nous reviendrons à l'intégrisme. » Le père de Lubac faillit s'étrangler de colère et se récria, scandalisé : « Monseigneur, il ne s'agit ni de progressisme, ni d'intégrisme, mais de la vérité. – La vérité, voilà bien un grand mot, un mot de théologien, mon père ! »²⁶

²¹ *Ibid.*, tome LXIV (1967), col. 327 à 338.

²² J. RATZINGER, « Homélie pour la Messe *pro eligendo romano pontifice* », 18-04-2005.

²³ J. RATZINGER, *Les principes de la théologie catholique*, op. cit., p. 433.

²⁴ Cf. J.-M. GARRIGUES, *Par des sentiers resserrés*, op. cit., p. 130.

²⁵ *Ibid.*, p. 132.

Des pétitions contestataires de théologiens, de prêtres et de laïcs verront le jour dans ces années, pour demander la « liberté » de pouvoir exprimer leurs hypothèses...²⁷ Si certains théologiens vont prendre avec courage la défense de Paul VI pour protéger la foi de l'Église, d'autres craindront de le faire. Ainsi, le père Congar, interrogé par un jeune dominicain en 1968 sur les raisons de son silence alors qu'il ne partage pas la contestation qui sévit dans son propre couvent, répondra : « Parce que je ne veux pas passer aux yeux des jeunes pour un vieux réac, comme Lubac ou Bouyer²⁸ ! »

3. L'enseignement de la foi et de la morale

Nous avons évoqué plus haut les répercussions de l'idéologie sur l'enseignement – en particulier le fait de pas transmettre. L'enfant ne doit pas apprendre ni recevoir, mais découvrir par lui-même, par son expérience. Nous connaissons les résultats catastrophiques de ces méthodes dans l'éducation nationale : les enfants ne savent plus lire ni écrire. Ils ne connaissent plus l'histoire de leur pays... Mais dans l'Église, on a cru bon d'appliquer pendant plusieurs décennies cette même idéologie : il ne fallait plus enseigner de vérités, mais seulement favoriser l'expérience et la découverte. Le résultat est analogue, et Benoît XVI pourra parler d' « analphabétisme religieux²⁹ ». On n'a plus transmis les vérités de la foi. C'est ainsi que le cardinal Martini écrivait dans l'un de ses derniers livres : « Nous ne pouvons rien enseigner aux jeunes ; nous ne pouvons que les aider à écouter le maître intérieur. [...] Les prenons-nous au sérieux en tant que partenaires égaux, ou bien voulons-nous les instruire parce que nous les considérons comme stupides ou dans l'erreur³⁰ ? »

Mais revenons en France... En 1981 paraîtra l'ouvrage *Pierres vivantes*, qui sera un fruit direct de cet esprit de 1968. Il se présente comme un recueil de textes bibliques présentant la foi, et servira dans les faits de base pour la catéchèse. Dans ce recueil, approuvé à l'assemblée des évêques de France, le vocabulaire s'était éloigné de son contenu traditionnel (par exemple le péché originel était remplacé par le « péché du monde »), et l'ordre même de l'histoire du salut y est revisité selon les théories exégétiques en vogue : on commence par l'exode, puis on parle de la mémoire des ancêtres (Abraham) et de la « ré-

²⁶ *Ibid.*, p. 132. Sur l'attitude des évêques durant cette période, le Père Garrigues répond en la qualifiant d'« opportunisme pastoral ».

²⁷ Cf. Y. CHIRON, *Paul VI*, op. cit., p. 245-246.

²⁸ J.-M. GARRIGUES, *Par des sentiers resserrés*, op. cit., p. 131.

²⁹ BENOÎT XVI, « Rencontre avec le clergé de Rome », 23-02-2012.

³⁰ C.-M. MARTINI, *Le rêve de Jérusalem ; Conversations avec Georg Sportschill sur la foi, les jeunes et l'Église*, Paris, Desclée de Brouwer, 2009, p. 90 et 94.

flexion » sur la création et le péché (« du monde » !). Quant au nouveau testament, il commence par la Pentecôte et les premières communautés chrétiennes, au sein desquelles revient la mémoire des témoins, avec la Passion et la résurrection, puis la vie publique et enfin l'enfance de Jésus ! Les 15 et 16 janvier 1983, c'est dans ce contexte que le cardinal Joseph Ratzinger, Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, viendra faire à Paris et à Lyon une conférence sur la transmission de la foi et les sources de la foi³¹. Il porte dans cette conférence un jugement sévère sur l'évolution de la catéchèse : « Ce fut une première et grave faute de supprimer le catéchisme et de déclarer dépassé le genre même du catéchisme. » Et il évoque « la misère de la catéchèse nouvelle³² ». Ces allusions seront très bien comprises et passeront très mal. Le 14 juillet 1983, la Congrégation pour la Doctrine de la Foi indiquera à la Conférence épiscopale des changements à apporter à *Pierres vivantes*, qui paraîtra modifié en 1985. C'est cette même année que sera demandé au synode des évêques un catéchisme universel, qui paraîtra sept ans plus tard : le *Catéchisme de l'Église Catholique*.

Sur le plan de la morale, le « il est interdit d'interdire » déteint dans l'Église elle-même, au point pour certains de redéfinir ce qu'est la conscience : un organe de décision pouvant définir le bien ou le mal dans la situation particulière où je me trouve – et non plus le lieu de la rencontre avec Dieu pour juger de ce qui est objectivement bien ou mal. Jean-Paul II dénoncera plus tard dans l'encyclique *Veritatis Splendor* cette notion faussée de conscience.³³

À bien des égards, le tableau dressé pourra paraître sombre – et dans les faits, il l'est en partie. Si l'on a présenté ainsi ce qui est la réalité, ce n'est pas pour critiquer, mais pour mieux comprendre le contexte de la publication d'*Humanæ Vitæ*, pour mieux pénétrer la souffrance de Paul VI, et pour mieux admirer son courage, lorsqu'il prit la décision de donner à l'Église l'encyclique – de même que le courage de Jean-Paul II et de Benoît XVI qui entreprirent de travailler après Paul VI pour raffermir l'Église dans la foi vécue en vérité.

³¹ Il y fera une allusion directe, lorsqu'il viendra comme pape à Paris le 12 septembre 2008, dans la cathédrale Notre Dame, ainsi qu'une allusion voilée à Lourdes (le 14 septembre), dans son discours aux évêques, en parlant du rapport entre méthode et contenu dans la catéchèse.

³² J. RATZINGER, « Transmission de la foi et sources de la foi », conférence prononcée à Paris et à Lyon les 15 et 16 janvier 1983.

³³ Cf. JEAN-PAUL II, *Veritatis Splendor*, en particulier les n°54 à 56.

III. LA RÉCEPTION D'*HUMANÆ VITÆ*

Venons-en donc à la publication de l'encyclique. Le 25 juillet 1968, le pape Paul VI signait donc l'encyclique *Humanae Vitæ*, sur « le mariage et la régulation des naissances ». Elle était rendue publique le 29 juillet. On aura compris que le contexte était on ne peut plus défavorable.

Comme on l'a dit, cette encyclique n'est pas d'abord un « non ». Comme le soulignait Joseph Ratzinger, elle rappelle courageusement trois options essentielles de l'Église : une attitude positive envers la place de l'enfant dans l'humanité, la relation intrinsèque entre sexualité et procréation, et le danger réel de traiter de vrais problèmes moraux par de simples moyens techniques³⁴.

Dans cette optique, Paul VI réaffirme l'illégitimité des méthodes contraceptives : « Tout acte matrimonial doit rester ouvert à la transmission de la vie³⁵. » Par conséquent, est exclue « toute action qui, soit en prévision de l'acte conjugal, soit dans son déroulement, soit dans le développement de ses conséquences naturelles, se proposerait comme but ou comme moyen de rendre impossible la procréation. » Le pape rappelle donc qu'« un acte conjugal rendu volontairement infécond » est « intrinsèquement déshonnête »³⁶.

Il a fallu à Paul VI un grand courage pour donner ce texte. Comme on le sait aussi, plusieurs cardinaux avaient exprimé leurs réticences, voire leur opposition à cette prise de position pourtant en continuité avec l'enseignement magistériel donné jusqu'alors.

A. La réception dans l'Église universelle

C'est peu dire que la réception d'*Humanae Vitæ* a été difficile... Pour avoir une vision plus développée théologiquement de ces réactions, nous vous invitons à lire l'excellent livre de M^{gr} Livio Melina, *Le discernement dans la vie conjugale*, dont quelques pages rapportent, en les expliquant précisément, les déclarations de certaines conférences épiscopales³⁷. Contentons-nous ici de mentionner quelques réactions.

Au total, ce sont trente-trois conférences épiscopales qui ont publié des déclarations sur *Humanae Vitæ*. La conférence épiscopale canadienne, par

³⁴ Cf. J. RATZINGER, *Le sel de la terre ; le christianisme et l'Église au seuil du troisième millénaire*, Flammarion/Cerf, 1997, p. 196 à 198. Le Cardinal fait remarquer que la dissociation opérée entre procréation et sexualité nous rapproche du *Meilleur des mondes* de Huxley (cf. p. 197).

³⁵ *Humanae Vitæ*, n°11.

³⁶ *Ibid.*, n°14.

³⁷ L. MELINA, *Le discernement dans la vie conjugale*, Paris, Téqui, 2024, p. 125 à 135.

exemple, écrira, après avoir affirmé son union au pape : « nous nous déclarons unis au peuple de Dieu et nous vivons avec lui les difficultés que plusieurs éprouvent à comprendre cet enseignement, à l'assimiler et à le mettre en pratique³⁸. » Et plus loin : « Selon les principes reconnus de la théologie morale, dans la mesure où ces personnes auraient fait un effort sincère pour se conformer aux directives données, sans toutefois y parvenir, elles peuvent avoir la certitude qu'elles ne sont pas coupées de l'amour de Dieu, dès lors qu'elles choisissent honnêtement la voie qui leur semble la meilleure³⁹. » C'est une manière de prendre le contre-pied de l'enseignement du pape... Les conférences épiscopales allemande et belge iront dans le même sens. Une déclaration s'opposant frontalement à l'encyclique sera publiée par le Père Charles Curran (de l'université jésuite de Washington), et signée par plus de 600 théologiens et professeurs de séminaires (principalement américains et européens)...

Trois ans plus tard, dans une interview, le cardinal Suenens (archevêque de Malines-Bruxelles) dénoncera la « tendance centralisatrice, juridique, statique, bureaucratique » qui prévaut à Rome, et demandera que les grands textes ne soient plus élaborés par le pape seul mais en collaboration avec tous les évêques⁴⁰. Il recevra aussitôt le soutien de théologiens contestataires comme Hans Küng ou Karl Rahner.

D'autres réactions seront, elles, positives. Yves Chiron note que

plusieurs évêchés européens (en Irlande, Pologne, Espagne) ont adhéré sans réserve à l'encyclique. Significativement, les évêchés des pays du tiers-monde ont, eux aussi, accueilli très favorablement l'encyclique. [...] M^{gr} Thiandoum, archevêque de Dakar, dans un article publié dans *La Croix*, se fera lui aussi l'écho du « oui de l'Afrique à l'appel du père commun des fidèles ». ⁴¹

Paul VI fera remercier les évêques espagnols par une lettre envoyée de sa part par le secrétaire d'État, le cardinal Cicognani, qui écrira :

Ce précieux document reflète, en effet, une claire concordance avec la doctrine, les normes et les directives pastorales de l'encyclique. Les idées que l'épiscopat de ce pays a cru opportun de rappeler démontrent une pensée précise ; elles contrastent avec certaines interprétations ambiguës qui troublent les consciences ; elles sont dictées par la fidélité aux enseignements de la chaire de Pierre et par un amour

³⁸ « Déclaration des évêques canadiens sur l'encyclique *Humanae Vitae* » (Déclaration de Winnipeg), n°4.

³⁹ *Ibid.*, n° 26.

⁴⁰ Cf. Y. CHIRON, *Paul VI, op. cit.*, p. 254-255.

⁴¹ Y. CHIRON, « *Humanae Vitae* : histoire d'une encyclique », *La Nef*, 304 (juin 2018) [en ligne : <https://lanef.net/2018/07/04/humanae-Vitae-histoire-dune-encyclique/>].

intense du vrai bien des âmes. Une attitude si claire et si loyale ne pouvait susciter chez le Vicaire du Christ que des sentiments de vive estime, de profonde gratitude et de joie pastorale⁴².

Pour donner une idée des proportions des réactions des évêques dans le monde, Yves Chiron ajoute cette note intéressante :

Le P. Philip Kaufman, bénédictin américain, a étudié les déclarations des évêques du monde entier dans les jours et les semaines qui ont suivi la publication de l'encyclique : 262 évêques ont accepté totalement l'enseignement d'*Humanae Vitae*, 866 ont cherché à atténuer la portée de l'enseignement pontifical et 428 se sont montrés hésitants ou équivoques. Il faudrait conclure de cette évaluation statistique que seulement 17 % des évêques catholiques, en 1968, ont donné un assentiment sans réserve à l'enseignement pontifical sur la contraception⁴³.

B. La réception en France

Développons un peu les réactions à l'encyclique en France.

1. Dans la société française

Sans surprise, le docteur Pierre Simon se fait l'interprète de la franc-maçonnerie : « En condamnant les méthodes contraceptives, avec l'encyclique *Humanae Vitae*, Paul VI avait, en 1968, déclenché un combat d'arrière-garde. »⁴⁴ La presse nationale va dans le même sens :

France-Soir estima que Paul VI « a brisé un espoir et plonge beaucoup de catholiques dans le désarroi ». *Le Monde*, sous la plume de Jean-Marie Paupert, estima que Paul VI s'était exprimé « contre le sentiment du collège des évêques et en dehors de lui » et que « la porte de Vatican II est à présent fermée ». Dans *L'Express* le journaliste catholique [sic] Jacques Duquesne prédisait : « Il est possible que de nombreux couples quittent l'Église sur la pointe des pieds, pour renforcer cette sorte d'Église souterraine, marginale, constituée par de petits groupes de chrétiens convaincus, mais déçus par l'Église officielle. » Dans *Le Nouvel Observateur*, Nicolas Boulte, ancien dirigeant de la Jeunesse étudiante chrétienne, ironisa sur « Le pari de Paul VI » : « Quatre ans d'hésitation pour condamner des siècles de progrès. »⁴⁵

Paradoxalement, quelques penseurs réagissent différemment. Ainsi,

« il est à noter que dans cette même presse, hostile, des intellectuels ont pu prendre la défense du pape et de son enseignement : Louis Salleron dans *Le Monde*, Maurice Clavel dans *Le Nouvel Observateur*. Clavel, dans un grand article sur six

⁴² *La Documentation catholique*, tome LXVI (1969), page 366.

⁴³ Y. CHIRON, *art. cit.*

⁴⁴ P. SIMON, *De la vie avant toute chose*, p. 167.

⁴⁵ Y. CHIRON, *art. cit.*

colonnes, expliqua que « l'encyclique n'est pas une opinion du pape, mais l'application évidente à un problème contemporain, du dogme chrétien », que Paul VI « a frappé un très grand coup historique » et que l'encyclique « apporte un souffle d'air frais. »⁴⁶

2. Dans l'Église de France

Les évêques de France vont mettre du temps à publier une déclaration, qui paraîtra le 8 novembre. Ce texte énonce, au numéro 3 : « nous ne saurions prêter trop d'attention à la souffrance de consciences divisées entre leur volonté de fidélité à l'enseignement du Pape et les difficultés quasi insurmontables auxquelles elles se heurtent, ainsi qu'un malaise de ceux qui, au terme d'études sérieuses, étaient parvenus à des conclusions différentes. » Et au numéro 16 :

La contraception ne peut jamais être un bien. Elle est toujours un désordre, mais ce désordre n'est pas toujours coupable. Il arrive, en effet, que des époux se considèrent en face de véritables conflits de devoirs. [...] À ce sujet, nous rappellerons simplement l'enseignement constant de la morale : quand on est dans une alternative de devoirs où, quelle que soit la décision prise, on ne peut éviter un mal, la sagesse traditionnelle prévoit de rechercher devant Dieu quel devoir, en l'occurrence, est majeur. Les époux se détermineront au terme d'une réflexion commune menée avec tout le soin que requiert la grandeur de leur vocation conjugale⁴⁷.

Le lendemain de la publication de cette note, le 9 novembre, une note de l'Agence France Presse annonçait : « On se félicite au Vatican de la courageuse prise de position de l'épiscopat français sur *Humanæ Vitæ*. » Et l'AFP ajoutait que pour le Vatican, la note des évêques de France « correspond point pour point à l'esprit et à la lettre du document pontifical⁴⁸. » On ignore d'où venait cette information. Ce que l'on sait, c'est qu'elle fut clairement démentie par *l'Osservatore romano*, qui la rectifiait dans son édition du 16 novembre 1968 :

Les déductions que certains journaux et périodiques ont tirées de ce document [de la CEF] et d'autres documents similaires vont sans aucun doute au-delà des intentions des évêques qui, dans leurs déclarations, réaffirment leur adhésion à l'enseignement de l'encyclique. D'autres déductions laissent même entrevoir la possibilité d'une interprétation bivalente, qui finirait par invalider la valeur contraignante de la loi⁴⁹.

⁴⁶ *Ibid.*

⁴⁷ « Note pastorale de l'Épiscopat français sur l'encyclique *Humanæ Vitæ* » (texte sur le site de la Conférence des évêques de France :

https://ec.cef.fr/wp-content/uploads/sites/2/2014/05/20080724note_pasto_humanae_Vitæ.pdf.

⁴⁸ https://www.lemonde.fr/archives/article/1968/11/18/divergences-de-vues-a-rome_2488207_1819218.html.

⁴⁹ *L'Osservatore romano*, 16-11-1968, p. 2.

3. *Des réactions positives !*

Au-delà de cette note de la Conférence épiscopale, quelques évêques ont exprimé individuellement leur adhésion à l'enseignement de Paul VI. Ainsi, « le cardinal Renard, archevêque de Lyon et président de la commission épiscopale de la famille, déclarait dès le 2 août : "De nombreux fidèles de l'Église [...] sont reconnaissants au pape d'avoir eu le courage de parler." » Par ailleurs, dans certains diocèses comme Lyon et Luçon, « des évêques prirent des initiatives (conférences, réunions, etc.) pour faire connaître et expliquer aux prêtres comme aux laïcs le contenu de l'encyclique. » Notre Père fondateur, à Saint Pierre de Colombier, rédigeait une lettre à Paul VI et la faisait signer par les amis de la Communauté pour remercier le pape de son courage, lui exprimer une totale adhésion à l'enseignement de l'encyclique, et pour le soutenir face à la contestation.

4. *La souffrance de Paul VI...*

Ce qui est certain, c'est que Paul VI souffrit beaucoup de la contestation qui eut cours dans l'Église. Lors de la première audience après la promulgation d'*Humanae Vitae*, il disait : « Jamais comme en cette conjoncture, Nous n'avions senti le poids de Notre charge » Il ajoutait :

Nous connaissions les controverses suscitées par ce problème si important, avec tant de passion mais aussi avec tant d'autorité ; Nous percevions les voix puissantes de l'opinion publique et de la presse ; Nous écoutions les voix plus faibles, mais plus pénétrantes pour Notre cœur de père et de pasteur, de tant de personnes, de femmes respectables spécialement, angoissées par ce problème difficile et par leur expérience encore plus difficile.

Et il affirmait courageusement : « Nous avons pesé les conséquences de l'une ou de l'autre décision, et Nous n'avons pas eu de doute sur Notre devoir de prononcer Notre sentence dans les termes exprimés par la présente encyclique⁵⁰. »

Mais Paul VI confiera au cardinal Jacques Martin au sujet de l'encyclique : « C'est mon Gethsémani⁵¹ ! » Et le pape, qui publiait sa septième encyclique depuis 1964, ne publiera plus d'encyclique jusqu'à sa mort en 1978...

⁵⁰ PAUL VI, « Audience générale », 31-07-1968.

⁵¹ J. MARTIN, *Mes six papes ; Souvenirs romains du cardinal J. Martin*, Mame, 1993, p. 140. Le cardinal ajoute : « Même des évêques avaient déclaré publiquement leur désaccord avec l'encyclique, et l'accord de certains, équivoque, provoqua un démenti de l'*Osservatore*, comme ce fut le cas pour la France. Un communiqué de l'Agence France-Presse avait assuré que le document des évêques de France sur *Humanae Vitae* correspondait « point par point » aux désirs du Vatican. L'*Osservatore* romano du 16 novembre dut démentir. »

5. Cinquante années plus tard...

L'encyclique continue, cinquante ans plus tard, à être l'objet de dissensions. Néanmoins, il est frappant de voir que les lieux d'Église où elle a été acceptée, enseignée et mise en œuvre sont des lieux vivants. Benoît XVI pouvait dire en 2008, à l'occasion des quarante ans d'*Humanæ Vitæ* :

La vérité exprimée dans *Humanæ Vitæ* ne change pas ; au contraire, précisément à la lumière des nouvelles découvertes scientifiques, son enseignement se fait plus actuel et incite à réfléchir sur la valeur intrinsèque qu'il possède. La parole clef pour entrer avec cohérence dans ses contenus demeure celle de l'amour⁵².

Pendant la bataille pour la fidélité à l'encyclique demeure un défi... C'est ainsi qu'a été organisé en mai 2023 à Rome par la Chaire internationale de bioéthique Jérôme Lejeune un congrès sur *Humanæ Vitæ*. Le cardinal Ladaria (alors Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi), y décrit *Humanæ Vitæ* comme porteuse d'une « vision d'avenir, et insista, dans les mêmes termes que Benoît XVI : « La vérité exprimée dans *Humanæ Vitæ* ne change pas. » Quelques heures plus tard, le site d'information du Vatican (Vatican news) publiait une interview de M^{gr} Vincenzo Paglia, président de l'Académie Pontificale pour la Vie, qui prenait de manière feutrée, mais claire, le contre-pied du cardinal Ladaria...⁵³ Au point que *La Croix* écrivait : « Bataille au Vatican sur la morale sexuelle. Deux hauts responsables du Vatican ont exposé, vendredi 19 mai, des visions très dif-

⁵² BENOÎT XVI, « Discours aux participants au congrès international à l'occasion du 40^e anniversaire de l'encyclique *Humanæ Vitæ* », 10-05-2008.

⁵³ <https://www.vaticannews.va/fr/vatican/news/2023-05/vatican-paglia-humana-Vitæ-vie-paul-vi.html>. Citons cette réponse de Mgr Paglia : « Pour ma part, je suis d'accord avec tous les passages d'*Humanæ Vitæ*. Vous ne trouverez personne qui défende la vie humaine avec plus d'acharnement et de ténacité que moi. Je pense que cette encyclique doit être lue dans son actualité, qui concerne la procréation des relations humaines. Nous sommes confrontés à des défis d'époque : dans les années 1960, la "pilule" semblait être le mal absolu. Aujourd'hui, nous sommes confrontés à des défis encore plus grands : la vie de l'humanité entière est en danger si nous n'arrêtons pas la spirale des conflits, des armes, si nous ne désamorçons pas la destruction de l'environnement. J'aimerais qu'il y ait une lecture qui intègre *Humanæ Vitæ* avec les encycliques du Pape François (et de Jean-Paul II) et avec *Amoris lætitia*, pour ouvrir une nouvelle ère d'humanisme intégral. Intégral, en abandonnant les lectures partielles. Après tout, le cardinal Zuppi, dans son message à la conférence, écrit qu'il est "très important que nous évitions de procéder par cercles étroits et homogènes, qui à la fin auraient l'intention de réitérer les positions des participants, sans activer un dialogue sincère et authentique". C'est vrai, parce que – et je le répète – aujourd'hui, le défi de la continuation, de la protection, du développement de la vie humaine doit être posé de manière transversale, comme nous l'enseignent *Laudato si'* et *Fratelli tutti*. »

férentes de l'encyclique *Humanae Vitae*, un texte crucial de la morale de l'Église catholique sur la sexualité. Une confrontation d'idées très rare en public⁵⁴. »

CONCLUSION

Nous voudrions conclure cette présentation par quelques remarques importantes pour aujourd'hui.

– Tout d'abord, il convient de rappeler, paisiblement, mais avec fermeté, que l'enseignement d'*Humanae Vitae* fait partie de la doctrine de l'Église, en une matière grave, et n'est donc absolument pas facultatif ni pour les pasteurs ni pour les fidèles. Jean-Paul II disait en 1987 :

ceux qui se placent en contradiction ouverte par rapport à la loi de Dieu, authentiquement enseignée par l'Église, entraînent les époux sur un mauvais chemin. Rien de ce qu'enseigne l'Église sur la contraception n'appartient à une matière susceptible de libre discussion de la part des théologiens. Enseigner le contraire revient à induire en erreur la conscience morale des époux⁵⁵.

– Il est une question qu'on entend parfois : Paul VI savait que ce document susciterait des oppositions – même s'il n'en prévoyait probablement pas l'étendue dans l'Église elle-même. Pourquoi alors l'a-t-il publié ? Jésus savait, en donnant son Discours du Pain de vie, que nombre de ses disciples l'abandonneraient : « Cette parole est dure. Qui peut l'entendre ? » (Jn 6, 60). Or il devait dire cette vérité. Le cardinal Müller écrivait :

Les prophètes des temps bibliques ont été persécutés et Jésus lui-même a averti ses disciples : « On dira faussement contre vous toute sorte de mal à cause de moi » (Mt 5, 11). Dans ces conditions, pourquoi les évêques, en tant que successeurs des apôtres, se mettent-ils en tête que la cause des persécutions et des calomnies est

⁵⁴ <https://www.la-croix.com/Religion/Bataille-Vatican-morale-sexuelle-2023-05-19-1201268003>.

L'article se conclut ainsi : « Cette confrontation, aussi franche qu'inattendue, s'inscrit dans un contexte de débats intenses au sein de l'Académie pontificale pour la vie. Récemment, plusieurs prises de position ont suscité des crispations au sein de cette institution, fondée en 1994 par Jean-Paul II et le professeur Jérôme Lejeune, découvreur de la trisomie 21. Ce fut le cas notamment en février 2022 lorsque le père Carlo Casalone, jésuite et membre de l'Académie, qualifia le suicide assisté de « plus grand bien commun possible » en comparaison de l'euthanasie – une prise de position publiée dans *La Civiltà Cattolica*, une revue jésuite dont les épreuves sont validées par le Vatican. Début juillet également, la sortie d'un livre acta le tournant pris par le Vatican en matière d'approche morale. Une *Éthique théologique de la vie* rassemblait pour la première fois des textes remettant en cause certains points de doctrine morale, faisant grand bruit au Vatican. »

⁵⁵ JEAN-PAUL II, « Discours aux participants à une rencontre d'études sur la procréation responsable », 05-06-1987.

seulement à chercher dans une mauvaise politique médiatique, à laquelle il serait facile de remédier en améliorant leurs talents de communicateurs⁵⁶ ? »

On ne doit pas avoir peur, quelles qu'en soient les conséquences, de dire la vérité, dans la douceur de l'amour : « proclame la Parole, intervies à temps et à contretemps, dénonce le mal, fais des reproches, encourage, toujours avec patience et souci d'instruire » (2 Tm 4, 2).

- Enfin, dans un monde encore corrompu par les idéologies de 1968, nous devons courageusement et joyeusement être les témoins de la beauté de cet enseignement de l'Église, réaffirmé par Paul VI. C'est ce qu'ont fait Jean-Paul II et Benoît XVI. C'est ce que nous devons faire à leur suite. L'Église, mère et éducatrice, « experte en humanité⁵⁷ », s'adresse à l'homme comme le faisait Jésus : elle est exigeante parce qu'elle aime. Et tout en annonçant les exigences de l'amour vrai, elle transmet, en particulier par les sacrements, la grâce de vivre ce qu'elle annonce. C'est la prière que saint Augustin adressait à Dieu : « Donne ce que tu ordonnes, et ordonne ce que tu veux. »

Ainsi, le plus sûr antidote pour résister aux idéologies de 1968 est de vivre une authentique vie de famille chrétienne. Concluons en faisant nôtres ces mots du cardinal Sarah :

Je veux dire à tous les parents chrétiens qu'ils sont la gloire de l'Église du XX^e siècle : votre témoignage est parfois un martyr quotidien. Vous devez affronter le mépris du monde quand vous choisissez de donner la vie. Vous devez affronter la précarité et l'incertitude du lendemain. Mais votre mission est grande ! Vous portez l'espoir du monde et de l'Église ! Les sourires et la joie de vos enfants sont votre plus belle récompense ! Soyez fermes ! Accrochez-vous à la foi ! Par votre fidélité à l'enseignement du Christ sur le couple et la famille, par vos marques d'amour quotidiennes, vous semez des germes d'espérance. Bientôt se lèvera la moisson⁵⁸.

⁵⁶ G. MÜLLER, *La force de la vérité ; les défis posés à la foi catholique dans un monde qui n'est plus chrétien*, Artège, 2020, p. 58-59.

⁵⁷ PAUL VI, *Populorum Progressio*, n°13.

⁵⁸ Cardinal R. SARAH, avec N. DIAT, *Le soir approche et déjà le jour baisse*, Fayard, 2019, p. 393.

LE DON DE LA VIE ET LA RESPONSABILITÉ PROCRÉATIVE

M^{gr} Livio MELINA

« Qu'est-ce que l'homme pour que tu te souviennes de lui ? » (Ps 8,5). La grande question, qui a toujours habité le cœur de l'homme, trouve dans le verset du huitième psaume un écho et, en même temps, une étonnante suggestion de réponse. La question suprême de l'existence est en effet placée dans un dialogue de prière et de louange de la créature humaine à son Créateur. L'hymne de louange du texte sacré proclame avec étonnement la grandeur et la primauté de l'homme sur toute la création : « Tu l'as fait un peu moins qu'un dieu, tu l'as couronné de gloire et de magnificence, tu lui as donné autorité sur les œuvres de tes mains. Tu lui as donné l'autorité sur les œuvres de tes mains, tu as tout mis sous ses pieds ». Mais en même temps, il précise la raison de cette grandeur singulière : l'originalité irréductible et la centralité de l'homme dans la création sont constituées par le fait que Dieu se souvient de lui, par sa relation avec Dieu qui, en le créant à son image (cf. Gn 1,26), l'appelle à exercer une fonction régaliennne sur la terre, en lui déléguant son autorité et en l'appelant à en être l'intendant¹. Lorsque l'homme oublie cela et cherche à se soustraire au regard du Créateur, il est alors « comme un souffle, dont les jours sont comme l'ombre qui passe », il devient alors seulement « comme l'un des animaux qui périssent », comme l'affirment avec réalisme d'autres psaumes (Ps 144,4 ; 49,12).

Le choix d'utiliser cette citation du Psaume 8 pour introduire la réflexion sur la responsabilité procréative dans l'optique catholique a pour but de suggérer que s'interroger sur l'origine de l'homme revient en fin de compte à s'interroger sur sa dignité même. D'où vient l'homme ? À qui appartient-il en fin de compte ? Dans quel récit s'inscrit-il ? Une compréhension adéquate de la réponse catholique aux questions éthiques concernant la responsabilité humaine dans le domaine de la procréation présuppose une réflexion sur son fondement théologique, sur lequel elle s'appuie et dont elle seule tire la lumière. C'est donc précisément de là qu'il faut partir.

¹ Cf. B. OGNIBENI, « *Si je n'étais pas à toi* ». Méditations et notes sur quinze psaumes et un poème de Grégoire de Nazianze, Milan, Jaca Book, 1998, p. 17-28.

I. LE FONDEMENT THÉOLOGIQUE

« J'ai acheté un homme au Seigneur » (Gn 4,1). C'est par ce cri de jubilation que la première femme a accueilli le premier homme engendré. Et dans son cri s'expriment aussi bien la conscience reconnaissante d'un don reçu « d'en haut », que la fierté d'avoir contribué, avec Adam, à la naissance de cette vie nouvelle. L'attribution à Dieu de ce premier « événement heureux » n'a nullement pour but d'occulter le geste humain de l'union sexuelle, dont l'enfant est issu. Au contraire, elle élève sa signification au niveau d'une "procréation" : « Adam s'unit à Ève, sa femme, qui conçut et enfanta Caïn, et il dit : J'ai acheté un homme au Seigneur » (Gn 4,1). L'homme et la femme, en se générant, ont véritablement collaboré avec Dieu, de l'initiative créatrice duquel – comme le croit l'Église – naît immédiatement l'âme spirituelle de toute personne humaine, créée à son image et appelée dans le Christ à participer librement à sa vie divine². Plutôt que de la simple "reproduction" d'un spécimen d'une espèce, il faut donc parler de la "procréation" d'une personne unique et non reproductible, appelée à une relation singulière avec Dieu³. Dans le phénomène biologique de la fécondation et dans la dynamique instinctive et physiologique de la sexualité, dont elle découle, il y a un facteur qui va « au-delà », qui dépasse les parents humains eux-mêmes. L'Écriture Sainte ne nie pas le fait matériel : l'homme vient de la terre. Mais elle y voit le surgissement nouveau : par le souffle divin, la personne est constituée à la ressemblance de Dieu. Cela, qui est vrai pour Adam, est vrai pour tout homme. À l'origine de toute vie humaine, chaque fois que la vie surgit dans l'obscurité intérieure du sein maternel, c'est Dieu qui dit, une fois encore : « Faisons l'homme à notre image et à notre ressemblance » (Gn 1,26).

Dans son cri de joie, Eve manifeste ainsi sa « pleine conscience du mystère de la création, qui se renouvelle dans la génération humaine⁴ ». « Dans la biologie de la génération s'inscrit la généalogie de la personne⁵ », affirme succinctement Jean-Paul II. Il convient également de souligner immédiatement que lorsque l'on affirme que les époux sont des collaborateurs de Dieu dans la génération d'un nouvel être humain, il ne s'agit pas de limiter leur rôle à la simple sphère biologique. La génération d'une personne, « corpore et anima unus »,

² Cf. PIE XII, Enc. *Humani generis* : AAS 42 (1950), p. 575 ; PAUL VI, *Professio fidei* : AAS 60 (1968), p. 436.

³ Cf. J. RATZINGER, « Der Mensch zwischen Reproduktion und Schöpfung. Theologische Fragen zum Ursprung des menschlichen Lebens », *Internationale katholische Zeitschrift Communio*, 18/1 (1989), p. 61-71.

⁴ JEAN-PAUL II, *L'homme et la femme l'ont créé. Catéchèse sur l'amour humain*, Città Nuova, Rome – Libreria Editrice Vaticana, Cité du Vatican 1985, cat. XXI, p. 96-100 ; Enc. *Evangelium Vitæ*, n°43.

⁵ JEAN-PAUL II, Lettre aux familles *Gratissimum sane*, 2 février 1994, n°9.

est un événement unitaire, dans lequel le niveau spirituel se produit en unité simultanée avec le niveau corporel⁶. Si l'image et la ressemblance ne peuvent venir que de Dieu, de son "souffle", comme cela s'est produit dans la première création de l'Adam originel, il ne s'agit pas de limiter la fonction générative des époux à la dimension corporelle, mais plutôt de « souligner que dans la paternité et la maternité humaines, Dieu lui-même est présent d'une manière différente de ce qui se passe dans toutes les autres générations sur terre »⁷. En effet, le fruit de la procréation humaine est « un homme nouveau, qui apporte avec lui dans le monde une image et une ressemblance particulières de Dieu lui-même », qui ne peut venir que de Dieu.

La racine ultime de la dignité de la personne humaine, sa singularité irréductible, qui la rend indéductible et indisponible, se trouve précisément dans cette immédiateté de la relation avec le Dieu Créateur, qui « a voulu l'homme, chaque homme, dès le commencement et le "veut" dans chaque conception et chaque naissance humaines. Dieu "veut" l'homme comme un être semblable à lui, comme une personne⁸ ». C'est sur cette certitude d'être voulu que repose la cohérence de la dignité personnelle de chaque personne. Il a été souligné que s'il n'est pas possible de trouver dans l'Écriture Sainte un mot équivalent à la notion de personne, c'est à travers la réalité de l'élection que s'exprime l'unicité et la singularité de l'individu⁹. « Une femme oublie-t-elle son enfant [...] ? Même s'il y avait une femme pour oublier, moi je ne t'oublierai jamais » (Is 49,15). Le drame d'une culture qui rejette Dieu comme Père est qu'elle finit inévitablement par perdre jusqu'à l'évidence de la valeur de la personne humaine¹⁰.

Ainsi, on peut également saisir la signification du lien entre la procréation humaine et l'exercice de la sexualité. La dignité de la procréation est préservée dans son originalité en prenant naissance précisément dans un acte d'amour, spirituel et corporel, d'un homme et d'une femme liés par le lien nuptial. L'ouverture à la génération d'une nouvelle vie, qui se produit précisément dans le cadre de la conjonction sexuelle des corps de l'homme et de la femme, n'est pas un fait purement biologique ou une pure coïncidence. Elle indique plutôt une signification profonde de la sexualité au niveau personnel : c'est précisément lorsque les époux se donnent l'un à l'autre dans le signe du corps et ex-

⁶ CONCILE VATICAN II, Constitution pastorale. *Gaudium et spes*, n°14.

⁷ JEAN-PAUL II, Lettre aux familles, *op. cit.*, n°9.

⁸ *Ibid.* Cf. la déclaration *Dignitas infinita*, du DICASTÈRE POUR LA DOCTRINE DE LA FOI, 25-03-2024.

⁹ P. BEAUCHAMP, « Person, Election and Universality in the Bible », in V. MELCHIORRE (ed.), *L'idea di persona*, Milan, Vita e pensiero, 1996, p. 33-50.

¹⁰ Cf. *Gaudium et spes*, *op. cit.*, n°36 : « Car sans le Créateur, la créature disparaît. »

priment ainsi leur être à l'image et à la ressemblance du Dieu créateur, qui est amour, qu'ils peuvent aussi devenir les collaborateurs de Dieu dans l'appel à la vie d'une nouvelle personne, qui naît ainsi comme un nouveau don à partir du don réciproque des époux. L'acte conjugal est saisi dans sa dignité propre lorsqu'il est compris dans cet horizon personnaliste et théologique : il exprime la rencontre entre l'éternel (Dieu) et le temporel (le don des époux). C'est pourquoi on peut dire que « l'amour conjugal est le temple dans lequel Dieu célèbre le mystère de son amour créateur¹¹ ».

Ouvrons maintenant un texte propre à la révélation chrétienne, tiré de l'épistolaire paulinien : « C'est pourquoi je fléchis les genoux devant le Père, de qui toute paternité au ciel et sur la terre tire son nom » (Ep 3, 14-15). Il s'agit d'une prière dans laquelle Dieu est invoqué en tant que "Père", de qui toute autre paternité sur terre et au ciel tire son origine et son modèle¹². Dire que Dieu est "Père", c'est affirmer qu'il possède la vie en lui-même et qu'il la communique à l'homme par la génération ou la procréation¹³. Ce n'est qu'en pliant le genou, dans une attitude d'adoration humble et reconnaissante envers Celui qui est le fondement de toute paternité et de toute généalogie, que notre paternité humaine est réelle. On peut dignement donner la vie à un enfant non pas en décidant de créer quelque chose qui nous est propre, mais en acceptant de transmettre un don dont nous avons d'abord été gratifiés et surpris. Le lien intrinsèque de la sexualité et de la procréation exprime et sauvegarde donc l'originalité du sujet humain dans sa génération/procréation à l'image de Dieu, dont toute paternité tire son nom et devant lequel nous devons avant tout « plier le genou », en adorant le mystère de l'origine.

II. LE PRINCIPE ÉTHIQUE

Engendrer un enfant n'est donc en aucun cas causer son existence : comme le dit le philosophe Gabriel Marcel, lui, l'enfant, n'est jamais « là pour moi », il ne dépend pas de moi et ne m'appartient pas, tout comme moi-même je ne m'appartiens pas et n'ai pas la possibilité de me donner une existence¹⁴. On ne peut vouloir un enfant qu'en « pliant le genou », c'est-à-dire en reconnaissant l'initiative préalable, imprévue et indisponible d'un Autre, d'où vient l'enfant, comme un hôte qui arrive de loin. La volonté est juste lorsqu'elle reconnaît, avec humi-

¹¹ C. CAFFARRA, « Claves de lectura de la Carta a las familias del Santo Padre Juan Pablo II », *Espiritu*, 44 (1995), p. 63.

¹² Ainsi H. SCHLIER, *La lettre aux Ephésiens*, Brescia, Paideia, 1973, p. 261-262.

¹³ Cf. C. SPICQ, *Théologie morale du Nouveau Testament*, t. I, Paris, Gabalda et C., 1970, p. 572.

¹⁴ Cf : G. MARCEL, *Homo viator*, Rome, Borla, 1980 : « Le vœu créateur comme essence de la paternité », p. 117-156.

lité et confiance, qu'il existe une grâce, une sorte de « lien nuptial entre l'homme et la vie¹⁵ ». Ainsi, l'autorité divine n'autorise pas de l'extérieur l'autorité paternelle et maternelle des parents humains, mais devient la limite qui la fonde de l'intérieur. La paternité prend la forme d'un "vœu", c'est-à-dire de l'engagement par lequel, tout au long de sa vie, on correspond à un don reçu gratuitement et on s'ouvre ainsi à sa transmission.

Le lien entre sexualité et génération se révèle, de ce point de vue, non pas comme un simple fait empirique et biologique de la nature, mais comme une évidence de sens à respecter pour la vérité de l'action humaine dans ce domaine. L'unité intime des dimensions unitive et procréative de la sexualité humaine, loin d'être une sacralisation induite des processus physiologiques, sauvegarde aussi bien la dignité personnelle de la sexualité humaine que celle de l'enfant qui peut en naître. Dans un tel lien intime, la volonté humaine s'exprime plutôt sous la forme d'un consentement, dans lequel le dessein d'un Autre est respecté de manière responsable ; et l'action de l'homme et de la femme a la qualité d'un "agir" responsable et non d'un simple "faire" technique.

La crise de la paternité dans la mentalité contemporaine trouve sa racine ultime précisément dans l'occultation de ces dimensions. Pour l'homme de notre civilisation occidentale développée, la procréation n'est de plus en plus qu'une décision, à ne prendre qu'après mûre réflexion¹⁶. Il fut un temps où il allait de soi que ceux qui se mariaient avaient des enfants. La paternité et la maternité étaient considérées comme une tâche naturelle et inéluctable, au même titre que de nombreux autres devoirs liés à l'existence. La procréation n'était pas un choix, mais la conséquence évidente de la vie conjugale, qui se prolongeait ensuite dans la responsabilité éducative paternelle et maternelle.

Par l'intervention de la technologie médicale dans la sphère de la sexualité, cela fait soixante-dix ans que la sexualité est séparée de la procréation, et plus de quarante ans que la procréation est réalisée indépendamment de l'exercice de la sexualité. De ce fait, la sexualité est retombée dans le domaine de l'irresponsabilité : elle est conçue comme un espace libre pour l'expression des instincts et des sentiments, pour le jeu. Au contraire, la procréation a été chargée d'un poids de responsabilité exorbitant. La procréation apparaît aujourd'hui comme une responsabilité lourde, grave : trop grave pour un homme et une femme qui se sentent seuls et indécis face à cette tâche. La décision de procréer est en effet liée directement et exclusivement à une raison autonome, qui

¹⁵ *Ibid*, p. 139.

¹⁶ Lire les précieuses observations sur la génération et la filiation présentées dans : G. ANGELINI, *Il figlio. Una benedizione, un compito*, Milan, Vita e Pensiero, 1991.

prévoit et planifie, qui calcule et programme, en équilibrant les avantages et les inconvénients, les opportunités et les ressources, pour son propre bien et celui de ses éventuels enfants.

On le voit, aborder le sujet de la paternité et de la maternité avant tout en termes de projet et de décision à prendre n'est pas neutre. Lorsque l'acte de procréation devient l'initiative réfléchie de la mise au monde d'un être humain, le père et la mère ont le sentiment d'assumer une responsabilité directe et totale à l'égard de leur enfant. Ce dernier peut lui demander de rendre compte des limites et des malheurs que la vie lui réserve par la suite. Un tel poids de responsabilité ne peut qu'effrayer. Je me souviens du discours du philosophe allemand Robert Spaemann lors d'un débat sur la procréation artificielle. Il disait qu'il ne pourrait jamais tolérer d'être confronté aux questions d'un fils qui, un jour, accablé par les épreuves d'une existence particulièrement difficile, pourrait imputer directement et uniquement à lui et à sa femme la décision de l'avoir mis au monde...¹⁷

Le court-circuit dont découle cette intolérable surcharge de responsabilité dépend précisément du fait de faire de la paternité et de la maternité essentiellement un projet de la raison et une décision de la volonté, réalisable par des actes, qui ne sont considérés que comme des moyens techniques pour atteindre cette fin. Cela devient dramatiquement évident lorsqu'on a recours à la procréation artificielle : le « projet procréatif » est réalisé par les médecins, tandis que le corps ne sert qu'à fournir, dans la mesure du possible, le matériel nécessaire à l'intervention. La procréation réalisée par intervention médicale exprime, en quelque sorte, l'idéal rationnel de la manière dont la reproduction humaine responsable devrait se dérouler aujourd'hui.

À la limite, même un acte sexuel destiné uniquement à obtenir un enfant poserait le même problème qu'une intervention de procréation artificielle. En réalité, cette causalité immédiate et totale par rapport à l'existence de l'enfant disparaît lorsque l'acte d'union conjugale est à l'origine : la médiation corporelle rompt le lien direct entre la décision de procréation et l'origine de la vie de l'enfant. Lorsque la conception naît de l'union sexuelle, généralement déterminée par l'attirance sexuelle, la dimension corporelle à laquelle la génération est confiée renvoie à un dessein antérieur, qui n'est pas seulement et principalement celui des parents. Le choix d'avoir un enfant n'est pas direct. La volonté de procréer se configure plutôt comme un consentement à un dessein qui précède celui de l'homme et de la femme : un dessein auquel ils se confient et dans lequel ils s'inscrivent, certes de manière responsable, mais non arbitraire.

¹⁷ Cf. R. SPAEMANN, *Bonheur et bienveillance*, Milan, Vita e Pensiero, 1998, p. 216.

Nous pouvons donc préciser davantage le principe éthique fondamental. La procréation responsable, telle qu'elle est conçue dans la vision catholique de l'amour humain, est l'attitude propre de réponse de l'homme et de la femme à la dimension procréatrice inhérente à la sexualité humaine. Dans le n°10 de l'encyclique de Paul VI, quatre facteurs essentiels d'une authentique responsabilité procréative sont énumérés : 1) en ce qui concerne les processus biologiques qui conduisent à l'origine de la vie et qui font partie de la personne, il faut promouvoir une connaissance pleine de respect ; 2) en ce qui concerne les tendances de l'instinct et de la passion, qui connotent l'attraction sexuelle, il s'agit de parvenir à l'autodomination qui permet de les discipliner et de les intégrer, en vue de l'amour personnel 3) par rapport aux conditions physiques, économiques, psychologiques et sociales, la paternité et la maternité responsables s'exercent comme une délibération réfléchie, qui interprète la volonté concrète de Dieu et peut s'ouvrir soit au choix généreux d'élever une famille nombreuse, soit au choix, motivé et respectueux de la loi morale, d'éviter temporairement ou définitivement de nouvelles naissances ; 4) enfin, la responsabilité procréative s'exprime avant tout comme un rapport correct avec l'ordre moral objectif, établi par Dieu.

Les époux sont donc appelés à exercer une véritable responsabilité, qui implique un discernement interprétatif de la volonté de Dieu¹⁸. Ils ne sont ni de simples exécutants de normes morales préétablies, ni des maîtres arbitraires et autonomes de la dimension procréatrice de leur sexualité. Le Concile Vatican II, dans sa constitution *Gaudium et spes*, les définit comme « coopérateurs de l'amour du Dieu créateur et presque ses interprètes » dans la tâche de transmettre la vie et de l'éduquer (n°50). La coopération avec Dieu n'est pas une obéissance passive à des règles préétablies, mais une vocation à entrer avec toute son humanité (intelligence et volonté, affectivité et instinct) dans la noble tâche de transmettre la vie. Cela implique certainement aussi le respect des significations objectives inscrites par le Créateur dans la sexualité humaine et la conscience de la valeur singulière et irréductible de la procréation humaine.

Dans la perspective de la doctrine catholique, la responsabilité procréative s'exprime au niveau éthique par le respect de l'unité inséparable des deux significations inscrites dans l'acte conjugal : l'unitive et la procréative (*Humanæ Vitæ*, n°12). Pour éclairer la valeur de ce principe fondamental, il est utile de saisir la signification de l'acte conjugal à la lumière de la théologie du corps, que Jean-Paul II a exposée dans ses catéchèses sur l'amour humain dans le plan divin.

¹⁸ Cf. L. MELINA, *Le discernement dans la vie conjugale*, Paris, Téqui, 2024.

Le corps humain, avec son sexe, sa masculinité et sa féminité, vu dans le mystère même de la création, n'est pas seulement source de fertilité et de procréation, comme dans tout l'ordre naturel, mais il contient aussi « dès le début » l'attribut sponsal, c'est-à-dire la capacité d'exprimer l'amour : cet amour dans lequel la personne humaine devient un don et – à travers ce don – met en œuvre le sens de son être et de son existence¹⁹. » L'importance décisive des considérations précédentes apparaît ici : en effet, le caractère sponsal du corps humain ne peut être compris qu'en référence à la personne, telle qu'elle a été voulue par Dieu pour elle-même, et à son appel au don de soi dans l'amour.

Ce type unique de relation d'intimité personnelle, qui trouve son aspect distinctif dans la communion génitale des corps, comporte une série de caractéristiques. On parle de « l'acte conjugal » par excellence, comme l'acte d'union génitale dans lequel se réalise la communion personnelle des époux. L'importance particulière de cet acte, signalée par le langage, ne signifie cependant pas exclusivité : le don peut et doit se manifester à travers une pluralité de gestes, de tendresses et d'attentions réciproques. C'est précisément l'attention à la vérité de l'acte conjugal, en tant que signe du don des personnes, qui empêche cette « univocité et cette tyrannie de la génitalité » qui, en oubliant le rapport personnel avec l'autre, néglige ensuite la possibilité d'exprimer l'amour à travers des formes variées de communication. Quelles sont donc les exigences personalistes de l'acte conjugal ?

Il doit s'agir avant tout d'une rencontre au niveau des personnes : le corps est imprégné par la personne et la rencontre des corps est appelée à être un "sacrement" de la rencontre des personnes, un signe expressif et efficace du don et de l'accueil de l'autre. La « primauté du personnel » dans la rencontre implique que le geste du don dans le corps n'est vrai que lorsqu'il y a un engagement définitif et public au niveau de la personne. Le fait de se confier mutuellement sa corporalité exprime en effet un dévouement personnel définitif, une acceptation totale de l'autre et un don irrévocable de soi. L'acte conjugal, pour se situer au niveau du don authentique de la personne, doit être libre et exclusif. Ce n'est que dans la liberté qu'il peut y avoir don et ce n'est que dans l'engagement total et définitif que ce don est "sincère", c'est-à-dire qu'il dit réellement ce qu'il signifie objectivement. L'expression génitale ne peut rester confinée au corps, séparée de la signification du don des personnes. C'est dans ce contexte qu'elle trouve sa véritable signification : ni méprisée comme quelque chose de purement physique et d'inférieur, ni idolâtrée comme s'il s'agissait d'une valeur en soi.

¹⁹ JEAN-PAUL II, *L'homme et la femme*, cit., XV, p. 77.

Mais la pleine signification de l'amour conjugal de l'homme et de la femme va au-delà de leur union physique. La finalité intrinsèquement liée à l'expression corporelle de l'amour conjugal renvoie à une nouvelle dimension de l'amour. Il s'agit de la fécondité, par laquelle l'amour se dépasse toujours et s'exprime dans la génération d'une nouvelle vie. La sexualité exercée au niveau génital vise intrinsèquement la communication de la vie : elle s'accomplit dans l'enfant, qui naît du don physique et spirituel des époux. La génération n'est pas seulement une conséquence possible d'un acte physique : elle est une dimension intrinsèque de l'acte d'amour conjugal. En ce sens, elle est aussi une « pro-création » authentiquement responsable, puisqu'elle naît d'un acte humain d'amour interpersonnel, qui se prolonge dans la tâche d'éducation. L'enfant naît comme un « don du don ». L'unité dans l'amour n'est pas seulement une caractéristique biologique, elle est toujours féconde ; la fécondité du corps qui, dans la rencontre sexuelle, s'ouvre à la possibilité de transmettre la vie, est un signe de la fécondité spirituelle de la rencontre conjugale.

Dans la perspective personaliste que nous avons suivie, nous pouvons maintenant comprendre quel est l'objet propre de l'acte conjugal et quelle est la pertinence éthique de la dimension procréatrice qu'il comporte. Il est clair qu'il serait erroné de considérer l'acte conjugal comme un simple moyen de procréation. L'acte conjugal n'est pas le moyen d'une fin qui le dépasse et sur la base de laquelle il serait à lui seul "excusé" sur le plan moral. Le langage des "fins", appliqué à la morale sexuelle conjugale, s'est prêté à des malentendus et à des interprétations erronées et délétères²⁰. Si l'action humaine est comprise sur la base d'un modèle technique d'efficacité, le schéma interprétatif « moyen pour une fin » ne voit la valeur de l'acte conjugal que dans la réalisation d'une finalité procréative qui lui est extrinsèque. Au contraire, l'acte conjugal, en tant qu'acte humain, a avant tout une valeur intrinsèque et immanente au sujet : il est l'expression et la réalisation du don de soi. La finalité procréative n'est donc pas du tout une conséquence biologique possible sur le plan extérieur des événements, mais un "bien" immanent, une perfection intrinsèque de l'acte lui-même. La finalité procréative et la finalité unitive sont deux "significations" essentielles de l'acte conjugal.

L'objet d'un acte humain est son contenu intentionnel, saisi du point de vue du sujet agissant²¹. Or, dans l'acte conjugal, l'aspect fondamental et l'objet pre-

²⁰ Sur ce sujet : A. MATTHEUWS, *Union et procréation. Développements de la doctrine des fins du mariage*, Paris, Cerf, 1989.

²¹ Cf. *Veritatis splendor*, n°78-79. Cf. E.G.M. ANSCOMBE, *Intention*, 2^e éd., Oxford, Blackwell, 1963. Au sujet de l'objet de l'acte conjugal, l'analyse de M. RHONHEIMER, *Ethics of Procreation*, est éclairante. *Contraception Fécondation artificielle Avortement*, Rome, Pul-Mursia, 2000, p. 56-63.

mier est l'union d'amour entre les époux, réalisée dans toute la richesse affective, corporelle et spirituelle de deux personnes qui deviennent « une seule chair » (« un seul être cher » : cf. Gn 2,24)²². L'ouverture à la procréation se révèle comme une dimension intentionnelle constitutive, une condition nécessaire pour que l'acte conjugal soit vraiment un acte d'amour. Tel est le sens profond de la doctrine d'*Humanae Vitae* et de *Familiaris Consortio* : entre les deux "sens" de l'acte conjugal, unitif et procréatif, il y a une coimplémentation réciproque : il n'y a pas de véritable unité sans ouverture à la procréation ; il n'y a pas de véritable responsabilité procréative sans donation intégrale des époux sur le plan corporel et spirituel. Cela signifie, déjà avec des implications évidentes sur le plan proprement moral, qu'il n'y a pas de véritable procréation responsable qui ne dérive pas d'un authentique amour sponsal et de l'acte corporel et spirituel qui le qualifie. Pour protéger la dignité de la procréation d'une personne humaine, il est nécessaire qu'à son origine il y ait une véritable donation, tant dans la dimension spirituelle (donation mutuelle gratuite dans le contexte conjugal) que dans la dimension corporelle. D'autre part, l'ouverture à la procréation est un aspect constitutif d'un véritable acte d'amour conjugal. Détaché du contexte de l'amour conjugal, l'acte reproductif perd la dignité d'une procréation, dans laquelle les époux sont coopérateurs de Dieu dans l'émergence d'une nouvelle vie humaine²³. Privé de son sens procréatif, l'acte sexuel n'est plus le même : il n'a plus la dignité de la dimension pleinement sponsale d'un don mutuel total.

Il convient ici de faire la distinction entre la "fonction" de procréation et la "signification" de procréation²⁴. La fonction de procréation se situe au niveau purement biologique des conséquences physiques d'un certain acte, tandis que la signification se situe au niveau intentionnel et donc proprement moral. Seule la signification est pertinente pour la qualification morale de l'acte. Un acte sexuel peut ne pas avoir de fonction procréatrice d'un point de vue biologique (être stérile parce qu'il est accompli pendant la période infertile de la femme) et en même temps conserver intacte sa signification procréatrice. À l'inverse, un acte sexuel contraceptif, certes dépourvu de signification procréative (qui lui est délibérément refusée par le choix délibéré du couple), peut néanmoins conserver une fonction procréative (parce que, par exemple, une erreur technique a été commise dans l'exécution de la contraception).

²² M. GILBERT, « "Une seule chair" » (Gn 2,24), *Nouvelle Revue Théologique*, 110/1 (1978), p. 66-89.

²³ J. RATZINGER, « Un regard théologique sur la procréation humaine », *Médecine et morale*, 38 (1988), p. 507-521.

²⁴ Cf. M. RHONHEIMER, *Ethique de la procréation*, op. cit., p. 59.

L'ouverture à la transmission de la vie est la garantie de la vérité du sens unitif de l'acte conjugal. Lorsqu'il n'est pas ouvert à la vie, lorsque l'intentionnalité procréatrice est délibérément niée, l'acte sexuel n'est plus vraiment conjugal : il se réduit à une satisfaction instinctive et ne réalise pas la rencontre de l'amour entre les personnes. On peut donc affirmer en toute vérité que le Magistère de l'Église, en particulier à travers l'encyclique *Humanae Vitæ* et l'exhortation apostolique *Familiaris consortio*, a formulé les conditions dans lesquelles la sexualité conjugale peut être une authentique expression de l'amour. Cette doctrine est en définitive la défense de la sexualité en tant que véritable expression de l'amour conjugal et personnel²⁵. La dignité personnelle des époux, dans leur vocation spécifique à l'amour conjugal, est promue lorsqu'ils sont aidés à maintenir les actes sexuels « dans un contexte d'amour véritable » (*Gaudium et spes*, 51).

III. VERTUS DE CHASTETÉ ET NORMES ÉTHIQUES

La mise en œuvre de la responsabilité procréative ne peut être réalisée que par la vertu de chasteté conjugale²⁶. Le terme "vertu" sonne généralement assez mal aujourd'hui. La chasteté semble donc être l'héritage d'un passé conformiste, méfiant à l'égard de la sexualité et répressif à l'égard de l'émotivité et de l'instinct. Dans la tradition classique, cependant, le terme de vertu n'a pas du tout ce sens négatif²⁷. Il désigne plutôt une énergie intérieure, une force spirituelle, qui ordonne selon la raison ce qui relève de l'instinct et de la sensibilité et rend capable d'actes moralement excellents²⁸.

Comme toute vertu, la chasteté conjugale vise aussi l'amour : elle est au service de l'amour. Elle forme les dispositions intérieures subjectives de sorte que les pulsions instinctives et émotionnelles ne soient pas des forces perturbatrices de la personnalité, fragmentant et entravant le don de soi des époux, mais qu'elles soient intégrées en référence à la personne de l'autre et à sa valeur éminente. L'instinct et l'émotion sont orientés vers des caractéristiques

²⁵ Cf. *ibid.*, p. 63.

²⁶ Cf. *Gaudium et spes*, n°49.

²⁷ Pour une présentation bien documentée de la position classique dans le contexte de la redécouverte actuelle de l'éthique de la vertu, qui a émergé en particulier dans les cercles anglo-saxons, voir : G. ABBÀ, *Le bonheur, la vie bonne et la vertu. Saggio di filosofia morale*, Rome, LAS, 1989. Le texte le plus connu du courant qui propose une éthique des vertus est : A. MACINTYRE, *After Virtue. A Study in Moral Theory*, 2^e édition, Londres, Duckworth, 1984.

²⁸ Une présentation simple et évocatrice de la morale de saint Thomas d'Aquin dans la perspective des vertus est proposée par : P.J. WADELL, *The Primacy of Love. An Introduction to the Ethics of Thomas Aquinas*, New York-Mahwah, Paulist Press, 1992.

partielles du corps et de la personnalité de l'autre ; ils ont tendance à être instables et occasionnels, à tout miser sur les réactions sensibles ou psychologiques et sur l'autosatisfaction.

Le désir nous pousse, en tant qu'êtres inachevés et nécessaires, à sortir de nous-mêmes, à la recherche de l'accomplissement, mais il est fondamentalement ambigu et, lorsqu'il est laissé à lui-même, il "utilise" l'autre personne pour lui-même, sans s'ouvrir véritablement à la rencontre²⁹. Il demande à être éduquée, pour atteindre son véritable but : la communion des personnes. C'est alors qu'intervient la norme morale. Refusant la satisfaction immédiate du désir, elle invite la personne à sortir de la fermeture narcissique sur elle-même et la rend disponible à la rencontre avec l'autre. En contrecarrant la tendance à la jouissance sexuelle immédiate comme recherche exclusive du plaisir individuel, elle ouvre à la rencontre avec la personne. Le commandement, qui semble faire obstacle au désir, l'oriente en fait vers la réalisation de son attente la plus profonde. La loi est donc fonctionnelle à la formation de la vertu³⁰. La chasteté est le désir orienté par la raison, la sensibilité instinctive et émotionnelle, non pas réprimée, mais éduquée pour atteindre la personne de l'autre dans sa pleine vérité. C'est la vertu de l'amour véritable, en tant que don sincère de soi et acceptation authentique de l'autre.

C'est précisément dans la perspective de la chasteté conjugale que l'on peut également comprendre les normes morales "négatives" que la doctrine catholique enseigne en matière de procréation responsable : il s'agit de jugements éthiques qui qualifient de moralement négatifs certains comportements dans le domaine de la sexualité et de la procréation. Ils concernent aussi bien les manipulations de l'acte conjugal, qui tendent à le priver de son ouverture à la vie, que les pratiques d'insémination artificielle, qui visent à obtenir la procréation indépendamment de la sexualité des époux.

En ce qui concerne le premier aspect, le Magistère de l'Église, dans l'encyclique *Humanae Vitae* (n°14), a rejeté la licéité morale de la contraception, c'est-à-dire du choix de priver un acte sexuel, librement désiré, de son potentiel procréateur. Dans l'intentionnalité de la contraception, il y a donc un rejet délibéré de la dimension procréatrice, qui est un facteur constitutif de toute la vérité de

²⁹ L'ouvrage de K. WOJTYŁA, *Amour et responsabilité. Morale sexuelle e vita interpersonale*, 3^e édition, Torino, Marietti, 1980, offre une analyse phénoménologique et métaphysique de l'amour d'une grande vigueur, fondant en même temps une morale conjugale centrée sur la vertu de chasteté.

³⁰ SAINT THOMAS D'AQUIN, *Summa Theologiae*, I-II, q. 107, a.2 : « Finis vero cuiuslibet legis est ut homines efficiantur iusti et virtuosus ».

l'acte conjugal. Dans ce choix, il y a donc une réduction délibérée de la dignité de l'acte sexuel, qui est désiré dans la mesure où il implique l'union des corps, mais qui est rejeté dans la mesure où il est doté d'une ouverture intrinsèque à la vie humaine. La négation non seulement de la fonction biologique, mais aussi de la signification procréatrice de l'acte sexuel, fait que celui-ci ne peut plus être intégré dans la responsabilité procréatrice qui constitue la vocation propre des époux selon le dessein originel de Dieu. Un tel acte sexuel n'est plus l'expression adéquate du don total et réciproque des époux dans leur unité corporelle et spirituelle. Il s'agit d'un don de soi sans se donner vraiment, d'un don de soi qui prive l'acte de don de sa véritable signification. C'est un mensonge introduit dans le don de soi.

De ce point de vue, on peut conclure qu'un acte sexuel contraceptif n'est plus vraiment un acte conjugal : dans sa structure intentionnelle, il ne diffère pas des formes déviantes de sexualité en dehors du contexte conjugal, comme l'excitation sexuelle mutuelle, sans donation personnelle totale et sans ouverture à la procréation. On peut donc dire à juste titre que la contraception, en séparant l'aspect unitif de l'aspect procréatif, compromet la plénitude de la donation de la dimension unitive elle-même, et introduit ainsi dans la vie conjugale un principe de désintégration. La « mentalité contraceptive » consiste à rejeter délibérément la responsabilité des conséquences procréatrices de son comportement sexuel et se traduit par le slogan « sexe sans enfants », caractéristique d'une conception hédoniste et libertine.

Du côté de la procréation artificielle, le document *Donum Vitæ* de la Congrégation pour la doctrine de la foi, publié en 1987, énonce la règle de l'autre côté du problème : que penser de la procréation obtenue indépendamment d'un acte sexuel ? Le critère fondamental est que la dignité personnelle de l'enfant exige qu'il « ne soit ni désiré ni conçu comme un produit des techniques médicales et biologiques », soumettant ainsi sa venue au monde à « des conditions d'efficacité technique évaluables selon des paramètres de contrôle et de domination » (II, B., 4., c.). Cela signifie que les conditions biologiques de la venue au monde d'une nouvelle vie doivent être mises en place par un acte sexuel personnel des époux. L'intervention médicale est moralement admissible lorsqu'elle sert à aider la nature en remédiant à ses déficiences, mais elle ne peut pas remplacer l'acte conjugal.

En effet, lorsque l'enfant est le résultat d'un *facere* (activité bio-technologique) et non d'un *agere* (action morale humaine), d'une production technique des biologistes et des médecins et non d'un geste humain de don des époux, son statut d'égalité avec les parents et les médecins est nié. En tant que "pro-

duit", il doit répondre aux exigences de ceux qui ont commandé sa programmation. Il fait partie d'un plan, dont il vérifie et contrôle la qualité. Les phénomènes de rejet d'enfants nés par insémination artificielle, atteints de maladies ou de handicaps, ne sont pas seulement des épisodes désagréables, mais les conséquences constantes d'une logique qui ne reconnaît pas la pleine dignité de l'enfant en tant que personne dès le départ. Sans parler de la sélection d'embryons et de fœtus avortés, de ceux procréés uniquement à des fins d'expérimentation, dont on ne parle trop souvent pas et pour lesquels aucun problème éthique n'est soulevé.

Les normes morales que nous avons mentionnées sont formulées en termes négatifs : elles expriment un "non" à certains comportements répandus dans nos sociétés. Elles sont souvent perçues comme des limites à la liberté et exposent l'enseignement de l'Église à l'accusation fréquente d'impraticabilité et d'insensibilité. J'espère avoir laissé entrevoir qu'en réalité, derrière chaque "non", il y a autant de "oui" à la dignité de l'amour humain et de la procréation. Ce qui est en jeu dans la sexualité et la génération, c'est un type d'homme et donc aussi un type de société. Compte tenu de sa pertinence existentielle et de la valeur des valeurs qu'elle implique, c'est aussi, et en quelque sorte surtout, par la sexualité que passe le défi décisif de l'avenir de l'homme. Face à la banalisation de la sexualité, réduite à un simple bien de consommation dépourvu de responsabilité, je crois que le défi qui nous attend et qui nous unit en tant que disciples de la tradition biblique, est de montrer que ce n'est que dans la perspective du projet divin révélé que l'amour humain peut être pleinement réalisé et que la très haute dignité de la personne peut être sauvegardée.

Je voudrais conclure à la lumière d'un autre grand psaume qui parle du sens de la procréation, le psaume 127, qui proclame la seigneurie de Dieu sur la procréation et le bien précieux des enfants qu'il accorde : « Voici, les enfants sont la propriété du Seigneur, le fruit des entrailles est une récompense. Comme des flèches dans la main d'un guerrier, ainsi sont les fils de la jeunesse. Heureux l'homme qui en a rempli son carquois » (Ps 127, 3-5). Le fils est présenté comme une flèche qui projette la vie humaine vers l'avenir, comme une bénédiction divine qui donne un élan à la vie et permet de vaincre les ennemis, à commencer par ce grand ennemi qu'est le temps, qui passe et dévore tout dans la mort. Le grand poète français Charles Péguy, dans un extraordinaire poème sur l'espérance, parle également de ses enfants comme du moteur de l'espérance, qui donne un sens à la vie, au travail, au labeur : « Mais comment le père pourrait-il être mis au travail si ses enfants n'étaient pas là [...]. Car c'est

pour eux que l'on travaille. En fait, c'est pour eux que l'on travaille. Car c'est pour eux qu'on travaille. Et on ne fait rien que pour eux³¹ ».

Aujourd'hui, dans la décadence démographique de nos sociétés occidentales, il semble que cet élan d'espoir se soit éteint. L'enfant est voulu à tout prix ou rejeté, selon qu'il correspond ou non au désir, comme si ce désir était la seule loi. C'est à peine s'il est reconnu comme un don qu'il faut accepter, « plier le genou », parce qu'il vient d'en haut. On dit qu'il vaut mieux que l'enfant soit désiré plutôt que subi, mais il n'y a rien de plus tragique que d'exister pour répondre aux attentes d'autrui³². Le désir est important dans la dynamique de la vie et de l'action, mais pour ne pas se détruire et détruire, il doit savoir se dépouiller de la prétention de mesurer l'autre, en acceptant qu'il peut se réaliser d'une manière très différente de celle imaginée. C'est-à-dire qu'il doit reconnaître qu'il est précédé et régulé par l'amour et se transformer ainsi en espérance.

³¹ CH. PÉGUY, *Le porche du mystère de la deuxième vertu*, La Pléiade, Paris, Gallimard, 1975, p. 19. 29.

³² Pour un commentaire du Psaume 127, je me réfère à B. OGNIBENI, *Si je n'étais pas à toi*, *op. cit.*, p. 169-180.

L'ACCUEIL D'UN ENFANT TRISOMIQUE, DON DE DIEU !

Claude et Dominique

Dans le livre *La vie est un bonheur*, dont l'auteur est Clara Lejeune, la fille du professeur Jérôme Lejeune, il est écrit : « Le handicap est une croix qui se porte tous les jours, inlassablement, les jours gais comme les jours tristes, sans répit » ; il y est dit également que le professeur appelait ses malades « les déshérités » car « leur héritage génétique n'était pas parfait et parce qu'ils étaient mal aimés de cette société de compétition et d'apparence ».

Alors, comment ne pas trouver le titre de notre témoignage « L'accueil d'un enfant trisomique, don de Dieu ! » plutôt déconcertant..

En effet, on peut aisément concevoir que la santé ou la prospérité familiale sont des dons de Dieu. Mais dire que l'accueil d'un enfant handicapé en est un, c'est tout de même un peu osé ! Nous allons pourtant vous expliquer que ce n'est pas inexact.

On pourrait aussi se demander, en écoutant le titre de notre témoignage, pourquoi la trisomie procure des grâces, et pas d'autres handicaps. En fait, il ne s'agit pas d'être exclusif : tout handicapé est aimé de Dieu, plus spécialement que toute autre personne, et à ce titre est source de grâces pour son entourage. Mais il est vrai que la trisomie est un handicap connu, ne serait – ce que parce que c'est probablement le plus fréquent et qu'à ce titre il est assez facile d'en parler. Précisons tout de même que ça n'a pas été le cas jusque dans les années 50, lorsque le professeur Lejeune a découvert l'origine de la maladie causée par la présence d'un troisième chromosome sur la paire 21, d'où le nom de trisomie 21 ; il en ressort que cette déficience devenait une anomalie génétique et non pas une malédiction causée par une faute des parents, comme on le pensait à l'époque ; n'oublions pas que la plupart des "mongoliens" comme on les appelait alors, étaient soit cachés dans leurs familles, soit placés très jeunes dans des centres fermés ; autant dire que leur niveau d'évolution physique, et en matière d'instruction, était ridiculement faible et que cela ne faisait qu'aggraver la perception négative que l'on portait sur eux.

Tout cela a fort heureusement bien changé et on ne peut que remercier ce grand professeur qui a permis de reconnaître à sa juste valeur ce handicap.

Il est aujourd'hui d'autant plus facile de parler de la trisomie 21 que ce handicap suscite d'emblée de la sympathie : de fait, pour beaucoup, le trisomique est par nature une personne drôle, joviale, affectueuse, un vrai rayon de soleil !

Et c'est tellement vrai ! Mais pourtant, l'aisance avec laquelle la trisomie peut être détectée dès les premières semaines de grossesse fait que l'espérance de vie d'un embryon atteint de trisomie est ridiculement faible, et même proche du néant. Quel paradoxe ! « J'éprouve la plus grande sympathie pour les trisomiques, mais je n'ai pas le courage d'affronter ce handicap à la maison », pensent la plupart de nos concitoyens. De même, un ministre, déclarait il y a quelques années qu'il ne comprenait pas pourquoi 4 % des trisomiques naissaient encore. Mettons ces déclarations et réflexions sur une méconnaissance du handicap et sur l'influence délétère de la pensée unique, davantage que sur une volonté délibérée d'élimination. Il n'en demeure pas moins que tout cela s'inscrit dans la culture de la mort, si dénoncée par le grand pape saint Jean-Paul II et ses successeurs.

Avant de rentrer dans le vif du sujet, nous aimerions dire que nous ne parlons que de notre propre expérience et de ce que nous constatons par rapport à notre fils, et que nous ne voulons en aucun cas généraliser : de fait, il est possible que certains parents d'enfants trisomiques ne se retrouvent pas dans notre témoignage. De même, nous sommes bien conscients que la trisomie 21 est un handicap assez facile à porter pour des parents et que d'autres handicaps sont infiniment plus lourds et génèrent bien des soucis, de l'anxiété et parfois de la révolte, ce qui est bien compréhensible. Nous tenons ainsi à exprimer notre immense gratitude et reconnaissance envers ceux qui se donnent pour leur enfant lourdement handicapé mais aussi ceux qui se sont lancés dans le défi de l'adoption d'enfants trisomiques ou souffrant d'autres handicaps, en connaissance de cause ; quelle grandeur d'âme ! Nous connaissons plusieurs de ces couples et nous tenons à leur dédier notre témoignage.

Notre intervention se fera autour de 3 parties : la découverte et la perception du handicap, le comportement de notre fils, puis les réactions qu'il suscite.

I. LA DÉCOUVERTE ET LA PERCEPTION DU HANDICAP

Paul a 20 ans ; nous avons 6 enfants et il est le dernier. Il vient d'obtenir un CAP de service en restauration collective.

Nous pouvons dire, encore une fois dans notre cas personnel et ce n'est pas une généralité, que nous avons été préparés à l'acceptation de son handicap. Sans le savoir, évidemment.

Ainsi, en 1988, j'assistais à un congrès de la famille où M. et M^{me} Alingrin témoignaient ; ce couple extraordinaire a accueilli 400 enfants handicapés abandonnés, de tous pays, avant de les confier à des familles qui souhaitaient les adopter ; ils en ont eux-mêmes adopté 18. Lucette Alingrin m'a dédicacée ce jour-là la plaquette qui retraçait leur œuvre « Hier, aujourd'hui, demain, apôtre toujours, soyez-le ».

Pas mal d'années plus tard, nous arrivions à Madrid avec nos 5 enfants pour un séjour de 3 ans. La première famille qui nous a accueillis, grâce à la paroisse espagnole que nous fréquentions, était une famille de 6 enfants dont la petite dernière, Margarita, était atteinte de trisomie 21 ; cette famille, très engagée au sein de l'Opus Dei nous a d'emblée impressionnés ; la joie de vivre qui y régnait était manifeste et la tendresse dont bénéficiait Margarita était touchante.

Par ailleurs, notre 4^e enfant et premier garçon était atteint de surdité profonde ; ainsi, nous avons connu plusieurs petites opérations successives et deux opérations lourdes de mise en place d'un implant cochléaire, nous avons rencontré des spécialistes, nous avons découvert les formalités administratives auprès des instances chargées du handicap (MDPH, etc.), nous avons commencé à fréquenter des centres spécialisés dans la prise en charge du handicap, bref les semaines étaient rythmées par divers rendez-vous médicaux et para - médicaux.

Ainsi, nous étions préparés à l'arrivée d'un enfant différent !

Elle ne tarda pas : un an et demi après notre arrivée en Espagne, j'attendais un enfant et au moment de la 2^e échographie, le gynécologue m'indiqua qu'il présentait des signes caractéristiques d'anomalies, comme le nanisme, la trisomie 21 ou d'autres handicaps mentaux ; j'étais seule et ce fut un choc. En quittant le médecin, je lui dis de but en blanc : « de toutes façons ce sera un petit enfant du Bon Dieu comme un autre ».

La 3^e échographie confirma ce qui avait été décelé et une amyosynthèse nous fut alors proposée, ce que nous avons refusé : à quoi bon mettre en péril le bébé ? Nous savions bien que l'amyosynthèse permet de confirmer le handicap et qu'en cas de certitude, ce qui est d'ailleurs un leurre car il n'y a jamais de certitude, l'issue est fatale dans la plupart des cas, même en Espagne hélas. Nous avons dû signer une décharge et c'est alors que le gynécologue nous a dit « vous avez bien fait » ; quel soulagement de se savoir accompagnés par un médecin bienveillant. De fait, jusqu'à la naissance, le corps médical ne nous a jamais parlé de handicap ni de quoi que ce soit, et l'accompagnement s'est fait tout à fait normalement. Nous mesurons notre chance car nous savons que dans l'immense majorité des cas, les futurs parents subissent un véritable harcèlement de la part

du corps médical et souvent des familles : face à cette pression, les futurs parents déjà traumatisés, cèdent et donnent leur accord pour l'irréparable.

De notre côté, nous avons pu nous préparer pendant six mois à l'éventualité de la naissance d'un enfant handicapé, je dis bien éventualité car nous n'avions aucune certitude. Sur les conseils bienveillants d'un prêtre Domini, nous disions chaque jour "oui" à la volonté de Dieu. Nous avons également beaucoup prié et sollicité la prière de nos proches dans la foi.

Dès que Paul est né, la sage-femme l'a pris et l'a amené dans une autre salle ; nous savions bien pour quoi et nous imaginions tout à fait le praticien cherchant les signes d'un handicap. Ce n'est pas très agréable à vivre, mais c'était incontournable. Paul nous fut rendu après quelques longues minutes et une heure plus tard, le gynécologue vint nous dire avec beaucoup de délicatesse que Paul était atteint d'un « syndrome de Down » ; c'est la façon de qualifier la trisomie 21 dans la plupart des pays. Nous n'étions pas surpris, et tout se passa bien. Le personnel a d'ailleurs été surpris devant notre sérénité, fruit des prières, c'est certain.

Pour nos enfants, encore jeunes, Paul était un enfant comme les autres. Pour les adultes qui nous côtoyaient, c'était un enfant spécial et, dans un pays où l'enfant est particulièrement choyé, nous n'avons reçu que des marques de sollicitude et d'affection.

Son baptême fut très joyeux et nous permit d'inviter de nombreux amis espagnols ; vous imaginez l'ambiance festive autour de la guitare et des chants. Nous avons donné à Paul le deuxième prénom d'Emmanuel « Dieu avec nous ».

Durant sa première année, Paul fut très souvent malade et fut plusieurs fois hospitalisé en urgence. Nous avons vu ces mêmes amis se relayer pour le garder à l'hôpital et préparer des repas afin de me permettre de souffler un peu pendant que Claude travaillait. Cette chaîne d'amitié et de foi nous a beaucoup réconfortés.

De retour en France, nous avons été reçus par une cardiologue pour un bilan : sa cardiopathie, si pénible durant sa première année, et si fréquente chez les trisomiques, avait totalement disparu ! Le cathétérisme cardiaque qu'il aurait dû subir a été annulé. Dominique est convaincue que c'est miraculeux ; elle avait d'ailleurs fait une neuvaine à saint Jean-Paul II et une autre à saint Joseph avant l'examen, neuvaines qu'elle a faites seule car j'étais absent pour une durée de 6 mois.

Concernant l'éducation que nous avons donnée à Paul, nous avons essayé de ne pas lui réserver un traitement de faveur car il aurait pu se montrer capri-

cieux ; il n'est pas toujours facile de bien ajuster le curseur, mais on fait comme on peut.

Pour conclure cette partie, nous n'avons jamais ressenti le fait d'avoir un enfant différent comme une punition et nous ne nous sommes jamais révoltés ; nous avons simplement considéré que nous avons reçu une mission au jour de sa naissance qui était de le rendre heureux et de l'éduquer. Rien de plus que pour un autre enfant en définitive et cela permet de ne pas se poser trop de questions, de ne pas se comparer aux autres, de ne pas s'apitoyer. Et lorsque nous chutons, il est bon de se remémorer ces mots de saint Jean-Paul II en 1981 : « J'espère que la foi chrétienne vous aide à porter votre épreuve avec courage, sérénité et amour car vous êtes auprès de ces enfants les témoins et les coopérateurs de la tendresse de Dieu ». D'ailleurs, dans cette mission de coopération, beaucoup de parents désemparés peuvent trouver le soutien d'associations chrétiennes, mais aussi laïques dès lors qu'elles sont tournées vers le bien commun. À ce sujet, nous ne pourrons jamais assez remercier la Fondation Jérôme Lejeune, qui travaille à améliorer le quotidien des personnes atteintes de handicaps mentaux.

II. LE COMPORTEMENT DE NOTRE FILS

M. et M^{me} Alingrin disaient : « les petits trisomiques, ils sont bien autre chose que ne se figurent nos duretés de cœur ; plus que d'autres, ils ont faim de tendresse et en apportent ».

En effet, deux choses nous frappent chez Paul : sa capacité à aimer Dieu et son amour des autres. Et lorsqu'il fait des reproches sur des personnes, c'est souvent parce qu'il nous a entendus dire des choses négatives sur elles. Cela nous oblige à nous modérer devant lui, à éviter de critiquer, et si on ne le fait pas, la sanction est sans appel et humiliante pour nous. En fait, ces enfants n'ont pas de filtre et n'ont pas de nuances : ils sont entiers.

Sainte Thérèse de Lisieux disait « Dieu ne nous a pas choisis pour accueillir un tel enfant pour nos capacités ou parce que nous en sommes dignes, c'est juste par sa volonté ». Et nous pouvons affirmer que l'expression de cette volonté nous pousse à l'humilité parce que ces enfants eux, c'est certain, ont une relation privilégiée avec le bon Dieu et suivent des lignes droites lorsque chez nous tout est sinueux.

Tout n'est pas simple dans l'éducation d'un enfant comme Paul : il peut être obstiné, têtu, paresseux, extrêmement autoritaire, et il est toujours lent. Il a également des difficultés à admettre son handicap, ce qui crée bien des complications.

Mais finalement ce n'est pas beaucoup plus dur qu'avec un autre enfant ; c'est juste différent parce que le fonctionnement et le raisonnement d'un enfant trisomique ne sont pas du tout comme le nôtre. Une fois qu'on a compris ça, il faut s'armer de patience et exercer plein d'autres vertus. Au quotidien, il nous arrive d'oublier ces exigences, on se plaint, on s'énerve, on baisse les bras... Dieu merci, Sa miséricorde nous rattrape à travers la confession ! Finalement, ces enfants nous tirent vers le haut.

N'oubliez surtout pas que notre vie est triste et pleine de contraintes ; en fait, c'est tout le contraire et Paul y contribue largement car, comme la plupart des personnes trisomiques, il est très amusant et a de nombreuses expressions désopilantes que son entourage, ses frères et sœurs notamment, reprennent pour s'amuser. Ainsi, les classiques de Louis de Funès n'ont plus de secret pour lui. Il raffole également de musique et de chansons ; on le retrouve souvent à la maison en train de chanter à tue-tête et se mettre en scène ; c'est assez hilarant même si on n'y fait plus toujours attention. Lorsque nous sommes invités à des mariages, il est capable de danser sans interruption, invitant toute la gent féminine, mariée comprise, jusqu'à épuisement. Lors d'un repas traditionnel ardéchois organisé par la municipalité, Paul a invité toutes les dames à danser !

Nous allons vous donner quelques exemples qui illustrent son comportement direct et franc et l'amour dont il déborde, même si la manière n'est pas toujours au rendez-vous...

– Un jour, tout récemment, nous étions en week-end et sommes allés à la messe dans une paroisse que nous ne connaissions pas. À la sortie de la messe, il est allé droit vers le curé qui était en pleine discussion, l'a interrompu et lui a dit sa grande déception d'avoir dû communier à une dame car « cela ne se fait pas ». Le prêtre était évidemment décontenancé et lui a dit que la prochaine fois, il devrait communier auprès de lui. C'est sans filtre, mais ça paye !

– Une autre fois, dans une autre paroisse où nous étions de passage, il est allé voir à deux reprises des personnes qui discutaient dans l'église et leur a demandé de se taire, car elles étaient devant Jésus. Elles ont obtempéré sans grogner. Quant à nous, nous essayions de nous faire tout petits tout en nous disant « après tout, au diable le respect humain, Paul a raison ».

– Fréquemment, il va dire aux personnes qui ont des épreuves qu'il va prier pour elles ; c'est systématique avec les SDF et il leur donne toujours une pièce, ce qui là encore nous pousse à la charité alors que nous ne le ferions pas forcément.

– Il va aussi aider des personnes âgées à la caisse du magasin s'il voit qu'elles sont en difficulté. En somme, rien de bien formidable, mais des choses faites spontanément, avec cœur et dans la joie.

– Paul est généreux : il donne toujours un cadeau à ses professeurs, etc. en fin d'année. De même, Il a fait une cagnotte avec ses efforts de carême destinée aux petits chanteurs à la croix de bois dont il veut être mécène ! Enfin, il invite des personnes à déjeuner à la sortie de messe sans qu'on le sache...

– Dernier exemple, la semaine dernière, Paul était reçu pour un entretien dans un ESAT. La personne qui menait l'entretien lui a demandé quel était son projet de vie. Paul a immédiatement répondu : « devenir un saint » !

Ces exemples illustrent que Paul a une relation directe avec le Ciel ; combien de fois il nous dit qu'il veut devenir un saint, et pour cela il essaie de se référer à des modèles ; en ce moment, c'est don Bosco, saint Dominique Savio et sainte Bernadette. Il proclame sa volonté de devenir un saint, et l'instant d'après il sera obstiné ou grognon, mais au moins il a des désirs d'absolu revendiqués.

Pour conclure cette partie, le fait de savoir que les enfants, et plus tard adultes, handicapés, sont aimés du Seigneur et qu'Il est avec eux est pour nous essentiel. Le reste est finalement assez accessoire, comme le fait de vivre constamment à 3 (nous avons l'habitude de dire que nous formons un "troupe" au lieu d'un couple !), ce qui est à la fois sympathique et lourd, ou encore le fait de ne pas dérouler de projets d'avenir car la vie est plutôt au jour le jour. Nous nous remémorons parfois cette déclaration affectueuse d'un couple âgé dans notre paroisse espagnole, alors que Paul était bébé : « celui qui unit la paroisse est Paul, petit innocent ».

III. LES RÉACTIONS QUE PAUL SUSCITE

Il est extrêmement réconfortant pour des parents de recevoir des réactions positives, et souvent enthousiastes, au sujet de Paul.

Pourtant, tout n'a pas été simple ; nous allons commencer par cela pour finir en beauté !

Pendant 2 ans, dans l'établissement où il était en ULIS (il s'agit de classes adaptées pour des enfants présentant des déficiences cognitives), il a subi la méchanceté d'un éducateur qui, étant incapable de gérer sa classe, nous a régulièrement adressé des reproches au sujet de Paul. Avec le recul, nous pensons que nous aurions dû manifester notre désaccord plus tôt et placer cet éducateur face à ses propres incompétences. Mais comme le comportement

de Paul était inapproprié vis-à-vis d'autres enfants qu'il bousculait ou sur lesquels il crachait, nous nous excusons auprès des parents et faisons la morale à Paul. En fait, il était en souffrance car les enfants trisomiques, mieux que quiconque, savent très bien et très rapidement s'ils sont aimés ou non. Ces enfants ont besoin d'affection et en donnent en retour au centuple. Mais s'ils se sentent mal aimés, ils ont des comportements qui laissent à désirer.

Il nous arrive aussi de souffrir intérieurement lorsque Paul nous dit qu'il n'a pas d'amis ; c'est comme un glaive qui vous transperce, car nous savons très bien que ce n'est pas de son fait, mais uniquement parce qu'il est différent. Et en même temps, nous le comprenons très bien : comment demander à des adolescents de devenir amis d'un enfant différent, dont le raisonnement est celui d'un grand bébé alors qu'ils sont en pleine crise d'adolescence. Ces marques d'indifférence, voire de méchanceté imbécile, sont bien normales et nous rappellent que dans la vie nous ne sommes pas égaux ; nous sommes égaux en dignité, évidemment, égaux devant Dieu aussi, mais nous sommes tous différents.

Les regards portés sur Paul peuvent être également source de souffrance, même si on n'y prête plus trop attention et si cela nous fait maintenant sourire ; le plus drôle, c'est lorsque de jeunes enfants le dévisagent avec attention en se demandant probablement pourquoi ce garçon n'est pas comme les autres ; rien de méchant dans cela, c'est humain. Et puis Paul ne s'en rend pas compte et c'est tant mieux. Ce qui est réellement douloureux, c'est lorsque des décideurs politiques proclament qu'il faut être toujours plus efficaces dans le dépistage pré-natal : c'est vraiment terrible de se dire que ces hommes et femmes se font les apôtres zélés d'un massacre ciblé et privent la société de disposer de citoyens entièrement tournés vers l'amour.

Et nous pouvons affirmer que cette capacité à aimer est ressentie et appréciée. Que de témoignages attendrissants ! Nous croulons sous les exemples :

– Récemment, dans une pizzeria, le propriétaire a offert le dessert à Paul ; sans rien dire de plus, mais tout était dit à travers ce geste. Une autre fois, un restaurateur a offert un cadeau à Paul et s'est livré en nous disant qu'il avait lui aussi une sœur handicapée et qu'elle était le ciment de sa famille.

– Dans la cour d'école, Paul est connu et crée de la sympathie ; Paul a invité des élèves à son examen pratique et nous étions heureux de constater que plusieurs sont gentiment venus.

– Nous ne rencontrons que des marques de bienveillance et de sollicitude, tant à l'école que lors des stages qu'il a effectués. Lors des bilans annuels que nous avons en présence du corps professoral, les éloges sont unanimes et sin-

cères. Cela nous étonne car nous connaissons bien les travers de notre garçon qu'il répercute parfois en classe, mais cela n'a pas d'importance pour les professeurs. En effet, tous soulignent sa gentillesse, son attention aux autres, sa politesse, sa droiture.

Ses notes sont incroyables ; ainsi, il a eu une moyenne de 18 en anglais ; mais quand on lui demande « Paul, comment dis-tu le en anglais », il répond : « Aïe, c'est compliqué ça ». On pourrait alors penser que c'est démagogique de la part des professeurs, mais eux voient avant toute chose les efforts réels qu'il accomplit, son assiduité, son bon comportement, et considèrent donc que sa note est justifiée au regard de ses capacités.

Combien de fois il nous a été rapporté que sa présence dans un lieu change le regard des autres et suscite de la générosité et de la bienveillance.

Nous sommes également touchés par la gentillesse des proches.

Nous allons vous donner un détail vraiment réconfortant qui illustre bien cela : 9 fois sur 10, lorsque nous rencontrons des amis, la première question qu'ils posent est « comment va Paul ? ».

Chez nos enfants, la présence de Paul a dès le début, et aujourd'hui encore, suscité un débordement de générosité, de don de soi, chacun avec son charisme. Son frère l'a choisi comme témoin de mariage. Une de ses sœurs, lui a demandé d'être parrain de son petit bébé. Nous en avons parlé avec elle et son mari ; Claude a même essayé de les en dissuader. Mais notre fille, et surtout son mari qui ne connaît pourtant Paul que depuis 3 ans, ont insisté en disant que leur fils sera heureux d'avoir un parrain qui lui procurera de l'amour, de la joie et priera pour lui. Et ça, c'est une certitude.

Enfin, nous ne pouvons que remercier toutes les personnes qui ont permis à Paul de prendre des loisirs dans une ambiance saine et souvent priante, et tout particulièrement la Famille Missionnaire de Notre Dame à travers le patronage ou encore les camps Arc en Ciel et Noé destinés aux enfants différents. Quelle joie de se sentir épaulés et compris.

Pour conclure notre intervention, nous tenons à rappeler qu'il peut être difficile pour des parents d'enfants handicapés, et même perturbant, de savoir comment se situer dans une société incohérente ; oui, une société incohérente car elle veut donner toute sa place aux personnes handicapées, quitte à en faire trop, tout en les empêchant à tout prix de naître. Dans ce cas, il est bon de se convaincre que le handicap mental, et celui des trisomiques en particulier, n'est pas une tare mais peut être vécu comme une grâce par les familles dès lors qu'on l'accepte et que l'on s'abandonne.

Il ne faut pas idéaliser car la vie quotidienne n'est pas un long fleuve tranquille, mais au bout du compte, le Ciel ouvre ses portes à ces personnes, et ces dernières cherchent à entraîner avec elles toutes les personnes de bonne volonté dont le cœur est ouvert.

Merci Seigneur pour toute vie que vous donnez !

Nous vous livrons une dernière réflexion sur le handicap. Il nous semble clair que la présence de handicapés dans la société contribue à apaiser celle-ci et à renforcer la solidarité entre les citoyens. Or au moment où les pouvoirs institutionnels font le maximum pour éradiquer le handicap avant la naissance, comment ne pas regarder avec effroi, et sans surprise, le durcissement et la fracturation de nos sociétés occidentales...

CONSTRUIRE LA CULTURE DE LA VIE DANS LA PENSÉE DES DERNIERS PAPES

Père Bernard DOMINI

Bien chers amis, L'Église, nous l'avons dit en commençant cette Session, n'est pas l'Église du NON au bonheur et à la joie des époux, mais l'Église du OUI au plan de Dieu Créateur qui nous appelle tous à la vie éternelle dans la Vérité, l'Amour et le Bonheur éternel.

I. SAINT JEAN-PAUL II, NOTRE GRAND MODÈLE

Saint Jean-Paul II n'a pas eu peur de s'opposer avec énergie aux cultures de la mort. Nous en voyons les fruits amers sous nos yeux : notre gouvernement français a inscrit dans la Constitution de la V^e République le droit à l'avortement ! Aujourd'hui, il se prépare à voter la Loi libéralisant le suicide assisté et l'euthanasie. Nous devons être témoins d'*Humanæ Vitæ* dans ces cultures de la mort.

La vertu que nous devons exercer, c'est évident, le courage. Saint Jean-Paul II, dans son dernier livre *Levez-vous ! Allons !*, a cité le grand Cardinal polonais Stefan Wyszyński. Citons ces deux phrases qui sont tout un programme pour ce troisième millénaire et qui s'adressent à ses frères évêques (cf. p. 167) : « Pour un évêque, le manque de force est le début de la défaite [...] La plus grande faiblesse de l'apôtre est la peur. »

Pour le Pape saint Jean-Paul II, « avec Dieu dans son cœur, avec ses prêtres et ses fidèles autour de lui [...] un évêque doit avoir le courage d'affronter les défis que notre époque comporte ». Il nous a donné l'exemple : pas même les balles tirées contre lui, le 13 mai 1981, ne l'ont arrêté, ni intimidé.

Il a eu un modèle vers lequel se tourner pendant ses années de séminaire et ses premières années de sacerdoce : son Archevêque, le Cardinal Sapieha, que le Pape cite plus d'une fois et qu'il appelle « le Prince intrépide ». Prince, parce qu'il venait d'une famille noble qui portait ce titre. Intrépide, parce qu'il manifesta de grandes marques de courage d'abord vis-à-vis du nazisme, puis du communisme : un Archevêque qui ne plia jamais. On comprend mieux pourquoi, dans sa première homélie place Saint-Pierre, alors qu'il inaugurait son Pontificat, saint Jean-Paul II s'exclama : « N'ayez pas peur ! Ouvrez les portes au Christ ! ». Dans

cette exclamation était indiquée la ligne inspiratrice de tout son Pontificat et le zèle que nous devons avoir pour combattre les cultures de la mort et construire la culture de la vie. Au cours de son long Pontificat, saint Jean-Paul II a proposé avec courage et avec confiance au monde d'aujourd'hui de reprendre la voie de la vérité et des valeurs morales et spirituelles, la seule voie qui puisse assurer à l'humanité la justice, la solidarité et la paix.

II. LE 4^E VOYAGE APOSTOLIQUE DE SAINT JEAN-PAUL II EN ALSACE EN 1988 : VOYAGE EUROPÉEN !

Le quatrième voyage apostolique de saint Jean-Paul II en France a eu lieu en octobre 1988 en Alsace. Il s'agissait d'un voyage pastoral "européen". Saint Jean-Paul II avait été invité par le Conseil de l'Europe et le Parlement européen. Il a rappelé, au cours de ce voyage, que l'identité commune des Européens, si divers par leurs langues et leurs cultures, était le christianisme. Pour ce saint Pape polonais, l'Europe serait la libre association des peuples dans la diversité. Il a rappelé aux jeunes qu'il ne fallait pas imposer sa langue et sa culture aux autres mais apprendre celle des autres. Il a énergiquement rappelé au Parlement européen que l'on ne devait pas et ne pouvait pas exclure Dieu de la vie publique européenne ! Si l'on excluait Dieu, on exclurait aussi l'ultime instance de la morale et de la justice. Il voulait faire comprendre que si l'on ne respectait pas les droits de Dieu on ne respecterait pas les droits des hommes. Les événements qui se sont déroulés dans les Balkans, quelques années plus tard, et qui continuent à se dérouler en Europe ont donné raison à saint Jean-Paul II qui a lancé ce grave avertissement aux hommes politiques européens : « Si le christianisme devait être marginalisé, c'est tout l'héritage européen passé qui serait nié et un avenir digne de l'homme européen compromis, y compris celui de l'incroyant. »

III. LE PROGRAMME DE SAINT JEAN-PAUL II POUR LA NOUVELLE ÉVANGÉLISATION DE L'EUROPE

Lors de l'audience générale à Rome qui a suivi son quatrième voyage apostolique en Alsace, saint Jean-Paul II a tracé le programme de la nouvelle évangélisation de l'Europe :

1) Reconstruire l'unité dans la vérité en écoutant le Message du Christ et en le vivant avec cohérence.

2) Réagir avec courage et décision contre la déchristianisation. 3) Reconstruire les consciences à la lumière de l'Évangile du Christ, cœur de la civilisation européenne. Ce programme a été, c'est évident, mûrement réfléchi par saint Jean-Paul II. Si nous voulons construire la civilisation de la vie dans le contexte de civilisation de la mort qui est le nôtre aujourd'hui et qui ne fait que s'ac-

croître, nous devons accueillir ce programme toujours d'actualité dans la confiance, le courage et l'enthousiasme.

A. Reconstruire l'unité dans la vérité en écoutant l'Évangile et en le vivant avec cohérence

Saint Jean-Paul II voulait que l'Europe retrouve l'unité qui a été la sienne : l'unité spirituelle grâce à l'Évangile. Cette unité est un fait historique que nul ne peut nier. Toutes les Nations européennes étaient chrétiennes à la fin du premier millénaire. La Russie a été la dernière Nation baptisée en 988. Que constatons-nous aujourd'hui ? La France et l'Europe ont comme honte de leurs racines chrétiennes. C'est la France qui a entraîné les autres Nations européennes dans le rejet dans la Constitution de l'UE de la mention de ses racines chrétiennes. Voici un commentaire du journal *La Croix* du 18 avril 2024 :

L'Europe a-t-elle renoncé à ses racines chrétiennes ? La référence aux « racines chrétiennes » de l'Europe est un sujet de débat depuis le refus de Jacques Chirac de les voir mentionnées dans le projet de Constitution européenne en 2004 : atteinte à la laïcité ou arme utilisée par les populistes contre l'islam pour certains ; défense d'un héritage civilisationnel pour d'autres. Les racines chrétiennes de l'Europe : le débat revient régulièrement. Dernier épisode en date : un document publié en décembre 2021 par la Commission européenne proscrivait entre autres le mot « Noël » au nom d'une « communication inclusive ». L'actuelle tête de liste LR François-Xavier Bellamy dénonce alors à la tribune du Parlement européen « la haine des racines qui ont fait l'Europe » ; Marine Le Pen fustige quant à elle « ces technocrates (qui) montrent leur vrai visage : celui de l'ennemi de nos identités, de nos racines, de nos traditions ».

Cette citation ne vient pas d'un journal traditionaliste mais de *La Croix* ! Il est donc bien évident que la première partie du programme de la reconstruction de l'Europe tracé par saint Jean-Paul II, 44 ans plus tard, est pour le moment impossible dans l'Union européenne mais même dans l'Église. Impossible n'est pas chrétien, l'archange saint Gabriel a dit à la Vierge Marie : « Rien n'est impossible à Dieu » !

Donc soyons les témoins courageux qui n'ont pas peur d'aller à contre-courant pour dire et redire à nos évêques européens, aux hommes politiques européens, à toutes les personnes en responsabilité en Europe et à tous les Européens que l'Europe n'a pu être un Continent uni à la fin du premier millénaire que, pour un seul fait : toutes les Nations qui la composent étaient devenues chrétiennes ! Le christianisme était le ciment de son unité. Le christianisme doit redevenir ce ciment unitaire. Cela ne signifie pas que nous n'accueillerons pas les hommes et femmes d'autres religions, mais ces personnes doivent savoir que les racines de l'Europe sont chrétiennes et qu'elles doivent les respecter.

Mais n'oublions pas ce que demandait saint Jean-Paul II aux Européens chrétiens : annoncer l'intégralité de l'Évangile et le vivre avec cohérence !

B. Réagir avec courage et décision contre la déchristianisation

Saint Jean-Paul II voulait que tous les Européens reconnaissent que l'abandon des valeurs chrétiennes n'a pas été un progrès mais une régression, un déclin, le déclin de l'Europe qui a été déchirée par deux horribles guerres et qui n'est pas capable de régler aujourd'hui les conflits sur son Continent. Le déclin de l'Europe ne cesse de croître. Des membres de la hiérarchie de notre Église, non seulement ne s'opposent pas aux idéologies LGBT inspirées par Lucifer pour détruire l'homme et la femme à l'image et à la ressemblance de Dieu Créateur, Un en Trois Personnes, mais en viennent à les promouvoir. Nous vivons le temps de la grande apostasie à l'intérieur même de l'Église. Soyons des témoins courageux, déterminés et zélés pour réagir avec courage et décision contre les courants modernistes et LGBT dans l'Église.

Comment mettre en application la deuxième partie du programme tracé par saint Jean-Paul II si l'Église elle-même n'a pas surmonté sa très grande crise actuelle ? Notre Fondateur a compris, avec M. Gérard Soulages, fondateur de « Fidélité et Ouverture » que l'urgence était de réagir avec courage et décision contre la crise de l'Église et de servir l'Église avec tous ceux qui le veulent pour qu'elle retrouve son unité dans la vérité et la charité. M^{gr} Livio Melina, qui nous fait l'honneur de participer à notre Session, a été professeur titulaire de la chaire de théologie morale à l'Institut Pontifical Jean-Paul II pour les études sur le mariage et la famille de 1991 à 2017. Il a été nommé en 2006 président de cet Institut par le pape Benoît XVI, charge qu'il a occupée jusqu'en 2017. Pourquoi a-t-il été débarqué de cette charge ? Aldo Maria Valli, le 5 août 2019, écrit ce texte cité dans le site Benoît-et-moi :

Le 1^{er} août, Benoît XVI a reçu M^{gr} Livio Melina, ancien président de l'Institut Jean-Paul II d'études sur le mariage et la famille de 2006 à 2016, puis professeur de théologie morale, récemment licencié à la suite d'une réorganisation qui fait beaucoup parler et qui a également provoqué une protestation des étudiants. Rappelons qu'avec celui de Melina, d'autres licenciements ont fait sensation, à commencer par ceux de José Noriega, Maria Luisa Di Pietro, Przemyslaw Kwiatkowski, Vittorina Marini et Stanislaw Grigyel, philosophe polonais, ami de Karol Wojtyła et titulaire d'une chaire d'enseignant ayant précisément le nom du Saint Pontife. Joseph Ratzinger connaît M^{gr} Melina depuis de nombreuses années, depuis l'époque où le futur Benoît XVI était Préfet de la Congrégation pour la Doctrine de la Foi. Le fait de l'avoir reçu résonne donc comme une réhabilitation face à une mesure injuste. Au cours de la rencontre, rapporte l'agence ACI Stampa, le pape émérite et Melina ont discuté de ce qui se passe à l'Institut Jean-Paul II. Benoît XVI, en particulier, a voulu

exprimer sa « solidarité personnelle » avec l'ecclésiastique qui fut son collaborateur, lui assurant sa proximité et sa prière. « Comment devons-nous interpréter cette photo (du Pape émérite Benoît XVI et de M^{gr} Méлина)? » demandent au directeur actuel M^{gr} Pierangelo Sequeri, les étudiants de l'Institut Jean-Paul II sur leur site internet, où il est également possible de lire une lettre adressée par eux aux nouveaux responsables pour leur demander des explications.

Citons ce texte très éclairant et très bien documenté du site Belgicatho. Le titre du texte du 16 mars 2021 révèle ce que l'on peut appeler la révolution qui frappe l'Institut Jean-Paul II dont était président M^{gr} Méлина : « La nomination de M^{gr} Bordeyne ou quand l'Institut Jean-Paul II tourne définitivement le dos à *Humanæ Vitæ*. » Le texte commence par citer un article de Sandro Magister intitulé : « Adieu *Humanæ Vitæ*. Son fossoyeur arrive. Je reçois et je publie. » :

L'auteur de la note, Thibaud Collin, est professeur de philosophie au Collège Stanislas de Paris et a publié des essais importants sur les théories du « gender », le mariage homosexuel et la laïcité politique. Son dernier livre, datant de 2018, s'intitule : « Le mariage chrétien a-t-il encore un avenir ? ». Le point de départ de sa réflexion, c'est la récente nomination de Philippe Bordeyne, 61 ans, théologien moraliste, recteur de l'Institut catholique de Paris, comme président de l'Institut théologique pontifical « Jean-Paul II » pour les Sciences du mariage et de la famille, en remplacement de PierAngelo Sequeri. Il entrera en fonction en septembre. Et cela marquera une volte-face radicale de l'Institut qui porter le nom de Jean-Paul II, mais qui est toujours plus éloigné de l'enseignement du pape qui l'a fondé et de son prédécesseur Paul VI. Le tremblement de terre qui a chamboulé l'Institut en 2018 est l'œuvre de son Grand Chancelier, l'archevêque Vincenzo Paglia, sur mandat du Pape François, visiblement au grand dam du pape émérite Benoît XVI. Mais le président Sequeri était resté en place – un théologien d'une valeur reconnue et non suspect de conservatisme – pour porter courageusement la flamme d'une interprétation de l'encyclique *Humanæ Vitæ* de Paul VI fidèle à son sens originel. Mais aujourd'hui, ce dernier garde-fou vient de tomber. Bordeyne se bat depuis des années pour le dépassement de cette encyclique et une nouvelle approche de la théologie de la famille qui, pour lui – et selon lui, pour le Pape François également – « ne s'arrête pas au triangle petit-bourgeois d'un père, une mère et des enfants », mais qui « est le lieu où chaque individu grandit comme une personne en relation », et donc « mépriser les familles différentes, ce serait aussi mépriser ce travail de socialisation » (interview à *La Croix*, 8 avril 2016). La parole au professeur Collin. Mais alors qu'on l'appelle Institut « Amoris Laetitia » : La nomination annoncée de M^{gr} Philippe Bordeyne, actuel recteur de l'Institut Catholique de Paris, au poste de président de l'Institut Jean-Paul II est la dernière étape de la refondation opérée par M^{gr} Paglia et par le Pape François de cette institution explicitement voulue par saint Jean-Paul II et fondée par Carlo Caffarra. Cela confirme que cette refondation est bien une révolution. La riche réflexion du pape polonais sur le corps sexué, le mariage et la famille peut être perçue comme une réponse au fiasco de la réception de l'encyclique de saint Paul VI *Humanæ Vitæ*. Non que ce texte porte sur l'intégralité de ces sujets, loin s'en faut,

mais il peut être considéré comme la pierre de touche de toute la doctrine de l'Église sur la sexualité et le mariage. La mentalité contraceptive à laquelle s'oppose l'encyclique est en effet objectivement la condition de possibilité de la légitimation sociale de l'avortement, des technologies de la procréation et de toutes les revendications LGBTQ. Or la refondation de l'Institut Jean-Paul II entreprise depuis quelques années par M^{gr} Paglia, passant par le limogeage d'une bonne partie de ses professeurs et la nomination de théologiens comme Maurizio Chiodi et Gilfredo Marengo, ne prend clairement plus *Humanae Vitae* comme pierre de touche. Ce texte est désormais vu comme trop « abstrait » et « théorique » ; le statut qu'il lui est accordé en fait un idéal, quand bien même on le qualifierait de « prophétique »... autant dire un bibelot que l'on pose sur la cheminée pour la décoration et auquel on ne touche plus. La nomination de Philippe Bordeyne confirme ce changement de paradigme. Qu'on en juge sur pièces. Voici ce que M^{gr} Bordeyne dit dans un texte écrit à l'occasion des synodes de la famille de 2014 et 2015 : « L'encyclique *Humanae Vitae* enseigne que les méthodes naturelles de maîtrise de la fécondité sont seules licites. Il faut toutefois reconnaître que la distance entre la pratique des fidèles et l'enseignement magistériel s'est creusée. Est-ce pure surdité aux appels de l'Esprit ou le fruit d'un travail de discernement et de responsabilité chez les couples chrétiens soumis à la pression de nouveaux modes de vie ? Les sciences humaines et l'expérience des couples nous enseignent que les rapports entre désir et plaisir sont complexes, éminemment personnels et donc variables selon les couples, et qu'ils évoluent dans le temps au sein du couple. Devant le devoir moral impérieux de lutter contre les tentations de l'avortement, du divorce et du manque de générosité face à la procréation, il serait raisonnable de renvoyer le discernement sur les méthodes de régulation des naissances à la sagesse des couples, en mettant l'accent sur l'éducation morale et spirituelle permettant de lutter plus efficacement contre les tentations dans un environnement souvent hostile à l'anthropologie chrétienne. » « Dans cette perspective, l'Église pourrait admettre une pluralité de chemins pour répondre à l'appel général à maintenir l'ouverture de la sexualité à la transcendance et au don de la vie. [...] La voie des méthodes naturelles impliquant la continence et la chasteté pourrait être recommandée comme un conseil évangelique, pratiquée par des couples chrétiens ou non, requérant la maîtrise de soi dans l'abstinence périodique. L'autre voie, dont la licéité morale pourrait être admise et le choix confié à la sagesse des époux, consisterait à user des méthodes contraceptives non abortives. S'ils décident d'introduire cette médecine-là dans l'intimité de leur vie sexuelle, les époux seraient conviés à redoubler d'amour mutuel. Celui-ci est seul à pouvoir humaniser l'usage de la technique, au service d'une écologie humaine de l'engendrement ». (*Synode sur la vocation et la mission de la famille dans l'Église et monde contemporain 26 théologiens répondent*, Bayard, 2015, p. 197-198). »¹

Dans la causerie que j'ai donnée pour ouvrir la Session, j'ai cité un extrait du discours du Cardinal Ladaria pour l'ouverture du Congrès de la Fondation Jé-

¹ <http://www.belgicatho.be/archive/2021/03/16/mgr-bordeyne-president-de-l-institut-jean-paul-ii-6303813.html>.

rôle Lejeune sur *Humanæ Vitæ*, le 19 mai 2023. Les propos du Cardinal Ladaria ont été contredits le même jour par M^{gr} Paglia !!! M^{gr} Méлина, nous vous disons un très grand merci pour votre présence à notre Session et nous vous soutenons 100 % !

Une fois, l'unité de l'Église dans la vérité et la charité retrouvée, il sera nécessaire de réagir avec courage et décision contre la déchristianisation. Nous nous appuyerons sur le double grand appel de saint Jean-Paul II à la France : « France, Fille aînée de l'Église, es-tu fidèle aux promesses de ton baptême ? France, Fille de l'Église et éducatrice des peuples, es-tu fidèle, pour le bien de l'homme, à l'alliance avec la sagesse éternelle ? ». Nous devons souligner que ce double appel n'a pas été adressé à l'Église qui est en France mais à la France, à la Nation née avec le baptême de Clovis et de ses soldats. N'ayons pas peur de rappeler à temps et à contre-temps ce double appel. La France est la Fille aînée de l'Église. La France, en tant que Fille aînée, doit être éducatrice des peuples pour le bien de l'homme parce que, par son baptême, elle a scellé une alliance avec la sagesse éternelle. Notre Président s'est félicité parce que la France est la première Nation à avoir inscrit dans sa Constitution le droit à l'avortement !!! Cet acte est en totale contradiction avec la mission de la France, Fille aînée de l'Église ! Le Droit à l'avortement est inscrit dans la Constitution de la V^e République française, mais non pas dans l'être profond de la France, Fille aînée de l'Église, qui ne peut pas contredire la Loi de Dieu : « tu ne tueras pas » !

Le deuxième grand appel sur lequel nous devons nous appuyer est cet autre grand appel de saint Jean-Paul II, cette fois-ci à l'Europe, depuis Saint-Jacques de Compostelle, deux années après le double appel à la France, le 9 novembre 1982 :

Moi Jean-Paul II, fils de la nation polonaise qui s'est toujours considérée européenne... Moi, successeur de Pierre sur le siège de Rome... Moi, évêque de Rome et Pasteur de l'Église universelle, de saint Jacques, je te lance, vieille Europe, un cri plein d'amour : rencontre-toi de nouveau. Sois toi-même. Découvre tes origines. Ravive tes racines. Revis ces valeurs authentiques qui firent glorieuse ton histoire et bienfaitante ta présence dans les autres continents. Reconstruis ton unité spirituelle... Tu peux être encore un phare de civilisation et un stimulant de progrès pour le monde. Les autres continents te regardent et attendent aussi de toi le même réponse que Jacques donna au Christ : "Je le puis".

N'ayons pas peur ! Rappelons à temps et à contre-temps aux responsables des Nations européennes l'appel de saint Jean-Paul II qui est toujours et plus que jamais *actuel* !!!!

c) Reconstruire les consciences à la lumière de l'Évangile du Christ, cœur de la civilisation européenne.

Concrètement, comment être les instruments de la construction de la civilisation de la vie et de l'amour ?

1) Le courage des évêques et du Magistère mais aussi de tous les baptisés pour annoncer sans peur et avec courage l'intégralité de la morale évangélique dont les Encycliques *Humanae Vitae* et *Veritatis Splendor* pour que l'on ne se modèle plus sur l'esprit du monde !

2) La sainteté de tous dont la sainteté des membres de la hiérarchie, des consacrés, des fidèles laïcs et des époux : Paul VI a exercé sa mission de prophète en disant aux époux chrétiens – à tous les époux chrétiens – de la part de Dieu, qu'ils étaient appelés à la sainteté.

3) Les auditeurs inattendus dont parlait avec enthousiasme saint Paul VI en concluant l'Année Sainte 1975 : les jeunes ! Je faisais partie de ces auditeurs inattendus. Dieu, par la Vierge Marie et Jésus Miséricordieux, m'a fait la grâce de ma conversion, le 11 février 1975 ! Les jeunes amis de ND des Neiges, mais aussi les jeunes témoins de la vie et les jeunes témoins du bel amour seront conquis par *Humanae Vitae* mais ils ont besoin de nouveaux M^{gr} Méлина et de surs témoins !

4) Être témoins de ce qu'est le véritable amour : aimer, c'est tout donner et se donner soi-même, disait sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Mère Marie-Augusta a développé cette intuition dans son union au Cœur de Jésus : « Donum Dei, Don de Dieu, c'est Ton Nom, mon Seigneur, c'est aussi Ton histoire. *Se donner c'est le besoin de ton amour.* » La contraception n'engendre pas l'amour don, mais un faux amour qui instrumentalise le conjoint. La civilisation de la vie ne peut qu'être le fruit de la civilisation de l'Amour, civilisation qui ne peut venir que du triomphe du Cœur immaculé de Marie, de la nouvelle Pentecôte et du Règne du Cœur de Jésus.

5) Dans les actes de la Session *Humanae Vitae* de 1968, vous trouverez plusieurs interventions de Pierre-Olivier Arduin dont je me servirai de la dernière pour préciser des actions concrètes en vue de la construction de la civilisation de la vie. La première et fondamentale action est de rappeler avec courage que l'acte sacré par lequel est transmise la vie humaine est l'acte conjugal qui rend les époux aptes à la génération d'une nouvelle vie humaine (*HV* 12). Saint Paul VI parle de la très haute vocation de l'homme à la paternité. Dieu n'a pas de collaborateurs dans la création des anges mais Il en a voulu pour créer les hommes ! Les époux procréateurs qui, librement, exercent une paternité et maternité responsables sont ses collaborateurs. Dans sa lettre aux familles du 2 février 1994, Jean-Paul II écrivait :

Dans la paternité et la maternité humaines, Dieu lui-même est présent selon un mode différent de ce qui advient dans toute autre génération sur la terre. En effet, c'est de Dieu seul que peut provenir cette « image », cette « ressemblance » qui est propre à l'être humain, comme cela s'est produit dans la Création. La génération est la continuation de la Création. La genèse de l'homme ne répond pas seulement aux lois de la biologie, elle répond directement à la volonté créatrice de Dieu, c'est-à-dire à la volonté qui concerne la généalogie des fils et des filles des familles humaines. Dieu « a voulu » l'homme dès le commencement et Dieu le « veut » dans toute conception et dans toute naissance humaines... La généalogie de la personne est donc liée avant tout à l'éternité de Dieu, ensuite seulement à la paternité et à la maternité humaines qui se réalisent dans le temps. À l'instant même de sa conception, l'homme est déjà ordonné à l'éternité en Dieu.

6) La dignité de toute vie humaine qui provient de l'Amour de Dieu : Benoît XVI, le 12 mai 2008, disait :

Dans une culture soumise à la domination de l'avoir sur l'être, la vie humaine risque de perdre sa valeur. Si l'exercice de la sexualité se transforme en une drogue qui veut assujettir le conjoint à ses propres désirs et intérêts, sans respecter les temps de la personne aimée, alors ce que l'on doit défendre n'est plus seulement le véritable concept d'amour, mais en premier lieu la dignité de la personne elle-même. En tant que croyants nous ne pourrions jamais permettre que la domination de la technique puisse invalider la qualité de l'amour et le caractère sacré de la vie.

7) Le don de la vie humaine relève uniquement de la responsabilité des époux et de leur paternité et maternité responsables et non des dirigeants des Nations. Paul VI avait prophétisé sur les conséquences sur les conséquences sociales du rejet de la Loi de Dieu :

Qu'on réfléchisse à l'arme dangereuse que l'on viendrait à mettre ainsi dans les mains d'autorités publiques peu soucieuses des exigences morales. Qui pourra reprocher à un gouvernement d'appliquer à la solution des problèmes de la collectivité ce qui serait reconnu permis aux conjoints pour la solution d'un problème familial ? Qui empêchera les gouvernants de favoriser et même d'imposer à leurs peuples, s'ils le jugeaient nécessaire, la méthode de contraception estimée par eux la plus efficace ? (HV 17).

Les époux doivent exercer librement leur paternité responsable. Saint Paul VI, le 4 octobre 1965, disait aux dirigeants des Nations au siège de l'ONU à New York :

Votre tâche est de faire en sorte que le pain soit suffisamment abondant à la table de l'humanité, et non pas de favoriser un contrôle artificiel des naissances, qui serait irrationnel, en vue de diminuer le nombre des convives au banquet de la vie.

6) Le bienfait de la vertu de chasteté (HV 21 et 22) : Le caractère prophétique d'*Humanæ Vitæ* est enfin caractérisé par la mise en valeur de la chasteté, vertu nécessaire pour purifier et élever l'amour conjugal et permettre d'unir « éros et

ethos » selon les termes de saint Jean-Paul II. La chasteté conjugale, loin de nuire à la spontanéité de l'amour conjugal des époux, permet une plus grande maîtrise de l'instinct sexuel et donne aux époux l'énergie du bel amour pour s'aimer amoureusement jusqu'à la fin de leur vie ! Rappelons encore l'intuition de Mère Marie-Augusta : le combat olympique de la pureté ! Pardon de vous citer ce que j'ai lu la semaine dernière dans les news de Google : Marlène Schiappa, ministre, a sorti son dernier livre *Scandale*, genre littéraire qui mélange amour et scènes érotiques. L'héroïne semble inspirée de l'histoire de la femme politique, qui vit une parfaite idylle avec son compagnon Matthias. Je ne vous invite pas à lire ce livre, mais je le cite pour dire que l'intuition de Mère Marie-Augusta, en 1948, était vraiment prophétique : nous vivons vraiment le combat olympique de la pureté !

7) L'éducation au bel amour : Le bel amour conjugal est l'amour don désintéressé dont a si souvent parlé saint Jean-Paul II et qui est au cœur d'*Humanae Vitae*. Mais où les membres de la civilisation de l'amour seront-ils éduqués à ce bel amour ? saint Jean-Paul II y a répondu dans sa lettre aux familles en 1994 : c'est dans la famille qui vit sa vie de famille selon le plan de Dieu. Si je ne vous encourage pas à lire le livre de Marlène Schiappa *Scandale*, je vous encourage vivement pendant ce temps de vacances à lire la lettre de saint Jean-Paul II aux familles. Elle n'a rien perdu de son actualité. Je vous cite un long passage :

[S]'il existe d'un côté la « civilisation de l'amour », d'un autre côté demeure la possibilité d'une « contre-civilisation » destructrice, comme le confirment aujourd'hui tant de tendances et de situations de fait.

Qui pourrait nier que notre époque est une époque de grave crise qui se manifeste en premier lieu sous la forme d'une profonde « crise de la vérité » ? Crise de la vérité, cela veut dire d'abord crise des concepts. Les termes « amour », « liberté », « don désintéressé », et même ceux de « personne », de « droits de la personne », expriment-ils vraiment ce que par nature ils signifient ? Voilà pourquoi l'encyclique sur la « splendeur de la vérité » (*Veritatis splendor*) s'est révélée si significative et si importante pour l'Église et pour le monde, surtout en Occident. C'est seulement si la vérité sur la liberté et la communion des personnes dans le mariage et dans la famille retrouve sa splendeur, qu'avancera réellement l'édification de la civilisation de l'amour et que l'on pourra parler de manière constructive – comme le fait le Concile – de « mise en valeur de la dignité du mariage et de la famille ».

Pourquoi la « splendeur de la vérité » est-elle si importante ? Elle l'est d'abord par différence : le développement de la civilisation contemporaine est lié à un progrès scientifique et technologique réalisé de manière souvent unilatérale, présentant par conséquent des caractéristiques purement positivistes. Le positivisme, on le sait, produit comme fruits l'agnosticisme dans les domaines théoriques et l'utilitarisme dans les domaines éthiques et pratiques. À notre époque, l'histoire se répète, en un sens. L'utilitarisme est une civilisation de la production et de la jouissance, une

civilisation des « choses » et non des « personnes », une civilisation dans laquelle les personnes sont utilisées comme on utilise des choses. Dans le cadre de la civilisation de la jouissance, la femme peut devenir pour l'homme un objet, les enfants, une gêne pour les parents, la famille, une institution encombrante pour la liberté des membres qui la composent. Pour s'en convaincre, il suffit d'examiner certains programmes d'éducation sexuelle, introduits dans les écoles souvent malgré l'avis contraire et même les protestations de nombreux parents ; ou bien les tendances à favoriser l'avortement qui cherchent en vain à se dissimuler sous le soi-disant « droit de choisir » (« pro choice ») de la part des deux époux, et particulièrement de la part de la femme. Ce ne sont là que deux exemples parmi tous ceux que l'on pourrait évoquer.

Dans une telle situation culturelle, il est évident que la famille ne peut que se sentir menacée, car elle est attaquée dans ses fondements mêmes. Tout ce qui est contraire à la civilisation de l'amour est contraire à la vérité intégrale sur l'homme et devient pour lui une menace : cela ne lui permet pas de se trouver lui-même et de se sentir en sécurité comme époux, comme parent, comme enfant. Le soi-disant « sexe en sécurité », propagé par la « civilisation technique », en réalité, du point de vue de tout ce qui est essentiel pour la personne, n'est radicalement pas en sécurité, et il est même gravement dangereux. En effet, la personne s'y trouve en danger, de même que, à son tour, la famille est en danger. Quel est le danger ? C'est de perdre la vérité sur la famille elle-même, à quoi s'ajoute le danger de perdre la liberté et, par conséquent, de perdre l'amour même. « Vous connaîtrez la vérité – dit Jésus – et la vérité vous libérera » (Jn 8, 32) : la vérité, et seule la vérité, vous préparera à un amour dont on puisse dire qu'il est « beau ».

La famille contemporaine, comme celle de toujours, est à la recherche du « bel amour ». Un amour qui n'est pas « beau », c'est-à-dire réduit à la seule satisfaction de la concupiscence (cf. 1 Jn 2, 16), ou à un « usage » mutuel de l'homme et de la femme, rend les personnes esclaves de leurs faiblesses. A notre époque, certains « programmes culturels » ne mènent-ils pas à un tel esclavage ? Ce sont des programmes qui « jouent » sur les faiblesses de l'homme, le rendant ainsi toujours plus faible et sans défense.

La civilisation de l'amour appelle à la joie : entre autres, la joie qu'un homme soit venu au monde (cf. Jn 16, 21) et donc, pour les époux, la joie d'être devenus parents. La civilisation de l'amour signifie « mettre sa joie dans la vérité » (cf. 1 Co 13, 6). Mais une civilisation inspirée par une mentalité de consommation et anti-nataliste n'est pas et ne peut jamais être une civilisation de l'amour. Si la famille est si importante pour la civilisation de l'amour, c'est parce qu'en elle s'instaurent des liens étroits et intenses entre les personnes et les générations. Elle reste cependant vulnérable et peut aisément être atteinte par tout ce qui risque d'affaiblir ou même de détruire son unité et sa stabilité. À cause de ces écueils, les familles cessent de rendre témoignage à la civilisation de l'amour et peuvent même en devenir la négation, une sorte de contre-témoignage. Une famille disloquée peut, à son tour, renforcer une forme particulière d'« anti-civilisation », en détruisant l'amour dans les différents domaines

où il s'exprime, avec des répercussions inévitables sur l'ensemble de la vie sociale. L'amour est exigeant.

L'amour auquel l'Apôtre Paul a consacré un hymne dans la première Lettre aux Corinthiens – l'amour qui est « patient », qui « rend service » et qui « supporte tout » (1 Co 13, 4. 7) – est assurément un amour exigeant. C'est là justement que réside sa beauté, dans le fait d'être exigeant, car ainsi il édifie le vrai bien de l'homme et le fait rayonner sur les autres².

Au numéro 30 de son encyclique, saint Paul VI avait demandé aux évêques de travailler avec ardeur et sans relâche à la sauvegarde et à la sainteté du mariage. Ils devaient considérer cette mission comme l'une de leurs plus urgentes responsabilités. Travailler à la sainteté du mariage c'est travailler à la civilisation de l'amour ! Pour construire la civilisation de la vie, il est absolument nécessaire d'édifier la vraie civilisation de l'amour fondée sur l'Amour de Dieu, l'amour don désintéressé de soi.

Rendons grâce à Dieu du don du Magistère de l'Église qui – par saint Paul VI et saint Jean-Paul II – n'a pas eu peur d'être signe de contradiction en annonçant depuis 1968 fidèlement, malgré obstacles et oppositions de toute sorte, le plan de Dieu sur l'amour conjugal et le don de la vie humaine. Que deviendrait l'humanité si l'Église n'avait pas exercé pas cet important ministère prophétique ? En avant pour la mission au service du bel amour et de la famille !

² Jean-Paul II, Lettre aux familles, 02-02-1994, n°13-14.

FAMILLES NOMBREUSES : JOIE ET ESPÉRANCE DE L'ÉGLISE ET DU MONDE

Emmanuel et Maëlla

Nous sommes concernés par le sujet... 9 enfants (entre 3 et 18 ans ; tous encore à notre charge) et une âme au Ciel... Nous avons donc une relative expérience d'une famille nombreuse en 2024.

Beaucoup de choses ont été dites/rappelées (et très bien) sur l'encyclique *Humanæ Vitæ*, sa pertinence comme l'importance d'être aujourd'hui encore mieux connue et appliquée. Parmi les enjeux actuels de cet encyclique : être une famille nombreuse n'est pas une tare (ce serait selon certains le résultat de comportements inconscients ou non maîtrisés) mais bien une joie, une espérance voire même une nécessité.

Ainsi, nous allons voir ensemble dans une première partie comment la famille nombreuse est une réponse aux desseins du Créateur puis dans un second temps comment la famille (pas que les nombreuses) est le pilier de la construction de l'homme et de la société. Nous nous sommes appuyés pour construire ce témoignage sur les documents *Gaudium et Spes*, *Humanæ Vitæ*, *Familiaris Consortio* et à la lettre aux familles Jean-Paul II. Mais aussi une allocution du pape Pie XII aux représentants d'associations de familles nombreuses (1958).

Précisons que nous ne présentons pas la famille nombreuse comme le seul et unique modèle valable pour l'Église et le monde et que ce témoignage ne se veut pas être un enseignement doctrinal (nous laissons cela aux spécialistes).

I. LA FAMILLE NOMBREUSE COMME RÉPONSE AUX DESSEINS DU CRÉATEUR.

A. Dans *Gaudium et Spes* repris dans *Humanæ Vitæ* « les enfants sont le don le plus excellent du mariage ».

Les enfants sont la preuve que l'amour conjugal est fécond, cet amour ne s'épuise pas, ne se finit pas dans la communion entre époux mais est destiné à se continuer en suscitant de nouvelles vies. Dans *Amoris Laetitia* (n°167), on trouve « les familles nombreuses sont une joie pour l'Église. En elles, l'amour

exprime sa généreuse fécondité ». Elles sont un témoignage à accepter avec joie et gratitude les dons inestimables de Dieu que sont les enfants.

Humanae Vitae nous dit que le très grave devoir de transmettre la vie humaine fait des époux les libres et responsables collaborateurs du Créateur et est source de grandes joies.

Quand on entend parler de famille nombreuse on a une idée de vie, de mouvement, de rires de joyeux bazars.. bref de joie ! Nous avons pour notre part été comblés par la naissance dans notre foyer de 9 enfants vivants. De manière générale, l'annonce d'une nouvelle grossesse a toujours été bien accueillie par les aînés, à une exception près, on y reviendra. Ils ont toujours connu notre intention de construire une famille nombreuse. Certes, il y a plus de travail, certes il y a de grands sacrifices, mais ils sont compensés par les joies quotidiennes, par l'affection qui unit les membres de la famille. Même s'il peut y avoir des chamailleries, nos enfants s'entendent relativement bien et jouent volontiers ensemble (il peut arriver que le 2^e entraîne les plus jeunes (y compris les filles) à jouer ensemble au rugby, nous avons régulièrement droit à des messes privées avec servants d'autel ou encore la cuisine qu'ils peuvent faire ensemble. Nous revenons sur notre aîné (en internat cette année) qui a plus de mal à accepter une famille nombreuse mais qui crée quand même de vrais liens avec le petit dernier (le « BG » pour « beau gosse » !), qui lui l'admire et ne se détache plus quand le grand est à la maison.

Néanmoins, on souligne le paradoxe entre « la Sainte Famille » composée de trois personnes qui est portée en modèle par l'Église et l'incitation de l'Église vers la famille nombreuse.

B. L'exercice de la paternité responsable (sauf si on a de vraies raisons de ne pas le réaliser).

Cette paternité responsable est le grand apport d'*Humanae Vitae*, idée que l'on ne retrouve pas dans le discours de Pie XII 10 ans auparavant. Ce qui montre bien qu'avant *Humanae Vitae* il était naturel d'accueillir la vie un peu comme elle venait... La vision de la famille dans notre société a vraiment évoluée : l'enfant n'est plus perçu comme un don mais résulte d'un « projet parental » et l'envie des adultes parents (qui ne sont plus forcément un papa et une maman) aboutit à un « droit à l'enfant » effaçant les « droits de l'enfant ».

La paternité responsable se traduit donc par le choix réfléchi, déterminé et généreux de faire grandir une famille nombreuse. Elle présuppose une connaissance de l'ordre moral établi par Dieu. Les parents vont chercher à conformer leur conduite à l'intention créatrice de Dieu. Cela veut dire que les conjoints re-

connaissent pleinement leur devoir envers Dieu, envers eux-mêmes, envers la famille et envers la société. Et dans cette hiérarchie de valeurs.

En ce sens ils ne sont pas libres de procéder à leur guise (libre = je fais ce que je veux). Il faut revenir à la définition de la liberté qui signifie 'don de soi' et aussi discipline intérieure du don. Dans la notion de don ne figure pas seulement l'initiative libre du sujet mais aussi la dimension du devoir (lettre aux familles Jean-Paul II). Les parents sont donc ministres du dessein établi par le Créateur, ils adhèrent et collaborent aux intentions créatrices de Dieu.

Et c'est *Humanæ Vitæ* qui nous dit que « l'homme ne peut trouver le vrai bonheur que dans le respect des lois inscrites par Dieu dans sa nature et qu'il doit observer avec intelligence et amour ».

Petit aparté : il arrive à Emmanuel de rencontrer des jeunes qui commencent à se fréquenter (début de fiançailles) et il les incite fortement à échanger entre eux sur « l'accueil de la vie » dans le couple qu'ils souhaitent fonder (souhaitez-vous une famille nombreuse ou juste 2 ou 3 ?) tout comme le sujet du rôle de l'épouse dans le couple (l'épouse travaillera-t-elle ou sera-t-elle « mère au foyer »?).

Pour nous, la transmission de la vie assume cette notion de devoir joyeux. Elle est une réelle volonté partagée par nous deux dès le temps de nos fiançailles. Aussi, avoir pu donner 9 fois la vie est pour nous deux une joie difficilement quantifiable tellement elle est grande et toujours actuelle (même si les enfants de temps en temps testent notre patience...). Les joies sont plus fortes que les peines (pourvu que ça dure, restons confiants...). Le fait d'être « collaborateur » du Créateur ne peut que nous rendre heureux. On a profondément le sentiment que l'on répond à la vocation que Dieu veut pour nous.

En transition, nous avons dit que l'obéissance aux lois de Dieu assurait le vrai bonheur de l'homme mais aussi celui de la société. Ce que nous allons développer dans notre deuxième partie.

II. LA FAMILLE EST LE PILIER DE CONSTRUCTION DE L'HOMME ET DE LA SOCIÉTÉ

A. La famille est la cellule primordiale qui permet le développement intégral de la personne humaine.

Les parents ont le droit et le devoir inaliénables de transmettre leur héritage (culturel, spirituel, immatériel) à leurs enfants. Cela veut dire :

- de les éduquer dans la découverte de leur identité
- de les initier à la vie sociale

- de les initier à l'exercice responsable de leur liberté morale et de leur capacité à aimer à travers l'expérience d'être aimés
- de les initier à la rencontre avec Dieu.

Et le *Catéchisme de l'Église catholique* précise au n°1657 que c'est dans la famille que l'on apprend l'endurance et la joie du travail, l'amour fraternel, le pardon généreux, même réitéré, et surtout le culte divin par la prière et l'offrande de sa vie.

Concrètement, nous avons fait le choix de scolariser nos enfants dans des établissements hors-contrat catholiques, puis de nous installer auprès d'eux pour pouvoir vivre une vie de famille (les grands sont en demi-pension). Nous y avons gagné une cohérence éducative entre écoles, famille, amis et paroisse. Nous habitons une grande maison (avec beaucoup de travaux) et ce projet vise à impliquer chaque enfant à son niveau, avec ses compétences, pour le bien commun de la famille (potager, poulailler, chèvres...).

La transmission de la foi nous tient aussi à cœur, elle passe certes par la prière quotidienne familiale, le chapelet quotidien (pas toujours facile à maintenir) mais aussi au travers des fêtes et des anniversaires de baptême que l'on souhaite annuellement sans oublier les sacrements reçus par nos enfants (on en a toujours 1 à 3 par an : cette année 2 confirmations et 1 première communion).

Les enfants grandissent et mûrissent humainement dans la mesure où ils accueillent avec confiance ce patrimoine et l'éducation qu'ils doivent assumer progressivement. De cette manière, ils seront capables d'élaborer une synthèse personnelle entre ce qu'ils ont reçu et la nouveauté, et ce que chacun personnellement et chaque génération sont appelés à réaliser.

La famille nombreuse, en ce sens, oblige à faire passer le « nous » avant le « je » et nécessite l'exercice de la charité familiale.

Dans *Caritas in veritate* est souligné l'importance de l'Amour dans la vie en société.

B. La famille est une école de vie en société.

Le pape François – dans la continuité de ses prédécesseurs – nous dit que c'est dans la famille que mûrit la première expérience ecclésiale de la communion entre les personnes, où se reflète, par grâce, le mystère de la Sainte Trinité.

Et Jean-Paul II, dans la « Lettre aux familles » nous dit que la famille est le cœur et le centre de la civilisation de l'amour parce qu'en elle s'instaurent des liens étroits et intenses entre les personnes et les générations.

Dans une famille nombreuse, les interactions sont multipliées de façon exponentielle en fonction du nombre de personnes dans la cellule familiale, micro société. Les enfants apprennent plus naturellement le respect et l'entraide mutuelle, l'ouverture d'esprit et la générosité, la vigilance et la responsabilité de leurs actes.

Familiaris Consortio rappelle que puisque le Créateur a fait de la communauté conjugale l'origine et le fondement de la société humaine, la famille est devenue la cellule première et vitale de la société.

Dans notre cas, chaque année plusieurs familles effectuent la même démarche que nous et autour de notre ville se développe un vrai réseau d'entraide entre familles confrontées aux défis spécifiques des familles nombreuses alors que la politique familiale de l'État est de moins en moins favorable/incitative aux familles nombreuses (par exemple, le complément de libre choix d'activité qui permet aux parents de réduire ou de cesser totalement leur activité professionnelle pour s'occuper de leur enfant de moins de 3 ans n'a pas d'équivalent pour les mamans qui n'ont jamais été salarié, ce qui est une réelle injustice). Quand Emmanuel a été à l'étranger pendant 5 mois, Maëla a bénéficié de l'aide d'amis (adultes et ados) pour terminer l'emménagement dans notre maison. Dans ces nombreuses actions d'entraides, les adolescents voient des adultes qui rendent « gratuitement » service et participent à l'intérêt collectif (nettoyer le parc de l'école, récupérer du mobilier pour l'école primaire en réel développement...).

Oui, l'action politique doit être centrée autour d'une vraie politique familiale suscitant des familles nombreuses parce qu'elles offrent un témoignage de générosité, de partage et d'entraide. D'autant que nos familles nombreuses catholiques permettent de faire perdurer un modèle traditionnel culturel qui a structuré notre civilisation. Il s'agit aussi d'occuper le terrain... la nature a horreur du vide.

Pour conclure, on comprend en lisant *Humanae Vitæ* que la famille nombreuse est / doit être un témoignage qui permet de rendre visible aux hommes la sainteté. Pie XII souligne que les familles nombreuses offrent un triple témoignage : les familles nombreuses attestent de la santé physique et morale du peuple chrétien, de la foi vivante en Dieu et de confiance en sa Providence et de la sainteté féconde et heureuse du mariage catholique.

Saint Jean-Paul II redit dans la lettre aux familles « n'ayez pas peur des risques ! Les forces divines sont beaucoup plus puissantes que vos difficultés ! Nous sommes dans le camp du Vainqueur, le cœur immaculé de Marie triomphera.

Par notre témoignage, nous avons essayé de montrer comment la famille nombreuse répond aux desseins du Créateur et comment la famille (pas que les nombreuses) est le pilier de la construction de l'homme et de la société. Nous croyons sincèrement que les familles nombreuses catholiques, même si elles ne sont pas parfaites, sont la joie et l'espérance de l'Église et du monde car elles occupent le terrain et témoignent de l'Évangile ! *Deo Gratias*.

APPENDICE :
N'AYEZ PAS PEUR !

Homélie de M^{gr} Livio MELINA – samedi 13 juillet 2024

Le prophète Isaïe a peur devant la théophanie du Seigneur. Malgré sa vocation divine, il se sait pécheur, homme aux lèvres impures, indigne de la mission qu'il a reçue.

Les disciples de Jésus ont peur des ennemis qu'ils rencontrent dans leur mission, notamment ceux qui peuvent tuer le corps et qui sont les alliés du diable.

« N'ayez pas peur », dit Jésus avec force à ses disciples. Et il le dit aussi à nous qui, comme Isaïe, sommes effrayés par la disproportion entre notre faiblesse et notre indignité et la grandeur de la mission à laquelle nous sommes appelés ; nous qui sommes effrayés par les difficultés et les hostilités que nous rencontrons sur le chemin, nous qui nous sentons inadéquats.

« N'ayez pas peur », parce que – comme le dit Jésus – nous valons plus que de nombreux moineaux, et parce que le Père garde avec amour la vie de chacun d'entre nous.

« N'ayez pas peur ! C'est par ces mots que Jean-Paul II a inauguré son long pontificat, le 22 octobre 1978, lors d'une homélie mémorable sur la place Saint-Pierre à Rome. Ces mots, pour ceux qui les ont entendus il y a 46 ans, ont résonné comme une surprise et non comme une rengaine. Cet appel a touché le cœur des personnes présentes : il a révélé une grande sensibilité pour saisir une vérité qui avait besoin de trouver un mot pour s'exprimer. Oui, même à cette époque, l'Église était pleine de peur, dans un monde également saisi par la peur. L'avenir était incertain et certaines perspectives inachevées suscitaient l'inquiétude. Pourtant, ce qui retient le plus l'attention aujourd'hui encore dans ces premiers mots, c'est la raison pour laquelle la peur peut et doit être vaincue : « Le Christ sait ce qu'il y a dans l'homme, lui seul le sait ! Lui seul le sait ! C'est le facteur qui peut transformer la peur en espérance.

Saint Jean-Paul II a vécu son long pontificat comme un Avent : il s'est senti investi de la mission d'introduire l'Église dans le nouveau millénaire, en allant à la rencontre du Christ à venir. Il y a vingt-quatre ans, nous avons franchi le seuil du nouveau millénaire et nous nous préparons maintenant à célébrer un nou-

veau Jubilé en 2025. Et dans nos cœurs, les peurs ont encore augmenté : peur des guerres qui nous menacent, du changement climatique, des développements technologiques, de la situation civile d'un monde, d'une Europe qui semble nier les racines de sa civilisation chrétienne. Peur aussi et peut-être surtout pour l'Église, longtemps attaquée, déroutée, accusée et tentée de s'adapter au monde. « L'espérance ne déçoit pas » : par ces mots de saint Paul dans la lettre aux Romains, le pape François a voulu caractériser le message spirituel de l'Église aux fidèles et à tous les hommes en ce moment de l'histoire. Le Christ est notre espérance, une espérance qui ne déçoit pas.

Pour acquérir cette espérance, la plus petite et la plus extraordinaire des vertus, disait Charles Péguy, il faut cependant avoir dans son cœur une véritable crainte de Dieu, comme Jésus nous le recommande dans l'Évangile. Combien cette crainte de Dieu est différente de la peur : la peur est une passion que nous ne maîtrisons souvent pas, alors que la crainte de Dieu s'apprend. Nous devons apprendre à l'accepter, car elle est l'un des sept dons de l'Esprit Saint. Saint Augustin disait : « Voyez combien de maîtres ont ceux qui refusent de se soumettre à l'unique Seigneur » (Sermon 198). Et de l'Église. De Lui

C'est une crainte filiale, qui nous rappelle combien nous sommes petits devant Dieu et son amour. C'est la crainte de Marie dans le Magnificat, qui sait que notre bien réside dans l'abandon avec humilité, avec respect et avec confiance dans sa Providence paternelle, de Celui qui est Père et qui nous aime, plus que de nombreux moineaux. De Celui qui conduit l'histoire de l'humanité. Peut-être devrions-nous vraiment redécouvrir ce grand mot de "Providence", qui a presque disparu du vocabulaire chrétien à cause du rationalisme des Lumières. Oui, Dieu aime ses enfants, il pourvoit à leurs besoins et guide l'histoire de façon mystérieuse vers un destin de bien, qu'il a toujours préparé pour eux.

Permettez-moi de conclure par un mot du grand écrivain italien Alessandro Manzoni, dans son roman *I Promessi Sposi* (*Les Fiancés*), un véritable roman de la Providence. Il s'agit d'une pensée qui a germé dans le cœur de Lucia au moment le plus sombre du procès, au moment où les forces du mal semblaient l'emporter et où tous les espoirs humains des deux protagonistes se brisaient dans des circonstances qui imposaient des renoncements douloureux et des séparations atroces. Voici la pensée : « Dieu ne trouble jamais la joie de ses enfants que pour leur préparer une joie plus certaine et plus grande » (chapitre VIII).

Ce n'est donc pas la ruse, ni la rébellion, ni le désespoir, mais la crainte de Dieu, avec une confiance tranquille dans la Providence, qui ouvrent le chemin de l'avenir, parce que le Christ vient à notre rencontre, Lui qui a déjà vaincu et qui vaincra encore à la fin.



Famille Missionnaire
de Notre-Dame

FAMILLE MISSIONNAIRE DE NOTRE-DAME
65 rue du Village
07 450 Saint-Pierre-de-Colombier – France
<https://fmnd.org>